L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e)
Téléphone : DANTON 95-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202. — R. C. Seine 7432. — R. P. Seine C. A. 4615.

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 2. — MARS-AVRIL 1952

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 2. — MARS-AVRIL 1952

Ont collaboré à ce numéro :

G. BECKER, professeur au Lycée Janson-de-Sailly; J. BERNARDI, professeur au Lycée Marseilleveyre; P. BOYANCÉ, professeur à la Sorbonne; J. DELORME, assistant à la Sorbonne; H. DUBOURDIEU, assistant à la Sorbonne; R. POMEAU, assistant à la Faculté des Lettres de Poitiers; G. ROBERT, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Besançon; J. de ROMILLY, professeur à la Faculté des Lettres de Lille; A. SÉAILLES, professeur au Lycée de Saint-Quentin; J. TRUCHET, ancien assistant à la Sorbonne.

Prix de l'abonnement : **1.200 fr.;** Etranger : **1.500 fr.;** le numéro : **300 fr.**

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Où en sont les études sur Voltaire?

« C'est un grand homme, n'en parlons plus », dit-on de Canalis, dans la *Comédie Humaine*. Voltaire est-il aujourd'hui un de ces grands hommes ensevelis sous leur réputation ? Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, l'avènement politique de M. Homais entraîna un certain déclassement de la philosophie voltairienne. La dernière édition de combat des *Œuvres complètes*, celle du journal *Le Siècle*, est de 1867. Mais, parce que Voltaire cessait d'alimenter les passions politiques et religieuses, on commença à le mieux connaître. Les livres de Desnoiresterres ouvrent l'ère des études objectives. Les contributions les plus importantes se situent entre 1880 et 1930 environ: elles sont dues, pour la plupart, à Gustave Lanson et à son école. L'excellent petit *Voltaire* du maître (1906) parut longtemps définitif. La perfection décourage. Serait-ce la raison pour laquelle Voltaire pâtit plus particulièrement du déclin relatif des études sur le XVIII[e] siècle qu'on observe, en France du moins, après 1930 ?

I. — LES TEXTES

Pourtant, il suffit de jeter un coup d'œil sur nos textes de Voltaire pour s'apercevoir qu'il reste encore beaucoup à faire. On consulte ses *Œuvres complètes* dans l'édition de Beuchot (1828-1840) ou dans celle de Moland (1883). Dans la seconde, la correspondance a reçu des accroissements considérables, ce qui lui assure une supériorité sur l'édition Beuchot. Pour le reste, Moland s'est contenté de reproduire le texte de son prédécesseur. Or, Beuchot avait établi une « vulgate » de Voltaire. Voltaire, sa vie durant, n'a cessé de corriger, modifier, remanier toutes celles de ses œuvres auxquelles il tenait. Beuchot se trouvait donc en présence d'une masse énorme de variantes, qu'il ne pouvait songer à reproduire intégralement. Il fit un choix de celles qui lui parurent les plus importantes.

Son travail demandait donc à être complété par des éditions critiques. Nous en possédons aujourd'hui un certain nombre. Le modèle est celle des *Lettres philosophiques*, par Gustave Lanson (1909); dans le choix du texte de base, la collation des variantes, la recherche des sources, Lanson fit preuve d'un soin et d'une sagacité auxquels rendent hommage les adversaires mêmes de sa méthode. Excellentes également sont les éditions de *Candide*, par A. Morize (1913), et de *Zadig*, par G. Ascoli (1929). En 1936, M. Jones a établi l'édition critique de *l'Ingénu*, et, récemment, M. Wade nous a donné celle de *Micromégas*, précédée d'une ample et suggestive étude (Princeton University Press, 1950). Nous devions déjà à M. Wade une précieuse édition de *l'Epître à Uranie*, pour laquelle il a collationné, outre les textes imprimés, les versions manuscrites qui circulèrent au XVIII[e] siècle. Nous avons le texte critique de deux autres poèmes philosophiques : celui du *Mondain*, établi par A. Morize (1908), auquel il faut adjoindre la version inconnue récemment découverte par M. Ch. Dédéyan (*R.H.L.F.* (1), janvier-mars 1949); et celui de la *Loi Naturelle*.

(1) Nous employons les abréviations usuelles :

M.L.N. : *Modern Language Notes.*
M.L.Quart : *Modern Language Quarterly.*
P.M.L.A. : *Publication of the Modern Language Association.*
R.C.C. : *Revue des Cours et Conférences.*
R.H.L.F. : *Revue d'Histoire littéraire de la France.*
R.L.C. : *Revue de Littérature comparée.*
R.R. : *Romanic Review.*
Z. Fr. Sp. Lit. : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur.*

procuré par M. F. J. Crowley. H. Temple Patterson a publié une édition bien annotée du *Traité de métaphysique* (1937). Deux œuvres de critique littéraire ont été éditées, l'une, *Le Temple du Goût*, par M. Carcassonne (1938), l'autre, *l'Essay on epic poetry*, par F. D. White (Albany, 1915). Cet *Essay* de 1727 présente le cas, probablement unique, d'une œuvre d'un grand écrivain français écrite directement en anglais, qui ne fut jamais publiée en France (les éditions françaises reproduisent le texte remanié de 1733, sensiblement différent de la rédaction anglaise). Quand nous aurons cité une très ancienne *Zaïre* (par M. Fontaine, 1889) et la récente *Sémiramis* publiée par J.-J. Olivier (1946), nous aurons fait le tour des éditions critiques de Voltaire. Il convient d'y ajouter des éditions qui, sans être critiques, se recommandent par la valeur de leurs introductions et de leurs notes : le *Dictionnaire philosophique* et les *Dialogues*, par R. Naves (1936 et 1938), les *Facéties*, par H. Guillemin (1944), les *Mémoires*, par F. Mitton (1945), *Zadig*, par Verdun-L. Saulnier (1946). Citons encore *l'English Note-book* publié par N. L. Torrey (*Modern Philology*, février 1929; c'est un carnet de notes rédigées en anglais pendant le séjour en Angleterre), et le volume d'*Œuvres inédites* (1914), où F. Caussy a recueilli des notes prises en vue du *Siècle de Louis XIV* et de *l'Essai sur les mœurs :* ces textes ne se trouvent pas dans le *corpus* de Beuchot-Moland.

Cette énumération, mise en regard des cinquante ou soixante-dix tomes des *Œuvres complètes*, nous montre qu'il nous manque encore des textes sûrs d'œuvres essentielles, en particulier du *Siècle de Louis XIV* (quelle qu'en soit la valeur, l'édition E. Bourgeois, Hachette, 1890, ne saurait tenir lieu d'une édition critique) et de *l'Essai sur les mœurs*. Aussi sera-t-on souvent amené à consulter les éditions parues du vivant de Voltaire; on peut encore y faire des découvertes.

Enfin, il faut dire que nous n'avons pas d'édition de la *Correspondance générale*. Dès leur parution, les dix-huit volumes de Moland laissaient à désirer. On ne sait si les dates indiquées se trouvaient sur les originaux ou sont des conjectures de l'éditeur; en tout cas, elles paraissent assez souvent inexactes; le texte n'est pas toujours sûr. Des observations et des corrections ont été proposées par Ch. Charrot (*R.H.L.F.*, 1912-1913), E. Ritter (*Z. Fr. Sp. Lit.*, t. XIV), L. Delaruelle (*R.H.L.F.*, 1914), O.R. Taylor (*M.L.N.*, novembre 1950). De plus, il a paru, depuis 1885, un très grand nombre de lettres inédites. En retrouvera-t-on « jusqu'au jugement dernier » ? Les dernières nous viennent de Russie (*R.L.C.*, avril-juin 1951), et l'on peut s'attendre encore à de nouvelles trouvailles. Parfois, un hasard en fait sortir un petit lot de sa cachette : à l'occasion du déménagement du château d'Annemasse, M. Jean Pommier découvrit vingt-sept lettres d'affaires de Voltaire (à M. et Mme de Monthou, *Revue de Paris*, 1er février 1925). Des lettres inédites sont publiées un peu partout, dans des livres, dans des périodiques très divers, et, parfois, très peu connus. Il en résulte une grande gêne pour les « voltairistes »; pourtant, ils n'ont plus le droit de se contenter de l'édition Moland. On trouvera une liste de ces lettres dans la Bibliographie de Mary M. Barr, jusqu'en 1925; au-delà, on consultera le *Manuel Bibliographique* de Jeanne Giraud [1921-1935] (2). Récemment, M. André Delattre a annoncé la publication d'un *Répertoire chronologique des lettres de Voltaire publiées depuis 1885*. Un tel répertoire sera un instrument de travail indispensable, en attendant une nouvelle édition de la *Correspondance*. Nous nous contenterons ici de signaler les massifs les plus importants : au tome III de la *Bibliographie* de Bengesco, cent lettres oubliées par Moland; un lot de lettres de Thieriot (*R.H.L.F.*, 1909); les *Lettres d'Alsace à Mme Denis*, publiées en 1938 par G.-J. Aubry; enfin, les lettres aux Tronchin, qu'on lira dans l'édition établie par M. André Delattre (*Mercure de France*, 1950). Les difficultés qui risquent de retarder encore longtemps l'édition de la correspondance qui nous manque s'aperçoivent aisément. Il faut, chaque fois que la chose est possible, se reporter aux originaux, et c'est un travail considérable. Quand il sera terminé, l'exceptionnelle étendue du texte à publier soulèvera des difficultés financières. Beaumarchais a sacrifié une partie de sa fortune à éditer Voltaire. Mais existe-t-il encore des Beaumarchais ? D'ici là, des publications critiques limitées, telles que celles des lettres écrites d'Angleterre, par L. Foulet (1913), rendraient de grands services.

II. — LES OUVRAGES DE BASE

Il est piquant que Voltaire, qui méprisait l'érudition pure, ait laissé une œuvre qui exigeait d'immenses travaux érudits. Comment pourrions-nous nous orienter dans le labyrinthe des éditions de Voltaire sans la *Bibliographie* de ses œuvres, patiemment élaborée par Bengesco (1882-1890) ? Ses quatre volumes comportent aussi peu d'erreurs qu'il est possible dans un travail de ce genre

(2) Je remercie Mlle Giraud, dont la ***Bibliographie*** **est si utile à tous les chercheurs, pour les renseignements précieux qu'elle m'a communiqués, pendant que je préparais cet article.**

et sont un guide sûr. Mary H. Barr a dressé une bibliographie des ouvrages écrits sur Voltaire (1825-1925), complétée en 1933 (*M.L.N.*, mai 1933). On sait que la bibliothèque de Voltaire, comme celle de Diderot, prit, après sa mort, la route de Saint-Pétersbourg. A la différence de celle de Diderot, elle se trouve encore, intacte, à la Bibliothèque publique d'Etat, à Leningrad. M. Caussy a pu dresser, en 1913, un catalogue des manuscrits (publié dans les *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires*). En 1929, MM. Havens et Torrey ont publié une liste choisie des livres de Voltaire (*Modern Philology*, t. XXVII; voir aussi Havens and Torrey, *Private library of Voltaire at Leningrad*, *P.M.L.A.*, t. XLIII). On nous annonce aujourd'hui que les savants soviétiques s'occupent à dresser le catalogue complet du fonds voltairien, et à relever les très nombreuses annotations marginales de la main de Voltaire.

III. — LES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES (3)

Nous avons réservé pour cette section un des principaux ouvrages de base de la voltairologie (si l'on peut risquer ce mot), les volumes de Desnoiresterres sur *Voltaire et la Société française au XVIIIe siècle.* Il est exceptionnel qu'un ouvrage de biographie aussi ancien (1867-1876) reste encore valable. On ne consultera qu'avec méfiance les nombreuses vies de Voltaire que les vulgarisateurs en ont tiré à l'usage du grand public. Seul mérite d'être excepté le *Voltaire* de Bellessort (1938), pour l'intérêt de ses aperçus sur la psychologie voltairienne. En général, ces biographies peignent le personnage sous l'angle choisi par Desnoiresterres : leur Voltaire est le Voltaire mondain et anecdotique. On trouvera une biographie intellectuelle dans l'étude de G. Ascoli (*R.C.C.*, 1924-1925). Sur un aspect particulier, mais important, des activités de Voltaire, M. Donvez a clairement exposé ce que nous savons de ses affaires d'argent, en a tiré des conclusions psychologiques intéressantes (*De quoi vivait Voltaire*, 1950). Veut-on voir Voltaire à tous les âges de sa vie et dans toutes les postures ? Il faut feuilleter les amusants *Documents iconographiques* rassemblés par L. Giélly (1948).

Malgré tout, il y a dans les volumes de Desnoiresterres des lacunes et des erreurs. Parmi les études ultérieures, la plupart concernent la période des Délices et de Ferney, c'est celle sur laquelle on trouve le plus facilement des documents inédits. Pour nous en tenir à l'essentiel, signalons le livre intelligent et nuancé de P. Chaponnière, *Voltaire chez les Calvinistes* (1936), la substantielle étude de F. Baldensperger, *Voltaire et la Diplomatie française dans les affaires de Genève*, (*Etudes d'Histoire littéraire*, 1939), et l'ouvrage récent de L.-E. Roulet, *Voltaire et les Bernois*, fondé sur des documents inédits, mais partial, en faveur des Bernois, contre Voltaire.

Mais, en matière de biographie voltairienne, les deux nouveautés les plus sensationnelles sont venues de la publication des *Lettres d'Alsace* (1938). Mme Denis n'avait jamais passé pour farouche; depuis longtemps on avait remarqué que Voltaire nourrissait pour elle des sentiments qui n'avaient pas tout à fait la nuance avunculaire. Désormais, le doute n'est plus possible. Telle lettre (celle du 3 septembre 1753) occupe une place brillante dans « l'Enfer » de la correspondance des grands écrivains. Bien que cet amour incestueux soit connu depuis treize ans, admirateurs et ennemis de Voltaire l'ont encore peu commenté. Pourtant, à la lumière de ces « révélations », il y aurait lieu de réviser le portrait psychologique traditionnel. Les *Lettres d'Alsace* nous apprennent encore que Voltaire composa un roman par lettres, dans le genre de *Paméla*. L'héroïne devait ressembler à Mme Denis à qui fut remis le manuscrit, et, pour cette raison, probablement ne retrouverons-nous jamais cette *Paméla* voltairienne. Mais c'est vraiment dommage.

IV. — LA POÉSIE ET LE THÉATRE

Ce sont les parties méprisées de l'œuvre voltairienne. Versification, et non poésie, dit-on: sans doute. Pourtant Voltaire réserve le vers à certains sujets et à certains sentiments. Il a senti la poésie de Racine, mais aussi celle de Shakespeare et de Milton (voir l'*Essay* anglais). Il est poète par éclairs; dans les volumes des œuvres poétiques, il y a un certain nombre de vers à sauver.

Depuis longtemps, le théâtre voltairien est livré aux prospections des chercheurs de sources. Mme Lee-You Ya-Oui, dans sa thèse de 1937, est remontée jusqu'au texte chinois d'où le

(3) Dans cette section et dans les sections suivantes, nous ne citerons, en règle générale, que les ouvrages parus depuis 1920. Pour la période antérieure, on peut consulter R. Naves, *Voltaire, l'homme et l'œuvre*, pp. 169-174.

P. Prémare tira le récit sur lequel Voltaire bâtit son *Orphelin de la Chine*. Elle nous apprend, ce qui n'est pas sans intérêt, que la tragédie française n'a de commun avec la pièce chinoise que les tendances « vertueuses ».* D'autres érudits étrangers ont découvert des sources de *Zaïre* (R.E. Pike, *P.M.L.A.*, 1936), de *Mahomet* (N. Stewart, *R.R.*, 1936), de *Tancrède* (A. Cianaresco, *R.L.C.*, 1939), d'*Alzire* (M.L. Perkins, *M.L. Quart.*, 1943). On pourra poursuivre ces recherches érudites : elles ne changeront sans doute rien au jugement critique qui a été porté sur le théâtre voltairien. Dans sa thèse sur *Le Goût de Voltaire*, Raymond Naves en a équitablement analysé les mérites et les faiblesses. La grande étude de M. Carrington Lancaster (*French tragedy in the time of Louis XV and Voltaire*, 1950) fait ressortir la valeur relative de ces tragédies. Au temps de Lagrange-Chancel et de M[me] du Boccage, *Zaïre* et *Mérope* étaient de grandes œuvres.

V. — L'HISTOIRE, LES CONTES

Ce sont les œuvres les plus lues et les plus prônées, non les plus étudiées. On dit beaucoup de bien de Voltaire historien, mais on le connaît mal. Quels documents utilise-t-il et comment ? Pour répondre à cette question, nous ne disposons que d'études partielles. G. Lanson a examiné les chapitres du *Siècle de Louis XIV* sur les affaires religieuses (*Mélanges Ch. Andler*, 1924), travail complété par E. Bouvier (*R.H.L.F.*, 1938). Les conclusions sont que Voltaire écrit son histoire à l'aide de tout ce qui s'est imprimé sur son sujet, et qu'il oriente ses emprunts selon ses vues personnelles. Mais ces chapitres sur la religion, tout polémiques, présentent un cas particulier. Dans une étude sur l'histoire du *Siècle de Louis XIV*, ses modifications successives et ses sources, suivie d'un spécimen de texte critique, J. Guignard affirme que « dans le *Siècle de Louis XIV* Voltaire est avant tout historien » (*Lettres romanes*, 1951). Sur *l'Histoire de Russie*, M. Lortholary (*Le mirage russe en France au XVIII[e] siècle*, 1951) porte un jugement inverse : tout à son idée d'un Pierre le Grand, Lycurgue des temps modernes, Voltaire écartait avec humeur les représentations de ses informateurs russes; ne sait-il pas mieux qu'eux comment sont faits les monuments de Saint-Pétersbourg, lui qui n'y est jamais allé ? Les faits sont sacrifiés à la philosophie. On dira que *l'Histoire de Russie* est une œuvre bâclée. Mais *l'Essai sur les mœurs ?* Voltaire a-t-il fait de l'histoire, ou de la philosophie de l'histoire ? Ou l'un et l'autre selon les temps ? Il reste à entreprendre une étude d'ensemble sur Voltaire historien.

Les contes furent, dès la fin du XVIII[e] siècle, la partie la plus vivante de l'œuvre voltairienne. On a montré l'influence de *Candide* et de *l'Ingénu* sur le « cycle de Chactas », constitué par Chateaubriand avant le voyage en Amérique (J. Pommier, *R.L.C.*, 1938). On multiplie les éditions annotées de *Candide* et de *Zadig;* les autres contes sont moins bien partagés. On rend hommage à l'esprit de Voltaire. Mais nous n'avons pas d'étude un peu précise sur le style et l'art voltairien du conte et du dialogue. Mentionnons pourtant un excellent chapitre de M. Wade en tête de son *Micromégas*.

VI. — LA PHILOSOPHIE

Lit-on encore les œuvres scientifiques de Voltaire ? En tout cas, elles ont fait l'objet d'un examen judicieux de la part de M. S. Libby (*The attitude of Voltaire to magic and science*, 1935). M. Jean Rostand, étudiant *Les origines de la biologie expérimentale et l'abbé Spallanzani* (1951), a rencontré en chemin Voltaire, caché sous le froc du R. P. L'Escarbotier. On a trop répété que le vieillard de Ferney n'était plus capable de suivre les progrès que les sciences de la nature accomplissaient sous ses yeux. Oui, il eut tort de dire du mal des « coquilles ». Mais il comprit tout de suite l'importance des expériences de Spallanzani, alors que Buffon et Diderot se laissaient prendre aux « anguilles » de Needham. Peut-être les idées scientifiques de Voltaire, après 1750, mériteraient-elles une étude particulière.

Tout n'est pas dit non plus sur la politique de Voltaire. Qu'il ait contribué au progrès du droit criminel, on le soupçonnait. Mais M. Maestro (*Voltaire and Beccaria as reformers of criminal law*, 1942) nous apprend que la lecture de Beccaria lui a fourni les principes juridiques dont il se réclame, en particulier dans l'affaire du chevalier de la Barre.

Toutes ces idées de Voltaire doivent être situées dans l'évolution générale du siècle : on consultera le livre brillant de Paul Hasard sur *La Crise de la Conscience européenne* (1934), et la somme que constitue le grand ouvrage de M. Daniel Mornet sur *Les Origines intellectuelles de la Révolution française* (1933).

Mais Voltaire n'a-t-il fait que répéter ce que tout le monde disait autour de lui ? Depuis une vingtaine d'années, plusieurs travaux, en France et aux Etats-Unis, visent à préciser l'originalité de la pensée voltairienne.

M. Norman L. Torrey, se fondant sur les notes marginales de Voltaire, a étudié l'influence des déistes anglais. *Voltaire and the english deists* (1930) est un livre capital, d'où il ressort que Voltaire a choisi ceux des déistes anglais qui convenaient le mieux à son tempérament, Collins, Woolston, Tindal et Annet, ignorant le plus important, Toland. Il leur emprunte une méthode et des arguments de critique biblique; mais sa philosophie sceptique s'était formée antérieurement, indépendamment de l'influence de ceux-ci (Collins excepté). Nous devons aussi à M. Norman L. Torrey, une étude d'ensemble, *The Spirit of Voltaire* (1938), où il met en valeur des aspects de Voltaire, son déisme, son mysticisme, son humanisme, sa sensibilité, auxquels G. Lanson n'avait pas suffisamment prêté attention.

M. Wade est l'un des critiques qui ont le mieux étudié Voltaire ces dernières années. M. Wade a examiné successivement des œuvres limitées, mais significatives (*Studies on Voltaire*, 1947). Il nous fait espérer une synthèse prochaine. Dès maintenant M. Wade a prouvé que la période de Cirey, loin d'être uniquement consacrée aux mondanités, fut une période de grand travail. Modifiant sur un point les conclusions de M. Norman L. Torrey, M. Wade a établi que ce fut à Cirey que Voltaire commença à s'occuper de critique biblique; la démonstration est fondée sur l'étude d'un manuscrit de Mme du Châtelet récemment retrouvé (*Voltaire and Mme du Châtelet*, 1941). De la continuité, une certaine cohérence, un accent de conviction, tels sont les caractères de la pensée voltairienne qui apparaissent à la lecture des études de M. Wade.

Du côté français, dans deux petits livres vigoureux et de ton très juste, *L'Anti-Pascal de Voltaire* (1935) et *Consistance de Voltaire* (1936), un philosophe, M. J.-R. Carré, a souligné la rigueur de la spéculation voltairienne. Philosophe amateur peut-être, Voltaire ne s'accorde aucune des facilités de l'amateurisme. Sa pensée a une vie qui lui donne de la « consistance ».

Un critique catholique, M. Chérel, a étudié avec sympathie l'attitude de Voltaire à l'égard de la religion (*Déceptions et confiances de Voltaire*, 1941). Mais il a un peu tendance à le convertir. Les indications de M. Chérel, souvent intéressantes, sont, en général, trop sommaires.

La thèse de R. Naves, sur le *Goût de Voltaire*, dépasse l'étude de ses idées littéraires. Les décisions de cet instinct délicat, le goût, ont souvent dicté les conduites et les choix de Voltaire. Sa philosophie tient à son goût, et son goût à son tempérament. R. Naves nous propose le portrait d'un Voltaire qui se veut malin, l'est moins qu'on ne croit, et pèche couramment par excès d'idéalisme. Un Voltaire militant aussi (*Voltaire et l'Encyclopédie*, 1938), qui mène son combat en franc-tireur, à côté des troupes réglées de l'*Encyclopédie*, sous l'œil méfiant de Diderot (cf. aussi N. L. Torrey, *Voltaire's reaction to Diderot*, *P.M.L.A.*, 1935). Enfin, R. Naves a couronné sa carrière, trop tôt brisée hélas !, par un petit livre (*Voltaire, l'homme et l'œuvre*, 1942) qui est peut-être la meilleure synthèse qui ait paru en France depuis celle de Lanson.

En histoire littéraire ni en critique, le dernier mot n'est jamais dit. Excellent en son temps, le *Voltaire* de Lanson n'était pas, Dieu merci, définitif. A son insu, G. Lanson avait éclairé le mieux les aspects de son auteur qu'il préférait. Raisonnable, modéré, scrupuleusement soucieux du vrai, Voltaire l'est certes, à ses heures. Mais M. Norman L. Torrey a opportunément rappelé que « Voltaire est avant tout un partisan ». Le militant, tel est l'aspect, à vrai dire essentiel, que la critique contemporaine remarque surtout dans le personnage de Voltaire; il n'est pas exclu que cette tendance redonne aux études voltairiennes un certain accent de polémique. M. Daniel Mornet remarquait déjà, en 1938, le ton d'apologie du *Spirit of Voltaire* de M. Torrey.

Depuis, qui ne voit que l'événement a redonné de l'actualité au vieux lutteur de Ferney ? Le dernier livre de Raymond Naves fut un acte; Raymond Naves le publia, en 1942, sans concession ni réticence, tel qu'il l'eût fait trois ans plus tôt. Voltairiste et voltairien, au meilleur sens du mot, Raymond Naves est tombé dans la grande bataille contre « l'Infâme ». Car on a vu renaître « l'Infâme », par une tragique métempsychose, dans d'autres corps. Nantie de nouveaux dogmes, appuyée sur les organisations policières les plus efficaces, « l'Infâme » a rallumé ses bûchers. Bien que le combat ne se livre plus dans des conditions aussi favorables, c'est toujours l'homme qu'il s'agit de lui arracher.

R. POMEAU.

De Marivaux à Giraudoux : une famille d'esprits français

J'imagine que si l'âme de Jean Giraudoux écoutait ces voix légères et fraternelles qui appellent chacun de nos écrivains du fond du passé, elle reviendrait au siècle de Marivaux. Les ennemis de Marivaux et de Giraudoux vont sourire, et murmurer que les deux petits-maîtres devaient s'appeler un jour à travers les siècles, et un jour se retrouver. Ne recherchent-ils pas l'obscurité et la complication dans ce qui est le plus simple du monde ?

Giraudoux, par exemple, fait dire à son héroïne, la petite Suzanne perdue au fond de son île du Pacifique, ce que c'est que la préciosité : « Etre précieuse, c'est tresser autour des mots révérés une toile avec mille fils, et dès qu'un souffle, une pensée l'effleure, c'est le cœur qui s'élance du plus noir de sa cachette... » pour les protéger (1). De même, lorsque Marivaux veut évoquer des personnages dont il décrit la physionomie, il utilise une expression aussi étrange : « des porteurs de visage. »

Dans les deux cas, il y a une sorte de jeu complexe sur le sens concret et le sens abstrait des mots : ce cœur qui sort de sa cachette et cet homme porteur de visage, ils donnent un corps à des réalités psychologiques, ils les personnifient.

Mais, diraient nos deux précieux, ces personnifications ne sont pas des effets de style : elles expriment exactement ce que nous ressentons. Le cœur qui garde jalousement les sentiments des jeunes filles, nous le voyons comme une sorte de petit animal qui veille sur ces sentiments et empêche les mots grossiers de venir troubler leur paix. Nous devinons déjà la conclusion (2) que nous prépare Giraudoux, et son maître Marivaux : « Ne vous en prenez qu'à vous- mêmes si vous n'êtes point poètes... » Le malheur est qu'ils n'ont pas tout à fait tort. Tous deux sont des poètes. Mais d'une nature particulière : des poètes précieux.

Qu'est-ce qu'un poète, sinon un « voyant », l'homme qui voit des choses derrière les choses ? Ainsi, celui qui voit sur la côte de Jersey « ce pâtre promontoire au chapeau de nuées » qui garde « les moutons sinistres de la mer ». Mais, dans ce cas, tous les lecteurs comprennent immédiatement. Marivaux et Giraudoux, au contraire, sont des poètes qui recherchent la complication. Derrière toute chose, ils voient quelque chose. Partout, ils découvrent des « correspondances » mystérieuses.

L'origine de cette vision subtile et maniérée du monde semble être l'habitude d'observer le cœur féminin. Si Marivaux et Giraudoux sont minaudiers, façonniers le plus naturellement du monde, n'est-ce point que leurs modèles féminins leur avaient donné cette tentation ? L'âme des jeunes filles leur présentait un miroir changeant où l'artifice avait tant de naturel, et le naturel tant d'artifice, qu'ils en ont conclu de très bonne foi que le naturel et l'artifice étaient une seule et même réalité infiniment subtile, infiniment changeante, qu'ils se devaient de peindre comme ils la voyaient. De ce jour, Ondine et Sylvia étaient nées, en même temps que le mauvais goût précieux.

L'influence des modèles féminins mène ainsi d'un mouvement insensible à la complication, à l'obscurité. Mais ce n'est que l'excès d'un don et l'envers d'une authentique vertu : la délicatesse. Par là on voit s'éclairer tout ce qui fait l'éclatante grandeur de Marivaux et de Giraudoux. Ces poètes précieux sont, dans l'ordre de l'esprit, deux poètes admirables de la grâce et, dans l'ordre du cœur, deux admirables poètes de la pudeur, de l'amour.

POÈTES DE LA GRACE

Ecoutons Giraudoux décrire, après le naufrage de la petite Suzanne, le premier éveil de l'héroïne avec l'éveil du jour, dans l'île merveilleuse qui sort de la brume : « Chaque arbre, dit-il, livrait l'oiseau rouge ou doré qu'il avait gardé toute la nuit en otage pour l'aurore » (3). La

(1) *Suzanne et le Pacifique*, p. 174. (Toutes les références renvoient à l'édition B. Grasset.)

(2) Cette conclusion est développée par GIRAUDOUX dans *l'Impromptu de Paris*.

(3) *Suzanne et le Pacifique*, p. 85.

métaphore est-elle précieuse ? Est-elle gracieuse ? N'est-ce pas plutôt la grâce qui nous lance au visage ce bouquet de poétique fraîcheur ? On pourrait faire la même remarque pour la plupart des métaphores de Marivaux.

Mais il y a plus : la grâce du poète précieux peut s'étendre à l'univers entier. Giraudoux nous en avertit lui-même lorsqu'il déclare que la préciosité consiste à « avoir des relations personnelles avec les saisons, les petits animaux » (Giraudoux n'est-il pas le meilleur écrivain français pour parler des chiens, des chats et des poules...) et même une sorte de « politesse envers la création » (4). Suzanne en donne un bon exemple lorsque, après avoir décrit son île, elle termine en disant : « Telle était mon île, trop scintillante, avec des jours où la nacre, les coquillages étaient faits au Brassa ou au Faitneuf, et tremblante parfois de petits tremblements de terre quand un corail poussait plus vite que les autres ou que trois madrépores discutaient » (5).

Ainsi sommes-nous conduits de la préciosité à la grâce. Un poète fait surgir l'île merveilleuse, il anime ses coraux, il humanise ses madrépores, au point de les faire discuter comme des humains, tout cela dans une atmosphère de dessin animé — dans une sorte de flirt humoristique et attendri avec la création.

Cette grâce cosmique ne se trouve point, semble-t-il, chez l'ancêtre de Giraudoux. Ecoutons pourtant, dans une des plus charmantes comédies de Marivaux, ce dialogue entre un valet et son maître qui, après avoir été trahis dans leurs amours, ont juré de ne plus aimer femme au monde. Au cours du dialogue, intervient un jeu de scène. Le valet Arlequin change brusquement de place en disant : « Monsieur, c'est pour ne pas voir sur cet arbre deux petits oiseaux qui sont amoureux — cela me tracasse. J'ai juré de ne plus faire l'amour, mais, quand je le vois faire, cela me raccommode avec ces pestes de femmes » (6). Ces deux petits oiseaux amoureux, ils sont peut-être uniques dans le théâtre de Marivaux. Par eux, pourtant, commence dans notre littérature un certain murmure de tendresse, une certaine gentillesse de la création jusque dans ses petits objets et ses petits êtres.

Mais la préciosité peut mener plus loin encore, à un certain réalisme qui se situe à mi-chemin de la réalité et du rêve. On a souvent remarqué chez Marivaux cette atmosphère chatoyante qui mêle le rêve à la réalité. Le cadre, la condition sociale des personnages sont aussi irréels que possible. Sylvia n'est-elle pas enlevée par un prince dans un palais magique ? Tout le théâtre de Marivaux est une fête masquée. Mais, dans ce cadre féerique, les sentiments les plus vrais jaillissent des cœurs et suivent leur cours avec une précision et une rigueur inexorables.

Par ce nouveau trait, Marivaux annonce l'art féerique et vrai de Giraudoux. Rappelons-nous l'histoire de Suzanne et celle d'Ondine, ce sont d'admirables féeries qui nous conduisent loin de la petite province française, dans des îles de corail ou dans les glauques royaumes plus fantastiques encore, des Ondines et des Ondins du lac. Rappelons-nous, enfin, la fugue merveilleuse que fait Edmée avec sa fille Claudie, loin du logis conjugal, à travers le sol vierge de l'Amérique. Peut-être même cette fugue, ne l'a-t-elle faite qu'en rêve ? Car tous les éléments matériels en sont flous et inconsistants, ils baignent dans une nuée poétique, mais les éléments psychologiques, la description des sentiments d'Edmée, sont d'une merveilleuse précision.

Comme son frère d'il y a deux siècles, Giraudoux, poète précieux et chatoyant, mêle naturellement les fées, les dieux et les hommes, les présences physiques et les créatures de rêve, les aventures terrestres et les grandes interventions divines — dans une nuée poétique qui rayonne à nos pauvres yeux la douce lumière des paradis retrouvés.

POÈTES DE L'AMOUR

Vous qui n'aimez point ces « petits-maîtres », vous ne sauriez le méconnaître. Aussi, ne pouvant leur refuser la grâce, vous leur refusez la profondeur. L'œuvre de Marivaux et de Giraudoux ne serait que le jeu d'un esprit aérien qui folâtre à la surface du monde sans rien approfondir, un gracieux et futile marivaudage. Relisez pourtant les dernières scènes de *Siegfried*, de la *Guerre de Troie*, d'*Electre*, d'*Ondine*, ou celles des *Fausses Confidences* et du *Jeu de l'Amour*. Vous découvrez deux grands poètes de la pudeur et de l'Amour.

Mais trop souvent, chez Marivaux, de la pudeur on ne voit que la caricature, l'amour-propre, et l'œuvre de Marivaux n'apparaît que comme une perspective des jeux frivoles de l'amour-propre et du hasard. En réalité, les jeux frivoles de salon recouvrent un jeu au sens noble et grave, un

(4) *Juliette au pays des hommes*, p. 230.
(5) *Suzanne et le Pacifique*, p. 111.
(6) *La Première surprise de l'Amour.*

débat farouche dans l'âme féminine, qui « sait qu'elle apporte à l'homme qu'elle aime quelque chose de si beau, de si fragile, de si sensible, qu'elle ne voudrait pas exposer ces trésors à quelqu'un qui en mésusât » (7).

Une âme ressent, dans le désir et la frayeur, l'approche adorable et redoutable de l'amour — voilà les racines profondément humaines de ce qu'on a appelé le marivaudage. Le ballet gracieux dont Marivaux nous donnait le spectacle se ralentit lorsque approche le dénouement de la pièce, et que les incertitudes des cœurs vont trouver l'apaisement si longtemps désiré. Alors, le ballet s'immobilise, les masques légers, sous lesquels se cachaient la tendresse et l'amour, tombent des visages enfin délivrés, et l'amour parle, lance son appel grave et pur que nul ne saurait méconnaître. A la fin du *Jeu de l'Amour et du Hasard* on trouve une de ces scènes émouvantes où l'amour élève enfin sa voix. C'est le moment où Sylvia, fille de condition déguisée en soubrette, rappelle à Dorante, qui veut l'épouser malgré leur différence sociale, la gravité de l'Amour. Pour la première fois, elle dévoile à Dorante le fond de son cœur. « Je vais vous parler à cœur ouvert... Vous m'aimez — mais votre amour n'est pas une chose bien sérieuse pour vous... Vous en rirez peut-être au sortir d'ici, et vous aurez raison... Mais moi, monsieur, si je m'en ressouviens, comme j'en ai peur, s'il m'a frappée, quel secours aurai-je contre l'impression qu'il m'aura faite ? Qui voulez-vous que mon cœur mette à votre place ? Savez-vous bien que si je vous aimais, tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde ne me toucherait plus ? » (8).

Dans ces simples mots, dans ces pauvres mots, Sylvia a dit tout ce qu'elle avait à dire : qu'elle aime Dorante, mais qu'elle ne se sent pas le droit de l'aimer, parce que l'amour est quelque chose de trop grave. Elle a fait un aveu tout chargé de la plus adorable pudeur, en murmurant à mi-voix cet amour que l'on devine plus fort que toutes les différences de classe, plus fort que tout au monde. Tous les personnages de Marivaux ont la même conscience de la gravité des engagements du cœur et tous pourraient dire comme Sylvia : « Savez-vous bien que si je vous aimais, tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde ne me toucherait plus ? » Quand on entend ces humbles mots murmurés par Sylvia, il semble que l'on soit transporté hors de ces boudoirs où l'on connaissait la galanterie, mais point l'amour. C'est comme un souffle frais qui vient balayer toutes les barrières de classe, tous les préjugés, toutes les traditions plus ou moins vénérables. L'amour est le seul maître des cœurs, quiconque l'oublie s'expose à de terribles souffrances. Voilà la leçon de Marivaux. En ce siècle frivole, qui a tant plaisanté des choses les plus sérieuses, il a élevé la petite voix grave de Sylvia pour rappeler que l'on ne badine pas avec l'amour.

Quelqu'un dira cela un siècle plus tard. Sans doute le dira-t-il avec plus de force, avec plus de fièvre que Marivaux, et non pas dans un salon, mais au bord d'une fontaine, dans un jardin plein de fleurs ou sous un rayon de lune romantique. Mais l'inspiration reste la même. Le message de Marivaux précède et prépare le message de Musset. On ne badine pas avec l'amour, avec la dignité, la gravité, l'honneur de l'amour.

Ainsi, Marivaux et Musset apparaissent comme les représentants d'une certaine famille d'esprits de chez nous, qui continuera après eux par les petits-fils de Giraudoux.

En intitulant *Choix des Elues* son dernier roman, Giraudoux n'a-t-il pas annoncé lui-même le sens de son inspiration ? Choisir des élues, voilà sa tâche. C'est « faire élection de créatures romanesques et poétiques, qui sont extra-humaines et quasi-divines » (9), mais qui ne sont telles que parce qu'elles ont été touchées par la grâce de l'amour. Ainsi en est-il de Suzanne, d'Isabelle, de Juliette, d'Eglantine, de Judith, d'Electre, de Geneviève, de Stéphy, de Maléna, de Lia et, enfin, d'Edmée. Toutes sont des élues, des jeunes filles qui ressentent à la fois le désir et la peur de l'amour, « des vierges au seuil du royaume de l'homme, arc-boutées aux portes de ce royaume, pour les empêcher de s'ouvrir ». Elles aussi, comme la petite Sylvia, « elles savent qu'elles apportent à l'homme qu'elles aiment quelque chose de si beau, de si fragile, de si sensible, qu'elles ne voudraient pas exposer leurs trésors à quelqu'un qui en mésusât ».

FUGUES, ÉVASIONS ET FICTIONS

Mais, pour les vierges de Giraudoux, l'amour humain est encore plus grossier que celui qui effrayait tant leurs sœurs d'il y a deux siècles. Elles vivent loin du monde, dans une région irrespirable — Giraudoux a conduit Suzanne, de Bellac, dans une île de corail au milieu des

(7) E. JALOUX : Art. sur Marivaux. *Tableau de la littérature française*, Gallimart, p. 243.
(8) *Jeu de l'Amour et du Hasard*, acte III, sc. VIII.
(9) A. ROUSSEAUX : *Littérature du XXe siècle* (Albin Michel), art. sur Giraudoux.

brumes du Pacifique, parce que là, dans la solitude et la fraîcheur, elle était délivrée des tristesses et des platitudes de l'univers civilisé. Ainsi en est-il de toutes les vierges de Giraudoux, dont la virginité est plus qu'une virginité charnelle, une sorte de virginité sociale qui les tient à l'écart du monde.

Le monde a tellement vieilli, s'est tellement alourdi de conventions depuis Marivaux. Aussi la soif de pureté et de fraîcheur qui hantait le cœur des jeunes filles d'autrefois, hante plus que jamais le cœur des jeunes filles de Giraudoux, dans les vénérables sous-préfectures de la province française. Voilà pourquoi Giraudoux commence l'histoire de *Juliette au pays des hommes* en évoquant le couple de deux jeunes amoureux qui promènent leur tendresse au bord de la petite rivière de leur enfance provinciale : « C'était un jeune homme vieux de vingt ans, près d'une jeune fille jeune de vingt mille ans; c'était la province. »

Nous comprenons maintenant pourquoi la vieille province française ensommeillée depuis des siècles est le point de départ idéal des évocations de Giraudoux. Il faut avoir senti l'atmosphère confinée de Châteauroux, de Bellac, des adorables petites villes qui sont évoquées dans le recueil des *Provinciales*, pour sentir l'appel du large, des brises du Pacifique ou de cette terre américaine — *Amica America* — qui est le lieu favori où Giraudoux rassemble ses rêves d'une vie plus fraîche et plus pure, enfin délivrée des tristesses de la terre, et des platitudes de l'amour trop humain au fond des sous-préfectures françaises.

Les songes des héroïnes de Giraudoux les conduisent dans des pays étranges qu'elles ont découverts dans les livres, et dans ces pays étranges elles entrent en rapport avec des créatures irréelles. Maléna se trouve face à face avec un être tout-puissant qu'elle veut terrasser, et c'est le mystérieux *Combat avec l'Ange;* Isabelle, la petite institutrice provinciale d'*Intermezzo,* est visitée par un spectre; Edmée est hantée par un génie étrange, l'Abastitiel, qui, peu à peu, l'entraîne, comme le démon de sa délivrance, hors du cercle conjugal où elle étouffait. On voit la valeur symbolique de ces démons. Ils lancent aux héroïnes de Giraudoux l'appel d'une vie plus pure et plus fraîche, loin des préjugés, des égoïsmes et des tristesses de la terre. Les vierges entendent cet appel et y répondent de toute leur ferveur. Alors se nouent les liaisons mystérieuses des vierges élues avec les démons et les anges; alors les démons et les anges emportent les élues dans les régions irrespirables des pures amours et des rêves inhumains.

Mais, en même temps, apparaît le danger de ces fuites, de ces fugues. Installées au royaume des élues, les héroïnes de Giraudoux cessent de nous émouvoir. Elles sont trop loin de nous. Elles sont au-dessus des tristesses et des bonheurs humains, dans le paradis glacé des allégories et des fictions. Par cet excès dans l'abstraction Giraudoux rejoint encore son frère d'il y a deux siècles. Marivaux avait subi lui aussi la tentation des allégories abstraites, qui sont une des tares du génie précieux, depuis les troubadours et le *Roman de la Rose.* Comme Giraudoux, Marivaux a écrit des *Intermezzos,* des vaudevilles métaphysiques, comme celles de Giraudoux, ses vierges ont écouté l'appel du ciel, et, parfois, se sont enfuies dans la pure fiction.

Heureusement les héroïnes de Giraudoux ne sont pas toujours inaccessibles et lointaines. L'amour humain vient parfois les atteindre. Ainsi la création d'Edmée dans son dernier roman est une des plus émouvantes de Giraudoux, parce qu'Edmée est en même temps qu'une « vierge élue », une humble épouse humaine. Relisons, au début du livre, la méditation d'Edmée qui, pendant que se déroule le repas de famille, prépare déjà son évasion hors de l'amour humain et conjugal. Il n'est point de femme qui soit plus qu'elle partagée entre les rêves de vie surhumaine et la tentation si humble, si banale, si affreusement quotidienne — la tentation du foyer et de l'amour humain. Edmée cédera d'abord à l'appel du ciel. Et ce sera la fuite avec sa fillette Claudie, loin du foyer, loin de l'étreinte insipide d'un mari polytechnicien qui ne sait pas rêver. Puis elle se lassera de la vie qu'elle mène au gré de ses rêves, loin des servitudes et des petites joies de la vie commune. L'appel de la vie quotidienne. et du mari, se fera entendre. et elle reviendra dans son foyer parmi les humains, après avoir parcouru le cercle des élues.

La même expérience douloureuse rythme le destin de la petite Ondine. Elle a quitté le poétique royaume des vierges surhumaines « qui sont nées depuis des siècles et qui ne meurent jamais » pour rejoindre le plat pays des hommes, où quelques errants comme Hans le Chevalier cherchent en vain « ce qui n'est pas usé, quotidien, éculé... ». Et la vierge de quinze ans, qui est descendue du royaume des eaux pour venir confier à l'homme qu'elle a choisi sa ferveur, sa tendresse et la transparence de son âme d'Ondine, s'en retourne, blessée, trahie par les terrestres amours, au royaume des amours inhumaines, au royaume de l'éternel oubli. Elle aussi, Ondine, a parcouru le cercle des élues, en vivant cette destinée féminine à la fois noble et souffrante. Son histoire est celle de toutes les vierges de Giraudoux et de Marivaux, l'histoire des âmes virginales qui ont tenté, et vécu, la cruelle aventure de l'amour.

PRÉSENCE DE L'AMOUR DANS LE THÉATRE IDÉOLOGIQUE DE GIRAUDOUX

Quelques-unes parmi les pièces les plus célèbres de Giraudoux : *Siegfried*, la *Guerre de Troie*, *Electre*, à première vue, ne semblent pouvoir se ramener à une aventure d'amour. En réalité, derrière ces grands thèmes de la patrie, de la guerre, de la justice, on sent le souffle brûlant de l'amour.

Siegfried, c'est bien l'histoire de l'homme qui a perdu son nom, sa nation, son passé. Mais n'est-ce pas aussi et surtout l'histoire de l'homme qui est ramené à ce nom, à cette nation, à ce passé, par une femme appelée Geneviève ? Geneviève est celle qui, entre toutes, était prédestinée pour arracher Siegfried au néant de l'oubli, car cette « vierge élue » est l'amour d'autrefois en même temps que la douceur et la tendresse française de toujours. Rappelons-nous la scène finale de Siegfried et de Geneviève à la frontière. Siegfried est sur le chemin du retour vers la patrie reconquise, mais, en même temps, sur le chemin du retour vers l'amour retrouvé. Comme le dit Geneviève en voyant que son ami la regarde avec ses yeux d'autrefois, ses yeux de Français : « Ah ! Jacques, dans le pays de l'amour ou de l'amitié, cet élan que tu sens au fond de toi vers l'avenir, c'est là le vrai passé. Viens vers cette patrie sans conditions et sans scrupules. » Et la pièce s'achève sur un admirable duo d'amour entre Geneviève et Siegfried, qui évoquent à tour de rôle dans une sorte de chant lyrique alterné les souvenirs de leurs premières rencontres.

Ce duo entre les deux amants, au seuil de l'amour retrouvé, annonce dix années à l'avance le duo entre les deux amants Hans et Ondine à la fin de leur aventure, au seuil de la séparation et de l'oubli. Comme Geneviève et Siegfried, Hans et Ondine, au dénouement, raniment leurs premiers souvenirs d'amour. Le seul point où se nuancent les deux scènes, c'est que, dans Siegfried, on voit se profiler derrière le visage de l'amour le doux visage d'une patrie bien-aimée.

Il n'en est guère autrement dans la *Guerre de Troie*. Cette pièce évoque la toute-puissance du destin sur les actions humaines. Mais cette toute-puissance de la destinée ne s'exprime pas en termes abstraits, elle est symbolisée par un être de chair : Hélène. Hélène est l'instrument vivant du destin. Elle représente, avec son inconscience et sa passivité lointaines, le point idéal de l'humanité où le destin pouvait descendre. Ainsi s'éclairent d'une lumière réciproque certaine conception de l'amour et certaine conception de la guerre, dont les hommes sont également victimes. L'homme qui se laisse entraîner par une femme fatale, et le peuple qui se laisse entraîner par une guerre fatale — ils font la même erreur, et, entre les deux catastrophes, il n'y a qu'une différence de degré. Ainsi l'amour fatal éprouvé par Hélène et Pâris, dans la torpeur de l'âme et l'exaltation des sens, fait mieux que symboliser, il provoque directement cet engourdissement de l'âme d'un peuple et cette exaltation de son orgueil, qui font la fatalité de la Guerre de Troie — la fatalité de toutes les guerres.

Amoureuse fatale, responsable d'une guerre fatale, Hélène apparaît comme le contraître de ces vierges élues auxquelles Giraudoux a toujours réservé sa tendresse. Elle est la vierge folle, la réprouvée. Rien ne saurait mieux le montrer que ce dialogue de l'Acte II où Andromaque, épouse et vierge élue, pour éloigner de son peuple le destin qui le menace, tente d'éloigner Hélène de son fatal amour. Ainsi la vierge élue supplie la vierge réprouvée. Mais, derrière ce combat passionné de l'amour véritable contre le fatal amour, on voit apparaître en filigrane l'âpre combat d'un peuple contre son destin.

Avec *Electre*, Giraudoux évoque enfin les terribles effets de la justice et de la vérité, dont le feu détruit autant qu'il purifie. Mais la puissance de la justice est ici encore symbolisée par un être de chair, Electre, qui est l'instrument vivant de la justice, comme Hélène de la destinée. Mais Hélène était une réprouvée. Avec Electre, au contraire, nous rentrons dans le paradis des élues. Sa mère, aidée d'un amant, a assassiné son père Agamemnon : il faut qu'elle meure ! Aussitôt qu'elle a retrouvé Oreste, son frère bien-aimé, elle s'arrache au bonheur de le presser sur son cœur, parce qu'elle ne veut pas abandonner dans la somnolence et l'oubli le souvenir du crime. Elle lui découvre ce crime. En réveillant ainsi son frère du bonheur où il allait s'oublier, Electre remplit son rôle de vierge élue — le rôle de toutes les vierges divines qui versent aux hommes engourdis la cruelle clarté de la justice (10).

Ainsi, dans cette affreuse tragédie des Atrides, la justice est symbolisée par une jeune fille qui, devant l'égoïste amour de sa mère, représente le pur amour filial et fraternel. Cette Electre qui a soif de justice, même achetée dans le feu, dans le sang, dans les larmes, cette vierge implacable est l'incarnation de toutes les puretés. A Egisthe le Tyran, qui lui dit pour l'apaiser que « la vie,

(10) *Electre*, acte II, sc. III.

dans ce qu'elle a de plus beau, n'est qu'un accommodement, une acceptation, un renoncement », Electre est celle qui répond d'un mot admirable : « La vie est ce qui nous a été donné pour ne pas transiger. »

* * *

On peut dire que cette pensée est gravée en lettres de feu dans le cœur de toutes les héroïnes de Marivaux comme de Giraudoux. « La vie est ce qui nous a été donné pour ne pas transiger », voilà ce que murmurent dans leur âme secrète et fervente les vierges élues à travers les siècles.

Que Giraudoux leur fasse dire cela à propos du problème franco-allemand, à propos de la guerre et du destin, ou à propos de cette justice qui s'achète dans le sang et dans les larmes — cela prouve seulement qu'il existe une actualité de Giraudoux, qui dépasse le jeu instable des événements du jour. Aussi vaudrait-il mieux parler du « sérieux » et de la « gravité » de Giraudoux. Cette gravité n'a pas souvent été comprise. Cet enchanteur prestigieux a été pris pour un vulgaire prestidigitateur. Et il faut reconnaître que, comme son frère d'il y a deux siècles, il est un peu responsable de la méprise. Comme Marivaux, il n'aime pas la franche lumière du jour, il préfère les jeux de glace compliqués, qui éclairent mieux selon lui l'âme la plus secrète des objets et des êtres — la grâce des petits chats et le cœur des jeunes filles... Le public s'est impatienté devant ce style miroitant de métaphores et d'allusions, sans bien voir qu'il est chez les deux auteurs profondément naturel, ou, si l'on veut, naturellement artificiel. Car c'est le moyen par lequel s'exprime spontanément leur vision poétique du monde.

Vision du monde propre à quelques esprits qu'on pourrait appeler féminins. Ils sont si dangereusement subtils... Et puis leurs modèles préférés sont les modèles féminins, Sylvia et Ondine. Enfin, leur œuvre s'est constituée dans l'atmosphère brillante des salons, où règnent les présences tant aimées, qui leur ont donné, avec leur sens admirable de la grâce et de la pudeur, leurs petites manies et leurs gentils défauts, leur subtilité excessive — enfin ce naturel artifice que les professeurs ont appelé la préciosité.

N'y a-t-il pas là une grande famille française ? Elle est née avec les chevaliers mystiques de la Table Ronde, dans la forêt bretonne où Tristan et Yseult ont senti pour la première fois le souffle enchanté de l'amour. Et elle s'est poursuivie par les ardents troubadours, par Marivaux et par Musset, jusqu'au dernier poète des jeunes filles, le plus gracieux et le plus pur de tous : Giraudoux.

André SÉAILLES.

Étude sur la structure de "La Fin de Satan" *

Hugo n'a pas achevé *La Fin de Satan*, mais il a laissé dans ses papiers des indications formelles sur sa structure (1). Le poème est formé de deux séries d'épisodes qui se situent alternativement sur la Terre et hors de la Terre. Un drame unique se déroule à travers les deux séries : la lutte entre les forces du Mal et celles du Progrès; mais les « livres terrestres » (2) envisagent cette lutte dans l'histoire humaine, tandis que les chapitres intitulés *Hors de la Terre* l'envisagent sur le plan cosmique.

Passons rapidement en revue les diverses parties du poème :

(1) En particulier un plan dont le texte a été publié dans l'édition dite de l'Imprimerie nationale, pp. 274-275.

(2) L'expression de « livres terrestres » est de Victor Hugo lui-même (cf. *ibid.*). Il l'emploie par opposition à « hors de la Terre ».

Hors de la Terre, I : Et Nox facta est. — Ce premier épisode se place immédiatement après la condamnation de Satan. Nous assistons à sa chute à travers l'abîme, tandis que les astres s'éteignent au-dessus de sa tête. Mais une plume de son aile est restée accrochée sur le bord du gouffre, et Dieu dit : « Ne jetez pas ce qui n'est pas tombé. »

La première page. — L'action se situe maintenant sur la Terre. Récit du déluge. Quand les eaux se sont retirées, la fille de Satan, Isis-Lilith, « l'âme du monde mort », annonce à son père qu'elle a sauvé les trois instruments du meurtre d'Abel par Caïn : un clou, un bâton, une pierre. Ce sont les trois « germes du crime », annonciateurs des fléaux qui fourniront le sujet des trois *livres* terrestres.

Livre Ier : Le Glaive. — Epopée de Nemrod, dont le glaive est forgé dans le clou sauvé par Isis. Las de terroriser la Terre, il s'envole vers le Ciel pour attaquer Dieu à coups de flèches. Il retombe mort sans qu'on puisse dire s'il a blessé Dieu. Mais la guerre restera sur la Terre.

Hors de la Terre, II : La plume de Satan. — Un rayon divin vient frapper la plume perdue par Satan; elle se trouve transformée en un ange radieux qui reçoit de Dieu ce nom : Liberté.

Livre II : Le Gibet. — Récit de la Passion du Christ, mis à mort sur une croix fabriquée dans le bâton de Caïn. Sa mort servira de point de départ à une série de crimes commis en son nom par les religions.

Hors de la Terre, III. — Cette partie est la plus développée des quatre parties *Hors de la Terre.* Elle se divise en deux poèmes : *Satan dans la Nuit* et l'*Ange Liberté.* Dans le premier. Satan dévoile son état d'âme : il voudrait haïr Dieu, mais il ne peut s'empêcher de l'aimer. Dans le second, on assiste à la descente de l'Ange Liberté dans l'Enfer : il a reçu de Dieu la permission de rendre visite à Satan. Isis, cependant, proclame que le Mal domine le monde grâce à la prison de la Bastille, qui tient dans son ombre Paris et le monde entier, et dont la pierre angulaire est le troisième des instruments du crime de Caïn. Puis Isis et Liberté se trouvent face à face; le monstre est anéanti par le rayonnement de l'Ange, et celui-ci parvient en présence de Satan, qui finit par l'autoriser à entreprendre la destruction de la prison.

Livre III : La Prison. — Ce livre, qui est à peine esquissé, devait raconter la prise de la Bastille.

Hors de la Terre, IV : Satan pardonné. — L'Ange Liberté se croit damné pour toujours. Mais Dieu lui annonce qu'il est sauvé par la médiation de leur fille commune, Liberté, et grâce à la prise de la Bastille. « Satan est mort », il redevient Lucifer.

Il ressort immédiatement de cette analyse que les diverses parties de *La Fin de Satan* n'ont pas toutes la même signification dans l'économie du drame : les unes correspondent à un enfoncement dans le mal, les autres représentent un pas vers le bien. *Hors de la Terre I, La première Page, Le Glaive, Le Gibet, Satan dans la Nuit,* appartiennent à la première catégorie; *Hors de la Terre II, L'Ange Liberté, La Prison* et *Satan pardonné* appartiennent à la seconde. De fait, cette distinction coïncide avec deux moments différents dans l'inspiration du poète. On sait que *La Fin de Satan,* telle que nous l'avons, provient de deux périodes de travail nettement séparées, l'une en 1854, l'autre en 1859-1860; or, les textes que l'on pourrait appeler optimistes sont tous de la deuxième (3), tandis que les autres, à l'exception du *Gibet,* datent de 1854. Tout se passe comme si l'idée du salut de Satan par l'Ange Liberté n'était venue au poète que lors de la seconde étape de la composition.

C'est pourtant cette idée qui commande la signification du mythe, aussi bien que l'organisation du drame.

LA PORTÉE DU MYTHE

Dans la préface de *La Légende des Siècles*, en 1859, Hugo disait :

« L'auteur [...] a esquissé dans la solitude une sorte de poème d'une certaine étendue où se réverbère le problème unique, l'Etre, sous sa triple face : l'Humanité, le Mal, l'Infini; le progressif, le relatif, l'absolu; en ce qu'on pourrait appeler trois chants : *La Légende des Siècles, La Fin de Satan, Dieu.* »

(3) Quelques vers de *Et nox facta est* (division IX) annoncent que la plume de Satan ne sera pas anéantie, mais ils ont été introduits eux aussi lors de la deuxième étape de la rédaction.

Cette déclaration ne laisse pas d'être assez mystérieuse. Si l'on comprend aisément que *La Fin de Satan* pose le problème du mal, on voit moins bien ce que le poète entend par le mot *Relatif*. Il s'agit, le texte est explicite sur ce point, d'une modalité de l'Etre : de même que Dieu correspond à l'Etre sous le mode de l'Infini, et l'homme sous le mode du progressif, Satan correspond à un mode relatif de l'existence. C'est cette notion qu'il importe de pénétrer.

Hugo veut parler, semble-t-il, d'une existence qui n'aurait pas sa plénitude ni son autonomie. qui ne se connaîtrait qu'en relation avec un créé antérieur. Satan, de même que Lilith, ne serait pas créateur, mais aurait le pouvoir de dévier la création de Dieu de son véritable sens, au point de refaire en elle une sorte de création seconde qui lui serait totalement opposée :

Je veux dans ce qu'il fait tuer ce créateur (4).

Relatif, Satan l'est aussi parce que, dans sa révolte, il garde toujours en lui quelque participation de son essence angélique initiale, quelque nostalgie, quelque amour. Son attitude psychologique n'est jamais la haine pure. Sa haine garde toujours quelque chose d'un dépit amoureux. Au fond de lui-même, il finira par l'avouer, il aime Dieu.

Enfin, Satan se trouve en situation de relativité pour une troisième raison, plus profonde, et qui conditionne plus directement la structure du poème : quoiqu'il appartienne de droit à l'ordre des puissances surnaturelles, il semble qu'il ne puisse rien sans l'homme. Le drame dont il est l'enjeu. et qui se joue entre des forces infernales et célestes, requiert pour se dérouler un engagement sans cesse renouvelé dans les affaires de la Terre. Il ne faut pas croire qu'Hugo considère ce qui se passe dans les livres terrestres comme la simple conséquence, intéressante pour nous, mais en soi secondaire, des événements qui se situent hors de la Terre. Au contraire ce n'est qu'ici-bas que s'opèrent, à travers les destins de l'homme, les règlements de comptes qui décident du sort des puissances surnaturelles. Tout est sauvé pour les forces du mal quand Lilith s'assure la possession des instruments d'un crime commis sur la Terre, comme si la faute de Caïn, dans laquelle Hugo voyait le véritable péché originel, ne pesait pas seulement sur l'humanité mais sur l'univers entier. De même, la prise de la Bastille assure le salut de Lucifer. Nous nous trouvons en présence de faits historiques dont les conséquences sont valables hors des temps sur le plan cosmique.

Autrement dit, par le terme de *relatif*, Hugo semble entendre une sorte d'incarnation des puissances surnaturelles dans le devenir humain. C'est ce qui lui permet d'inclure magnifiquement dans un mythe unique ses deux grandes préoccupations de l'époque de l'exil : la préoccupation religieuse et la préoccupation politique.

Signification religieuse du mythe

La signification religieuse de *La Fin de Satan* repose essentiellement sur les deux personnages surnaturels qui jouent le rôle de démiurges, l'un du mal, l'autre du bien : Isis-Lilith et l'Ange Liberté.

Bien qu'Isis-Lilith soit fille de Satan, il est remarquable qu'en fait elle le dépasse et le domine. C'est elle qui incarne vraiment le génie du mal cher au manichéisme hugolien :

Je suis Isis-Lilith, l'âme noire du monde (5).

C'est elle aussi qui conduit le drame pendant toute la partie du poème où les destins du monde vont s'assombrissant, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle se trouve en présence de l'autre démiurge, Liberté. A partir de ce moment Liberté dirige à son tour le drame. et Satan se montre aussi docile à la voix de celle-ci qu'il l'était naguère à celle de Lilith. Sa position de médiatrice née — elle est à la fois la fille de Satan et celle de Dieu — lui rend facile d'opérer, une fois détruit le principe du mal, la libération des hommes et la résurrection de Lucifer.

Le point crucial du drame, et le plus révélateur des intentions du poète, est donc la confrontation des deux démiurges. Or, que voyons-nous ? Non pas une bataille que concluraient la victoire de l'ange et le châtiment de son ennemie, mais l'anéantissement total de Lilith par la seule présence de Liberté. On retrouve là deux thèses essentielles de la philosophie religieuse de Hugo : le refus de la croyance aux peines éternelles de l'Enfer, et la divinité de la lumière.

(4) *Satan dans la nuit*, V. (Nous nous référons aux divisions adoptées par l'édition de *La Pléiade*, chez Gallimard).

(5) *L'Ange Liberté*, VI.

En effet, si, pour sauver Lucifer, le poète n'avait fait que rejeter sa responsabilité sur une autre incarnation du mal, Lilith, et que celle-ci eût à son tour été condamnée, l'idée même d'une fin de Satan fût devenue illusoire : l'Enfer éternel serait demeuré. Il fallait donc que le génie du mal fût si totalement anéanti que rien n'en subsistât qui pût être puni.

Mais un tel anéantissement ne pouvait guère se concevoir que dans le cadre de cette philosophie kabbalistique de la lumière dont on sait qu'elle hantait le poète de *La Bouche d'Ombre*. Le mal n'étant dans cette perspective qu'une occultation de la lumière, on comprend qu'il disparaisse sans laisser de traces dans l'excès du rayonnement divin :

L'étoile aux feux divins, plus large à chaque instant,
Météore d'abord, puis comète et fournaise,
Fondait le monstre ainsi qu'un glaçon dans la braise.
Quand l'astre fut soleil, le spectre n'était plus (6).

Dieu, en effet, est lumière. La lumière n'est pas pour Hugo un symbole commode, elle est la grande réalité religieuse, et le drame de Satan se déroule tout entier pour et contre elle. Il commence par la chute du proscrit dans les ténèbres — *Et nox facta est* —, pour s'achever au moment où Dieu lui rend son éclat primitif :

Satan est mort; renais, ô Lucifer céleste !
Viens, monte hors de l'ombre avec l'aurore au front ! (7)

Et la même lutte donne leur sens à tous les grands moments du poème : *Entrée dans l'ombre* et *Sortie de l'ombre,* — transformation de la plume en ange Liberté sous l'effet d'un rayon de la clarté d'en haut, — déclaration de guerre de Nemrod au Ciel bleu...

Par là *La Fin de Satan* se situe dans la ligne de tous les grands mythes hugoliens de la même époque, par exemple *Plein Ciel,* qu'elle dépasse cependant par sa richesse et son ampleur.

Signification politique du mythe

En même temps qu'il met en œuvre ses principales croyances religieuses, Hugo illustre, dans les trois livres terrestres de son poème, les trois principes fondamentaux de sa politique : pacifisme, anticléricalisme et liberté.

Le Nemrod du *Glaive* n'est pas un guerrier quelconque; il apparaît comme le fondateur de la guerre. L'eunuque qui lui sert de ministre explique en un long discours comment elle s'est déchaînée sur le monde, l'homme

Ayant bu du sang d'homme et l'ayant trouvé bon (8).

Et la conclusion du livre souligne bien la permanence de ce fléau que Nemrod en mourant n'emporte pas avec lui.

Le Gibet évoque pour Hugo un second crime, celui des religions. Le Golgotha nous est présenté comme le mont

Où la religion, sinistre, tua Dieu (9)

Il faut marquer ici l'opposition formelle qui existe entre le poète et le christianisme quant à la place occupée par la Passion dans l'histoire humaine. Le christianisme considère le sacrifice du Christ comme un holocauste par lequel se trouve racheté le péché originel; il est une démarche de Dieu pour le salut des hommes, et le gage du triomphe dernier du bien sur le mal. Hugo, tout au contraire, quelque respect qu'il ait pour la personne de Jésus, n'envisage la Passion que du côté du crime (10); elle représente à ses yeux une victoire remportée par les forces du mal, où vient

(6) *Ibid.*

(7) Ce sont les deux derniers vers du manuscrit. Le second, qui reste sans rime, est omis dans presque toutes les éditions.

(8) *Livre premier, Strophe deuxième,* I.

(9) Deuxième vers du *Livre deuxième.*

(10) L'idée d'un salut des hommes par la mort du Christ n'est évoquée qu'une fois, très rapidement, dans un dialogue entre Jésus et une sibylle :

« O prophétesse, il faut pourtant sauver les hommes.
— A quoi bon ? — Pour sortir de cette ombre où nous sommes »
(*Livre deuxième, La Judée,* VIII.)

aboutir l'effort mauvais des religions passées, et qui doit engendrer, au nom de la victime, la scandaleuse oppression des religions à venir.

Le troisième livre, *La Prison,* joue dans l'économie de *La Fin de Satan* un rôle tout opposé à celui des précédents : il correspond à un progrès du bien, à l'entrée de la liberté dans le monde. On pourrait dire que la prise de la Bastille tient dans le mythe hugolien la place occupée par la Passion dans la religion chrétienne.

Si l'on veut trouver dans *La Fin de Satan* l'équivalent dans l'ordre de la liberté des crimes contenus dans les deux premiers livres, c'est-à-dire le crime d'oppression dont le troisième livre est la réparation, il faut le chercher dans la partie intitulée *Hors de la Terre, III.* Isis y prend la parole pour expliquer que la Bastille domine Paris, et, par Paris la France et le monde entier. La forteresse, comme le glaive et le gibet, est son œuvre, issue comme eux des armes de Caïn. En détruisant la Bastille, c'est toute son action, ce sont tous les crimes ensemble que vient annuler l'ange Liberté. Aussi Hugo avait-il prévu, dans ses projets pour le troisième livre, la descente de Liberté sur la Terre au soir du 14 juillet. Elle y serait venue appelée par le Masque de Fer, auquel devait revenir la charge de symboliser l'humanité captive.

Ainsi, en faisant de la Terre un champ clos pour le combat des puissances surnaturelles. Hugo n'a fait que donner un retentissement plus fort à l'expression de ses haines et de ses espoirs sur le plan politique. Sa pensée atteint donc à une unité remarquable.

L'ORGANISATION DU DRAME

La même unité qui se manifeste dans la pensée du poète et dans la conception du mythe, apparaît constamment dans l'organisation du drame. L'ingéniosité du détail, l'équilibre des diverses parties, le souffle de l'ensemble, tout concourt à faire de *La Fin de Satan* une des grandes réalisations hugoliennes.

Tous les épisodes, terrestres ou supraterrestres, sont chevillés les uns aux autres par un système très serré d'annonces et de rappels. Ceci est déjà très net dans le mouvement général, puisque Isis conclut le poème de *La Première Page* en annonçant explicitement les trois fléaux du glaive, du gibet et de la prison, et que, dans chaque livre, le poète rappelle non moins clairement leur origine (11). Mais ce souci de cohésion minutieuse est ingénieusement poussé jusque dans le détail des épisodes.

Quand Satan est précipité dans l'Enfer, les paroles qu'il prononce engendrent Caïn et Judas, son crachat donne naissance à Barabbas — trois criminels qui joueront un grand rôle dans le développement du drame. Quand Nemrod construit une cage pour s'élever vers le Ciel, il le fait avec le bois de l'arche; et, quand il retombe mort, c'est

...dans la plaine où Caïn prit Abel,
Champ hideux d'où l'on voit le front noir de Babel (12).

Le livre du *Glaive* s'achève par l'annonce de la domination romaine, et c'est sur l'évocation de cette même domination que s'ouvre le livre suivant, *Le Gibet,* avec *La Terre sous le troisième César.* Dans *Le Gibet* lui-même, au moment de l'arrestation du Christ, Hugo imagine que le jeune homme dont a parlé saint Marc et qui s'est enfui nu en laissant entre les mains des assistants le voile qui l'enveloppait, était en réalité Isis-Lilith, venue pour assister à la trahison de Judas. Plus tard, enfin, quand Satan pousse son long cri de désespoir, il se désole en constatant que César a déjà reçu son pardon, et que Nemrod et Judas, les coupables des deux premiers livres, vont recevoir le leur...

Non moins remarquable que cette ingénieuse organisation du détail est l'équilibre des proportions, — un équilibre surprenant dans une œuvre écrite en deux fois, et, finalement,

(11) Le rappel est particulièrement ingénieux dans le *Livre deuxième.* Hugo imagine que le guèbre Psyphax propose à l'envoyé du sanhédrin de tailler la croix qu'on lui commande dans le bâton d'un antique géant, et il ajoute :

Et la marque d'un meurtre est sur cet arbre horrible.

(*Livre deuxième, Jésus-Christ,* I.)

(12) *Livre premier, Strophe cinquième,* VII.

inachevée. La composition de l'ensemble, avec son alternance de livres terrestres et de parties « hors de la Terre », suffirait à témoigner de cet équilibre. Mais il est, lui aussi, poussé beaucoup plus loin. A l'intérieur de chaque partie se manifeste une alternance des éléments sombres et des éléments de lumière. Aucune, si triste soit-elle, n'est dépourvue de toute espérance. Dans *Et Nox facta est*, poème qui n'exprimait d'abord que le désespoir, Hugo a pris soin d'ajouter, en 1860, la mention de la plume restée sur le bord du gouffre et qui ne doit pas être jetée. *Le Glaive* contient, après le discours de l'eunuque, qui n'est qu'un cri de haine, le discours d'un lépreux qui chante déjà l'amour et la bénédiction; et l'on voit, quand il a fini de parler, la main de Jéhovah se lever derrière la sienne. Pour la même raison le cri de *Satan dans la Nuit* est trois fois interrompu par les chants joyeux des oiseaux, des astres et des anges, et le livre du *Gibet* est coupé par *Le Cantique de Bethphagé.*

Nulle part cependant l'équilibre intérieur entre les éléments du drame n'apparaît mieux que dans *La Première Page*. Ce chapitre se compose de deux parties antithétiques, *L'Entrée dans l'Ombre* et *La Sortie de l'Ombre*. La première évoque le déluge, la seconde le retrait des eaux. Mais *l'Entrée dans l'Ombre* s'achève sur une note optimiste :

> *Et Dieu dit : Je consens que ce monde revive* (13),

tandis que *La Sortie de l'Ombre* se termine sur l'annonce des trois fléaux.

Enfin, au delà de ces habiletés de composition, *La Fin de Satan* nous frappe par la puissance du souffle qui l'anime tout entière. Ce poème ne contient pour ainsi dire pas de longueurs; il est l'œuvre d'un artiste très sûr de lui, ne perdant jamais de vue son but et ne laissant pas s'égarer le lecteur. Qu'on relise par exemple d'affilée la partie qui s'intitule *Hors de la Terre, III* (*Satan dans la Nuit* et *l'Ange Liberté*) : on ne peut manquer d'être pris par l'intérêt passionnant du drame. Les figures de Satan, d'Isis, de l'Ange se détachent très nettes dans un cadre digne d'elles. surhumaines, mais vivantes et psychologiquement concevables. Il en est ainsi dans l'ensemble du poème : à travers la double intrigue terrestre et supraterrestre, une histoire grandiose se déroule, où la violence n'enlève rien à la clarté, ni l'énormité à la crédibilité.

On peut même, à propos de *La Fin de Satan*, parler de sobriété, ce qui n'est pas toujours possible à propos des œuvres du poète. En particulier, le récit de la Passion dans *Le Gibet*, manifeste un souci de respectueuse simplicité; Hugo s'y interdit presque complètement de donner libre cours à son imagination au sujet de la personne du Christ; il l'évoque plus volontiers du dehors, par le rayonnement qu'il exerce, que dans sa propre action. A propos d'épisodes aussi importants que la Cène ou la Montée au Calvaire, il se contente d'insérer dans son récit des lignes de points qui forment le lien entre quelques détails bien choisis, ou bien il renvoie le lecteur aux Evangiles :

> *Ce que la Cène vit et ce qu'elle entendit*
> *Est écrit, dans le livre où pas un mot ne change* (14).

De même, dans une scène qui pourrait être fort mélodramatique, la confrontation d'Isis et de Liberté, le poète s'abstient de toute grandiloquence inutile; à l'invective du monstre l'Ange ne répond rien, se contentant de le regarder fixement, et quatorze vers suffisent pour peindre l'anéantissement d'Isis.

Ainsi, sans surcharge, sans faiblesse et sans puérilité, Hugo conduit jusqu'à son terme son prodigieux récit.

*
* *

Au drame de Satan, tel que le présentaient non seulement la religion traditionnelle, mais aussi la kabbale et la tradition romantique, Hugo a su intégrer le message auquel il tenait le plus dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique. Ce faisant, il a créé un mythe, complexe certes, mais parfaitement cohérent. Il a du même coup réalisé une grande œuvre d'art.

Entre *La Légende des Siècles*, quelque peu disparate et surchargée, et le poème de *Dieu* qui n'est jamais sorti du chaos, *La Fin de Satan*, deuxième pièce de la trilogie, reste, malgré son inachèvement, la plus parfaite, — on oserait dire la plus achevée.

Jacques TRUCHET.

---

(13) *L'Entrée dans l'Ombre*, V.
(14) *Livre deuxième, Jésus-Christ*, VI.

Sur la philosophie de l'agriculture chez Virgile

Sur la valeur de l'agriculture dans les *Géorgiques* on remarque assez vite deux jugements, deux tendances assez différentes pour s'opposer parfois et susciter certaines contradictions. De simples épithètes les laissent de-ci de-là affleurer. Tantôt Virgile annonce :

Si te digna manet diuini *gloria ruris* (I, v. 168).

Tantôt il parle des « auari *agricolae* », de « duris *agrestibus* ». Et ce ne sont pas les paysans seuls qui sont *duri*. C'est l'humanité tout entière, née des pierres semées par Deucalion :

Vnde homines nati durum *genus* (I, v. 63).

Et voici la contradiction la plus saisissante. En un passage, Virgile évoque le passé antérieur aux origines de l'agriculture :

Ipsaque tellus
omnia liberius, nullo poscente, ferebat (I, v. 127 et suiv.).

Ferebat : un imparfait. Dans un second passage, il peint ce qu'est — aujourd'hui et toujours — la vie des champs :

quibus ipsa, procul discordibus armis
fundit *humo facilem uictum iustissima Tellus* (II, v. 459 et suiv.).

Fundit : un présent. L'opposition de ce temps passé et de ce présent c'est toute l'opposition de ces deux tendances. Pour l'une, la terre était plus généreuse jadis; aujourd'hui, il faut durement la solliciter. Pour l'autre, c'est maintenant encore, comme toujours, qu'elle dispense, avec une justice souveraine, une nourriture abondante.

Il est aisé de voir dans Virgile lui-même l'origine de ces deux tendances. L'*ipsa tellus*, commun aux deux textes, rappelle l'Eglogue IV, notamment vers 18 et suivants, la merveilleuse facilité de l'âge d'or, où la nature fournit tout d'elle-même. Mais cet âge d'or, il est, pour l'inspiration bucolique, un présent toujours à notre portée. Et c'est bien un écho des églogues, par exemple du couplet fameux

Fortunate senex ! ergo tua rura manebunt

qu'on découvre dans l'éloge non moins fameux à la fin du chant II :

O fortunatos nimium...

et qui inspire le couplet :

At secura quies et nescia fallere uita
diues opum uariarum... (II, v. 467 et suiv.).

Déjà, le mot *Tempe* se présente ici avec une couleur légèrement fabuleuse. Mais, plus loin, Virgile, passant de la troisième personne à la première, va laisser éclater le caractère tout lyrique et subjectif de ces sentiments :

Rura mihi et rigui placeant in uallibus amnes..., etc. (v. 485).

André Bellessort (*Virgile*, p. 120) n'aimait pas beaucoup ces accents : « Je sens dans cette peinture champêtre moins de poésie que de développements poétiques. On s'étonne même qu'après avoir si magnifiquement loué l'Italie le poète s'écrie : « Que ne suis-je assis dans les frais vallons de l'Hémus, à l'ombre des forêts ! » Pourquoi l'Hémus ? Pourquoi ce rêve d'aller s'asseoir dans

les Balkans (le malheureux !) quand il peut goûter les ombrages de la Campanie et les jardins de Naples ? » On peut ne pas aimer ces accents. Mais je crois qu'il ne faut pas y voir de simples développements poétiques. Si la campagne n'était que l'Italie réelle de tous les jours, ce ne serait pas toute la campagne virgilienne. Et les *Géorgiques* ne seraient pas les *Géorgiques* de Virgile, si l'inspiration des *Bucoliques* n'y avait encore son influence, si sur les champs n'y régnaient encore les enchantements de la rêverie.

La seconde tendance est, au contraire, la tendance nouvelle : celle qui doit à Hésiode et aussi à un contact pris avec les dures réalités. Après les rêves faciles d'une jeunesse enivrée de poésie, les réflexions d'une maturité commençante. Virgile insiste sur les précautions à prendre. les rudes travaux à accomplir. Ce n'est plus la Terre qui offre tout d'elle-même : c'est le paysan qui exerce sur elle ses ordres rigoureux. Regardez, dans les vers 104 et suivants, la valeur des *quid dicam... qui;* vers 112, *quid... quo...* : ainsi se prépare le *nec tamen... nihil;* ainsi s'annonce, dans le développement lui-même sur les détails du long travail rustique, l'explication qui commence aux vers 121 et suivants et qu'on ne peut qualifier de digression qu'en méconnaissant la façon dont elle naît du mouvement de l'ensemble. Certes, l'âge de l'agriculture n'est pas l'âge d'or : il lui a, au contraire, succédé; il est celui de l'effort. Mais quel est le sens, quelle est la valeur de cet effort ? Est-il le résultat d'une condamnation ? Ici non. Jupiter, en mettant fin au règne de Saturne, a éveillé les mortels : voyez le vers 124, injurieux pour l'indolente quiétude du bon vieux temps. Il a fait naître les arts. Un peu plus loin, et ce n'est pas sans une certaine incohérence, Virgile attribue à Cérès, selon les traditions mythiques de Grèce et, plus précisément, d'Athènes et d'Eleusis, ce que le vers 134 imputait à Jupiter.

La loi de l'effort est évoquée à nouveau aux vers 199 et suivants. Il est question de semences qui dégénéreraient rapidement si les hommes n'opéraient chaque année de judicieux triages

...sic omnia fatis
in peius ruere ac retro sublapsa referri
non aliter quam qui aduerso uix flumine lembum
remigiis subigit si bracchia forte remisit
atque illum in praeceps prono rapit alueus amni.

Derrière le menu fait de pratique agricole, soudain agrandi par la comparaison, toute une philosophie de l'effort, qui est liée à une vue pessimiste des choses, celle même qui se trouve dans la conception hésiodique des âges. Celle qu'Horace appliquera aux générations des hommes (*Odes*, III, 6, 45 et suiv.) et qui donnera un arrière-plan inattendu et désolé à sa philosophie de l'éducation, dans les *Odes romaines*, comme le péché originel au côté sévère de la morale chrétienne :

Damnosa quid non inminuit dies ?
Aetas parentum, peior auis, tulit
nos nequiores, mox daturos
progeniem uitiosiorem.

Rien ne s'oppose plus à l'idée moderne d'un progrès conçu comme une force irrésistible qui porte les hommes, comme un produit nécessaire de toute l'évolution du monde. Mais il ne s'agit pas de se laisser aller au désespoir, et ce pessimisme, chez Virgile et chez Horace, conduit non à l'angoisse d'une méditation sans issue sur l'existence, mais au raidissement dans l'effort : le paysan le sait bien qui, jusqu'à sa mort, défendra inlassablement son champ contre la nature toute prête à le lui reprendre avec ses mauvaises herbes.

Il n'y a pas une contradiction absolue entre les deux tendances virgiliennes. La glorification de l'effort humain est loin d'être sans réserves et sans arrière-pensées. Et l'on pourrait dire aussi que, parmi les formes de l'effort humain, l'agriculture est celle qui reste le plus près de la simplicité, de la paix primitive et que c'est de là que lui vient sont excellence : cf. en II, les vers 532 et suivants où, en contradiction avec le chant I qui le reléguait dans le passé révolu, le règne de Saturne est identifié directement avec la vie des champs qui est celle des vieilles générations de l'histoire romaine.

*
* *

Varron, dans le *De re rustica,* a des considérations qui aident à comprendre Virgile et ses contradictions apparentes ou réelles, surtout si l'on remonte à leur origine et cette origine, c'est Aristote, que l'on retrouve toujours dès qu'il s'agit de l'histoire antique de la civilisation.

Varron rappelle l'antériorité de la vie rustique sur la vie urbaine. Celle-ci est datée par lui —

qui se souvient ici sans doute de ses travaux de chronologie universelle — de la fondation de Thèbes et de Rome (Thèbes de cette Béotie où naîtra Hésiode !). Et Varron d'ajouter, ce qui est important : *nec mirum, quod* diuina natura *dedit agros, ars humana aedificauit urbes.* Voilà qui éclaire au passage le *diuini... ruris* de Virgile (I, 168). La vie des champs est donc la vie naturelle. Elle est aussi la vie meilleure : *neque solum antiquior cultura agri, sed etiam melior.* Et Varron, usant d'une méthode familière à l'érudition antique, mais notamment à celle de l'école d'Aristote (cf. mon *Culte des Muses chez les philosophes grecs,* p. 206 et suivantes) le prouve par les traditions religieuses des hommes d'autrefois, telles que le langage les conserve, par une étymologie du nom de *Thebae.*

C'est Varron lui-même qui nous reporte pour l'origine de ces idées à un disciple d'Aristote, Dicéarque. D'après II. I, 3-4, il y a eu décadence progressive des origines à nos jours : *Necesse est humanae uitae ab summa memoria gradatim descendisse ad hanc aetatem, ut scribit Dicaearchus, et summum gradum fuisse naturalem, cum uiuerent homines ex iis rebus, quae inuiolata ultro ferret terra, ex hac uita in secundam descendisse pastoriciam... tertio denique gradu e uita pastorali ad agri culturam descenderunt in qua ex duobus gradibus superioribus retinuerunt multa...*

Et Dicéarque, en bon spécialiste qu'il était des idées pythagoriciennes, précisait par une comparaison musicale la supériorité de la vie pastorale sur la vie agricole proprement dite : celle-là est, des deux flûtes, celle qui attaque les airs *incentiuam,* la flûte de droite; celle-ci, celle qui les accompagne *succentiuam,* la flûte de gauche (I, 2, 16). C'est sur le modèle d'une œuvre perdue de Dicéarque — d'où devaient provenir ces considérations de philosophie historique — le Βίος Ἑλλάδος que Varron avait lui-même écrit une de ses œuvres, le *De vita populi romani,* où son érudition avait en somme donné les matériaux d'une histoire de la civilisation romaine. Il n'est pas interdit de penser que Virgile l'avait lue : et c'est là aussi, je ne puis en douter pour ma part, qu'il avait puisé une bonne part de ce qu'il dit sur les fêtes primitives de la religion rustique (I, 338 et suivants; 380 et suivants). C'est l'avis récemment exprimé par M. Waszink.

Nous n'avons plus ni le *De vita populi romani* ni le Βίος Ἑλλάδος de Dicéarque, mais nous avons la *Politique* d'Aristote et je voudrais attirer l'attention des lecteurs des *Géorgiques,* qui seront peut-être surpris d'y être renvoyés, et pourtant ce grave et illustre traité fournit la meilleure matière pour commenter le fameux éloge de la vie rustique au livre II des *Géorgiques.* Et, comme d'Aristote à Virgile il y a Dicéarque et Varron qui font la liaison, que le second n'ait peut-être pas lu le traité du premier n'empêche pas qu'il ait comme respiré l'air de ses réflexions.

« Si les laboureurs sont les plus nombreux, c'est la première de toutes les démocraties; si les artisans et les mercenaires sont en plus grand nombre, c'est la dernière. » (IV, 10, 2, trad. Barthélemy Saint-Hilaire.) Et encore : « Quant aux classes différentes de celles-là (celles des laboureurs et des bergers), et dont se composent presque toutes les autres démocraties (ici Aristote ne peut manquer de penser à Athènes), elles sont bien inférieures à ces deux premières; leur existence est dégradée; et la vertu n'a rien à faire avec les occupations habituelles des artisans, des marchands et des mercenaires. » (VI, 2, 7.) « La classe la plus propre au système démocratique est celle des laboureurs; aussi la démocratie s'établit sans peine partout où la majorité vit de l'agriculture et de l'élève des troupeaux. Comme elle n'est pas fort riche, elle travaille sans cesse et ne peut s'assembler que rarement; et, comme elle ne possède pas le nécessaire, elle s'applique aux travaux qui la nourrissent et n'envie pas d'autres biens que ceux-là. Travailler vaut mieux encore que gouverner et commander là où l'exercice du pouvoir ne procure pas de grands profits; car les hommes, en général, préfèrent l'argent aux honneurs. » (VI, 2, 1.)

L'opposition entre les paysans et ceux qui ont en vue le profit (le profit plus que le pouvoir) est celle que Virgile développe dans le passage bien connu

Sollicitant alii remis freta caeca..., etc

Mais Virgile illustre l'idée par des exemples romains et contemporains, tirés d'un passé récent et douloureux. Il s'accorde avec Aristote pour attribuer aux paysans un mérite qui n'est pas celui que notre psychologie leur concède le plus souvent.

Mais, qu'on lise attentivement Aristote : on verra que ce désintéressement est tout relatif et vient de ce que les laboureurs, par leur travail, acquièrent seulement le nécessaire. En réalité, à une économie d'échange est préférée une forme plus primitive où l'homme vit de ce qu'il produit, tout en travaillant sans cesse. C'est ce que dit aussi Virgile :

Hinc anni labor, hinc patriam paruosque nepotes
sustinet...
Nec requies quin aut pomis exuberet annus...

Aristote insiste sur le fait que le paysan retenu aux champs n'a pas loisir de se livrer aux agitations de l'agora. Il l'a dit dans un des passages cités : « Comme elle n'est pas fort riche, elle travaille sans cesse et ne peut s'assembler que rarement. » Il le redit plus longuement. Parlant des artisans, marchands et mercenaires, il note : « Il faut remarquer que, tourbillonnant sans cesse dans les marchés et les rues de la cité, cette masse se réunit sans peine, on peut dire, en assemblée publique. Les laboureurs, au contraire, disséminés dans les champs, se rencontrent rarement entre eux et ne sentent pas autant ce besoin de se réunir. » (VI, 2, 7.) Et encore : « Quand les agriculteurs et les gens de moyenne fortune sont souverains de l'Etat, l'Etat doit être régi par la loi, puisque les citoyens, occupés des travaux qui les font vivre, n'ont pas le loisir de vaquer aux affaires publiques; ils s'en remettent donc à la loi, et ne se réunissent en assemblée politique que dans les cas tout à fait indispensables. » (IV, 5, 3.)

De même, Virgile :

Illum non populi fasces, non purpura regum
flexit...

Non res Romanae perituraque regna : neque ille
aut doluit miserans inopem aut inuidit habenti.
...nec ferrea iura
insanumque forum aut populi tabularia uidit.
(V. 495-502.)

Mais, sur ce point, chose inattendue, Virgile semble aller plus loin qu'Aristote. Pour celui-ci, l'impossibilité pour le paysan de se rendre à de multiples assemblées du peuple favorise le jeu d'une démocratie fondée sur la loi et soustraite à la démagogie. Pour Virgile, qui est sous l'effet des guerres civiles, l'indifférence de l'agriculteur pour la vie de la cité est exaltée là où elle semblerait confiner au manque de patriotisme : *non res romanae perituraque regna...* Auguste devait s'accommoder assez bien de cette passivité comme idéal d'opinion publique ! Toutefois, Virgile n'en dit pas moins que le paysan *patriam... sustinet.* Il n'en exalte pas moins ses vertus guerrières grâce auxquelles Rome a grandi.

Aristote, à la différence de son disciple Dicéarque, tout en louant la vie pastorale, semble la mettre au rang inférieur : « *Après* le peuple agriculteur, le peuple le plus propre à la démocratie, c'est le peuple pasteur et vivant de ses troupeaux. Ce genre d'existence se rapproche beaucoup de l'existence agricole; et les peuples pasteurs sont merveilleusement préparés aux travaux de la guerre, d'un tempérament robuste et capables de supporter les fatigues du bivouac. » (VI, 2, 7.)

Toutefois, en d'autres passages, le philosophe est loin de rester fidèle à ces éloges. Bien mieux, il oppose laboureurs et citoyens de son état idéal : « Les propriétés appartiendront en propre aux citoyens; et les laboureurs seront nécessairement ou des esclaves, ou des barbares, ou des serfs. » (VIII, 8, 5.) « (L'existence de l'Etat) ne peut d'une part se passer de laboureurs, d'artisans et de mercenaires de tout genre; mais, d'autre part, la classe guerrière et la classe délibérante sont les seules qui le composent politiquement. » (*Ibid.*, 7.) « Quant à ceux qui le doivent (le territoire) cultiver, si l'on a le choix, il faut prendre surtout des esclaves, et avoir soin qu'ils ne soient pas tous de la même nation, et, surtout, qu'ils ne soient pas belliqueux. » (*Ibid.* 9.) Comment expliquer cette palinodie ? On a supposé — et l'explication pourrait bien être la bonne — qu'Aristote rejetait dans le passé son idéal du laboureur fondement de la meilleure démocratie et ne croyait plus possible d'y revenir dans les conditions du présent. S'il en était ainsi, son évocation ne serait pas loin d'avoir le caractère nostalgique qu'à bien des égards le texte de Virgile présente aussi. Mais, chez Virgile, il n'y a pas retombée à un réalisme qui s'accommode des conditions présentes. On doit penser que chez Dicéarque inspirateur de Varron, chez Varron inspirateur de Virgile, la glorification de l'état agricole était, plus nettement encore que chez Aristote, reportée au passé : cela s'accorde avec le cadre historique de leur dessein, histoire de la civilisation grecque ou romaine.

Nous savons, par d'autres fragments, que Dicéarque, selon les traditions mythiques des Grecs, identifiait au règne de Kronos cet état de nature qu'il admettait aux origines. Virgile ne manque pas d'évoquer de même *aureus Saturnus* au vers 538. Bien mieux, il fait coïncider la fin de cet âge d'or avec le meurtre impie des jeunes taureaux. Or, c'est là une tradition d'origine pythagoricienne, qui, parmi tous les animaux dont elle condamnait la mise à mort afin de s'en nourrir, distinguait tout particulièrement le bœuf laboureur. Mais j'ai pu montrer que cette tradition avait été accueillie dans l'école d'Aristote notamment par Théophraste. L'allusion des *Géorgiques* pourrait donc bien, elle aussi, remonter à Dicéarque par Varron.

Une des leçons à tirer de ces rapprochements pourrait être la suivante. Il a régné longtemps une tendance bien fâcheuse à lire les œuvres des anciens d'un œil distrait et à n'y plus reconnaître que des lieux communs : les uns en dénoncent la banalité, les autres en exaltent la vérité permanente. Mais les uns et les autres trop souvent, ont lu trop vite et, dès lors, n'ont pas compris; ils ne se sont pas donné à eux-mêmes le contenu véritable du texte parcouru. Les Latins ont plus que les Grecs souffert de ce manque d'attention qui n'est qu'une des formes de l'ignorance. Il s'en faut qu'on y remédie toujours comme il conviendrait. Un effort méritoire a été fait pour réintégrer les œuvres dans le cadre de la vie antique, de la civilisation : mais très souvent entendue dans un sens presque uniquement matériel. Un autre effort, méritoire aussi, a tendu à nous rendre sensibles à certaines survivances de modes de pensée plus ou moins primitifs, dans la religion notamment. Mais il conviendrait de se persuader que l'âme même des grandes œuvres est malaisément atteinte par ces procédés, qui conviendraient aussi aux civilisations arriérées de l'Australie et du Niger. Seule l'histoire des idées et celle de la philosophie permettent de rendre justice à leur contenu. Il ne me paraît pas sûr qu'en France nous leur donnions à l'heure qu'il est pour l'antiquité, dans la formation courante des maîtres de latin et de grec, la place qu'il faudrait.

La gloire de Virgile est-elle amoindrie s'il nous faut faire appel à la *Politique* d'Aristote pour commenter son éloge du paysan ? Il me semble que c'est tout l'inverse. De même que ce n'est pas diminuer Cicéron que de prouver, comme je l'ai fait ailleurs, que son fameux *otium cum dignitate* lui est dicté par une inspiration philosophique et morale, dont la source première est le même Aristote. Que des pages qui donnent un accent si romain soient nourries des réflexions grecques ne peut étonner ou rebuter que qui cherche dans un romantisme périmé le secret de l'originalité d'un peuple.

Pierre BOYANCÉ.

Les jeux olympiques

Parmi les grands concours qui réunissaient périodiquement les Grecs en fêtes solennelles et panégyries pittoresques, aucun ne put jamais rivaliser de splendeur ni d'influence avec les Jeux Olympiques. Encore aujourd'hui, l'admirable ensemble de monuments exhumés par près de cent ans de recherche archéologique justifie, à lui seul, aux yeux du voyageur, leur réputation qui a traversé les siècles. Ce n'est donc pas sans raison qu'en 1896, voulant rénover un idéal d'harmonieux développement moral et physique susceptible de réconcilier les nations, P. de Coubertin fit revivre le nom des Jeux Olympiques pour la panégyrie du sport moderne qui sera organisée cette année pour la douzième fois (1).

LÉGENDE ET HISTOIRE

Le premier de leurs titres à la prééminence dans l'antiquité était leur ancienneté. La tradition pour les autres grands concours panhelléniques ne remontait pas au delà du VIIe siècle av. J.-C. (2). Les Jeux Olympiques, au contraire, auraient été célébrés pour la première fois en 776, et l'on en donnait à preuve une liste de vainqueurs, ou *olympioniques*, dont l'ancienneté est certaine et repose probablement sur la compilation des archives du sanctuaire par un sophiste du Ve siècle, familier

(1) Les Jeux Olympiques modernes ont vu le jour en 1896 à Athènes. Puis, ils ont été célébrés en 1900 à Paris, en 1904 à Saint-Louis, en 1908 à Londres, en 1912 à Stockholm, en 1920 à Anvers, en 1924 à Paris, en 1928 à Amsterdam, en 1932 à Los Angeles, en 1936 à Berlin, en 1948 à Londres et, en 1952, ils auront lieu à Helsinki.

(2) La partie musicale des Jeux Pythiques existait probablement déjà vers 675, mais le concours athlétique ne fut fondé qu'en 590; les Jeux Néméens n'apparaissent historiquement qu'en 573; les Jeux Isthmiques existaient à l'époque de Solon, mais on n'en a pas de trace antérieure. On ne tient pas compte ici des fondations légendaires.

de Socrate. Hippias d'Elis. Mais c'était encore trop peu de cette ancienneté. Les Dieux eux-mêmes illustraient de leur gloire cette fondation. Toutefois, reflétant les origines troublées de la Grèce archaïque, les légendes ne s'accordaient pas sur leur premier organisateur. Si Zeus a toujours accueilli dans son sanctuaire concurrents et spectateurs, les anciens maîtres du pays d'Elide revendiquaient cet honneur pour leur héros Pélops dont la tombe fut jusqu'à la fin vénérée au centre de l'enclos sacré de l'Altis. Mais, par la suite, les envahisseurs doriens tentèrent de lui substituer Héraklès, qui aurait apporté du pays des Hyperboréens l'olivier dont les rameaux fournissaient les couronnes offertes en prix, et remporté le premier la victoire.

De toute manière, les héros n'avaient qu'offert un modèle aux humains et c'était un roi d'Elis, Iphitos, qui avait, pour la première fois, organisé le concours où Koroibos avait remporté la course du stade. Les premières célébrations n'eurent, d'ailleurs, sans doute, qu'un éclat local. Seules les cités voisines y dépêchaient leurs champions. Un événement historique important allait étendre au loin le renom des jeux. A la veille du douzième concours (732), les Spartiates s'emparèrent de l'Ithôme de Messénie et, dès lors, leurs athlètes participent activement à la fête. Le renom et la gloire de Sparte, pendant les deux siècles à venir première puissance de la Grèce, y attirent les concurrents en foule. Un athlète athénien y triomphe pour la première fois en 696 et un ionien en 688. Toutes les autres cités suivirent leur exemple. Mais Sparte n'entendait pas se contenter de la gloire acquise par ses citoyens dans les joutes du stade. Suzeraine exigeante, elle voulait encore confisquer à son profit l'influence du sanctuaire. Elle tenta de s'immiscer indûment dans la légende et d'imposer Lycurgue comme collaborateur d'Iphitos pour la fondation du concours. Ne pouvant régner directement à Olympie, elle chercha du moins de fidèles prête-nom.

Or, dès l'origine, la possession du territoire sacré était âprement disputée entre les Arcadiens de Pise, cité toute voisine, et les « Etoliens » d'Elis. La communauté d'une origine dorienne engagea Sparte à soutenir les Eléens, et cette intervention amena une longue période de troubles dans l'histoire des jeux. Prédominants, grâce à l'appui lacédémonien tant que celui-ci fut puissant, les Eléens durent céder aux Pisates après la défaite subie par leurs protecteurs des mains des Argiens vers 670, non sans efforts pour ressaisir la maîtrise. Ils obligèrent ainsi, au moins une fois, le roi Pantaléon de Pise à faire célébrer les jeux sous la menace de ses troupes (644). Mais, débarrassés de leurs difficultés avec les Argiens et les Messéniens, les Spartiates reprirent leur politique et pensèrent en assurer le succès en soutenant leurs protégés qui détruisirent Pise en 572. Cet acte de violence inouïe allait, du moins, maintenir pour un siècle la paix en Elide et les jeux en reçurent un surcroît de lustre : leur plus grande prospérité date, en effet, du VIe et du début du Ve siècle.

Mais, lorsque, en face de Sparte, la jeune et turbulente puissance d'Athènes parut vouloir faire à son profit l'unité du monde grec, les troubles reprirent et les vicissitudes du sanctuaire suivent celles de la politique internationale : en 472, Elis adopte un régime démocratique pro-athénien et sort de la ligue péloponnésienne. Sparte multipliera les efforts pour ramener à l'obéissance son alliée indocile et n'y réussira pleinement qu'à la fin du siècle, avec la brutalité qu'on lui connaît. Sa défaite à Leuctres, trente ans plus tard, ranime encore les appétits réfrénés. En 364, les Arcadiens firent célébrer les jeux sous leur présidence, imposée par les armes. Ce devait être pourtant la dernière tentative pour confisquer par la force le prestige d'Olympie. Dès 360, les Eléens redeviennent les maîtres jusqu'à la conquête romaine. Mais il n'y a peut-être pas lieu de se réjouir d'une si longue paix, due seulement à l'agonie de la Grèce propre comme centre de l'hellénisme. Alors qu'Alexandrie, Pergame, Antioche étaient devenues les capitales du monde civilisé, la force des Etats avait mieux à faire qu'à s'assurer la maîtrise d'un sanctuaire, si vénérable fût-il, caché dans un canton perdu de l'Elide pastorale.

LES CONCOURS

I

C'est donc à l'époque où Pindare célébrait en vers immortels la gloire des olympioniques qu'il faut nous placer pour reconstituer par la pensée l'ordonnance d'un de ces concours qui attiraient les foules des points les plus éloignés du monde hellénique. Les jeux avaient lieu tous les quatre ans (3), au fort de l'été, entre fin juillet et début septembre (4), au moment de la pleine

(3) Ils étaient *pentétériques* pour parler comme les Grecs qui comptent à la fois l'année de la précédente célébration et celle de la prochaine.

(4) Il est impossible de préciser davantage, vu les fluctuations du calendrier luni-solaire dont se servent les Grecs. Il y avait, en principe, 99 mois lunaires pour deux olympiades, l'une de 49 et l'autre de 50 mois. Dans ces conditions, les premiers jeux avaient lieu au début, les autres à la fin de la période de variation.

lune. Pour permettre à tout le monde d'entreprendre sans danger un voyage souvent fort long, les Etats s'engageaient à respecter une trêve sacrée ou ἐκεχειρία, pendant laquelle les hostilités étaient suspendues et le sanctuaire inviolable (5). Les pèlerins devaient pouvoir circuler à travers la Grèce sans être molestés et les cités étaient responsables des infractions commises par les particuliers. De lourdes amendes menaçaient les contrevenants et le refus de les payer entraînait l'excommunication des jeux. Avant chaque célébration, trois *spondophores* éléens allaient partout proclamer la trêve et les cités se faisaient gloire de les recevoir magnifiquement. Ils avaient d'ailleurs partout leurs hôtes attitrés, ou *théorodoques*, qui avaient le privilège d'être officiellement reçus par les organisateurs.

La cérémonie durait sept jours: mais les pèlerins ne manquaient pas d'arriver quelque temps à l'avance. Tout leur plaisir ne résidait pas, en effet, dans la partie officielle du programme. Les Grecs ont toujours eu une réputation méritée d'avisés commerçants. L'affluence attirée par les jeux était une trop belle occasion pour être manquée, et les marchands installaient nombreux leurs éventaires autour du sanctuaire et sur les routes d'accès. Les Eléens autorisaient cette foire, persuadés de n'y rien perdre, et leur agoranome avait fort à faire pour en assurer la police. La scène n'était sans doute pas moins animée, colorée, bruyante que dans les panégyries de la Grèce moderne. Mais on y trouvait aussi des distractions plus relevées. Quelle meilleure occasion de s'assurer une réputation universelle pour les poètes, les artistes, les sophistes ? Il n'y avait pas de partie artistique dans le programme des jeux. Nul doute, pourtant, que bien des gloires de tout ordre n'aient été consacrées aux applaudissements de la foule des jeux. Plusieurs odes de Pindare y ont été déclamées et on y lut des fragments des *Histoires* d'Hérodote. Que de telles œuvres aient retenu l'attention de ce public est un témoignage éclatant du niveau auquel avaient atteint les esprits de ce temps. La tombée de la nuit n'amenait pas la fin de l'animation. Les bâtiments officiels n'abritaient que quelques hôtes de marque et les maisons du petit village étaient trop peu nombreuses pour l'affluence. La majeure partie des pèlerins dormait à la belle étoile sous les grands pins du Cronion, et le doux éclat de la lune, fort tard dans la soirée, illuminait danses et chants avant qu'enfin chacun reposât dans la nuit tiède de l'été grec.

L'organisation du concours appartenait aux Eléens. Ils désignaient à cette fin des magistrats spéciaux, les Juges des Grecs ou *hellanodiques*. D'abord unique et recrutée héréditairement dans la famille royale des Oxylides, cette magistrature devint collégiale et s'éleva progressivement à dix membres. Elle fut aussi réduite à une olympiade. Bien que nous ne connaissions pas le détail de sa tâche, nous savons qu'elle était minutieusement réglée, surveillée par un Conseil olympique et sanctionnée par un serment, prêté avant l'ouverture des jeux sur l'autel de Zeus Horkios. Les hellanodiques disposaient pour assurer la police d'un corps d'*alytai*, dont le chef devint un personnage important à l'époque romaine. Au serment et aux obligations des juges répondait une réglementation parallèle des concurrents. Pour être admis aux épreuves, il fallait être libre et Grec, n'avoir commis nul crime et, en particulier, aucune rupture de l'ἐκεχειρία. Mais une tolérance curieuse permettait de se faire inscrire sous une fausse nationalité. En 420, le Lacédémonien Lichas se déclara Thébain, Sparte étant à ce moment exclue du concours. La supercherie fit un beau scandale, mais la victoire de Lichas à la course de chars demeura valable. Les athlètes subissaient au gymnase d'Elis un long entraînement sous la surveillance des hellanodiques en se conformant à des règles précises, puis, trente jours avant les épreuves, se rendaient avec les juges en procession solennelle à Olympie et y prêtaient serment de concourir loyalement. Toute infraction était punie de lourdes amendes dont le produit servait à fondre des statues de Zeus en bronze (les *Zanes*), placées sur la voie sacrée qui, à travers l'Altis, menait au stade. Pareilles mesures réglaient la conduite des entraîneurs ou *aleiptai* dont certains acquirent une haute renommée et le droit d'être célébrés par Pindare ou Bacchylide.

Cinq des sept jours de la fête officielle étaient consacrés aux épreuves athlétiques, mêlées d'ailleurs de cérémonies religieuses. On est en droit de penser qu'il en a dû être ainsi dès l'origine, car, malgré une tradition tenace, le programme du concours a toujours compris plusieurs épreuves (6). Au début du v[e] siècle, on en comptait treize (7) et, pour les mener à leur terme

(5) Ce n'est qu'à partir du IV[e] siècle que les Eléens ont tenté de faire reconnaître tout leur territoire comme inviolable et en tout temps.

(6) D'après cette tradition, jusqu'à la XIV[e] Olympiade, la course du stade aurait été l'unique épreuve. La chose est peu probable si l'on considère la composition des concours athlétiques dans Homère et les légendes relatives à la fondation des jeux (course de chars entre Péplos et Oenomaos). Cette erreur peut s'expliquer par le fait que, dans la partie la plus ancienne des archives du sanctuaire, on ne donnait comme éponyme à chaque concours que le vainqueur de l'épreuve la plus importante : celle du stade.

(7) Ces épreuves n'étaient pas toutes contemporaines. Certaines étaient récentes, d'autres avaient disparu

dans un temps si court, ce n'était pas trop de commencer au lever du jour. Les spectateurs assidus devaient gagner le stade avant l'aube. Nous ne connaissons pas en toute certitude l'ordre observé. Mais on peut le reconstituer avec vraisemblance. Le premier jour était consacré à des cérémonies préparatoires : le sacrifice d'un bœuf à Zeus précédait le serment des athlètes et des juges. Après quoi, les hellanodiques rangeaient les concurrents dans leurs catégories respectives, hommes ou « enfants », et faisaient de même pour les chevaux et les chars. A partir de 396, concouraient ensuite les trompettes et les hérauts qui devaient proclamer les résultats. Dans la soirée était offert un sacrifice sanglant au tombeau de Pélops. Les femmes mariées, qui ne pouvaient assister aux concours sous peine de mort, célébraient au même moment des rites funèbres au cénotaphe d'Achille dans le gymnase d'Elis.

Le lendemain commençaient les courses à pied. Successivement étaient disputés le stade, le *diaulos* ou double stade et le *dolichos*. Les coureurs étaient répartis, par tirage au sort, en « séries » de quatre à six, ce qui entraînait une « finale » et, peut-être, des courses intermédiaires. A partir de la XV[e] olympiade, les athlètes qui, jusque-là, avaient porté un caleçon, se présentaient nus. Le troisième jour était consacré à l'épreuve la plus pénible, le *pentathlon*, qui exigeait une résistance sans défaillance. Le soir avait lieu la cérémonie de la *stéphanèphorie*, qui se répétait le cinquième jour. Le vainqueur recevait pour toute récompense une palme et une couronne coupée avec une faucille d'or, par un enfant ayant encore ses parents, à l'olivier planté par Hèraklès lui-même. Sans doute, à l'origine, la gloire s'accompagnait-elle de prix plus substantiels. Mais, à l'époque classique, la couronne paraissait plus enviable que toutes les richesses, et les concours « couronnés » l'emportaient de loin en réputation sur les concours « primés » (8). Le soir, donc, du troisième jour, les vainqueurs des premières épreuves allaient processionnellement dédier leurs couronnes dans le temple de Zeus, tandis que l'on exécutait en leur honneur des hymnes de circonstance ou *épinicies*, dus parfois au génie des plus grands poètes. A la stéphanèphorie succédaient des *komoi* joyeux que les triomphateurs organisaient avec leurs parents, leurs amis, leurs entraîneurs et prolongeaient fort avant dans la nuit.

La journée suivante voyait se succéder les combats singuliers de la lutte, de la boxe et du pancrace. Les concurrents étaient appariés par tirage au sort. Après les résultats du « premier tour », un nouveau tirage était nécessaire. On y intégrait les exempts et ainsi de suite jusqu'à ce que, finalement, il ne restât plus que deux adversaires en présence. Le tirage au sort jouait donc un rôle important, car l'ἔφεδρος épargnait ses forces tandis que les autres les entamaient. D'où les règles strictes qui y présidaient et nous ont été rapportées par Lucien. D'où, aussi, la gloire accrue du vainqueur qui l'emportait sans avoir bénéficié des faveurs du hasard. Ces différentes formalités devaient prendre beaucoup de temps, et on est amené à penser que les juges faisaient disputer plusieurs combats en même temps, comme cela se pratique dans nos épreuves d'athlétisme. Le cinquième jour était consacré aux « enfants » (ce que nous appellerions, sans doute, des *juniors*) qui disputaient la course du stade, la lutte et la boxe, et à la course d'hoplites où les concurrents du V[e] siècle n'étaient plus chargés d'une armure complète, mais seulement d'un bouclier de bronze dont le trésor du temps conservait vingt-cinq exemplaires. Et les jeux s'achevaient en apothéose par les épreuves hippiques dont les deux principales étaient la course montée et surtout celle des quadriges. Cette dernière était particulièrement difficile : elle se courait sur 48 stades, près de 10 kilomètres, et les chars devaient contourner plusieurs fois la borne placée à chaque extrémité du champ. C'était le moment le plus délicat : l'aurige devait savoir retenir les chevaux placés « à la corde » et exciter les autres pour virer au plus près, sans pourtant briser son char. Aussi, n'est-il pas étonnant que les accidents aient été nombreux. Nos sources nous rapportent une épreuve où, sur plus de quarante engagés, un seul équipage termina indemne. Mais quelle gloire s'attirait le vainqueur ! La course de chars était l'épreuve princière par excellence, par les frais qu'elle entraînait d'abord, puis par le fait que le vainqueur était, non le cocher, mais le propriétaire de l'attelage. Les potentats entretenaient donc des écuries de course et dépensaient sans compter pour s'assurer la victoire et l'éterniser ensuite par des ex-voto sculptés par les plus grands artistes de leur époque. Les princes siciliens furent un temps imbattables. Les princesses elles-mêmes pouvaient faire courir et remporter la couronne, honneur qui échut en 400 à Kyniska, fille du roi de Sparte Archidamos. Enfin, le septième jour, olympioniques, magistrats et théores allaient processionnellement offrir une hécatombe à Zeus et aux autres dieux et, le soir, un banquet

avant le V[e] siècle. Par la suite, d'autres verront le jour. D'une manière générale, c'est la partie hippique du concours qui a vu le plus de transformation et a disparu la première, dès avant l'ère chrétienne.

(8) A l'époque hellénistique, στεφανίτης finit par désigner spécialement les quatre grands concours panhelléniques (ou ceux qui avaient été fondés à leur image), par opposition aux autres concours θεματῖται ou χρηματῖται.

réunissait une dernière fois organisateurs et personnages de marque. Puis, pour quatre ans, le tumulte s'éteignait et le silence du sanctuaire n'était plus troublé que par le bruissement du vent dans la ramure des pins.

LE CADRE

De ces cérémonies éclatantes, le voyageur moderne ne peut plus reconstituer que le cadre. La nature, du moins, est restée telle qu'aux temps classiques et les efforts de l'archéologie nous ont en partie restitué les monuments qui faisaient la gloire du sanctuaire. L'une et les autres sont dignes de leur réputation. Pour qui vient des plateaux de l'Arcadie pierreuse, brûlée par le soleil, coupée de gorges sauvages, ou du rivage sablonneux et stérile de la Triphylie, le site d'Olympie est une terre promise. Appuyée au Nord sur les pentes boisées de beaux pins, au branchage fin et net, du mont Cronion, une terrasse bien ombragée s'incline doucement vers l'Alphée dont les eaux.



FIG. 1. — *Le temple d'Héra et le sanctuaire.*

abondantes en toute saison, entretiennent une fraîcheur miraculeuse (fig. 2 et 3). Elle est coupée net, à l'Ouest, par le ravin où le Cladéos roule en hiver des flots dévastateurs qu'il va jeter dans l'Alphée. A l'Est, elle se perd bientôt parmi les vallonnements de la campagne éléenne. C'est là que se dressent quelques-uns des monuments les plus remarquables de l'art grec. Le centre de l'Altis n'était pas construit. Une partie en était occupée par un sanctuaire à ciel ouvert dédié à Pélops. Au pied du Cronion, sur une terrasse légèrement surélevée, plusieurs cités avaient bâti des *trésors* où elles plaçaient leurs ex-voto. En contre-bas, l'Héraion (fig. 1), un des plus anciens temples grecs connus, dont les colonnes de bois furent remplacées petit à petit par des colonnes de pierre de modèles divers, le Métroon et, finalement, les Zanes jusqu'à l'entrée du stade. Au Sud, le grand temple de Zeus, achevé en 457, dominait un peuple de statues et d'ex-voto, dont certains admirables, comme la Nike de Paionios de Mendé, de la masse de sa colonnade sobre et sévère, caractéristique du génie dorien. L'intérieur abritait la statue chryséléphantine de Phidias, haute d'au moins douze mètres. Nous ne pouvons nous faire une idée de la splendeur de ce chef-d'œuvre. Emporté à Constantinople par Théodose II, il fut détruit par un incendie en 475 après J.-C. Cet ensemble architectural était encadré de portiques qui ne remontent pas tous à l'époque classique.

Je n'insisterai pas sur ces monuments qui n'ont pas de rapport immédiat avec les concours. Les bâtiments athlétiques étaient, bien entendu, en dehors de l'Altis : à l'Ouest, ceux qui étaient consacrés à l'entraînement; à l'Est, ceux où se déroulaient les épreuves. Mais le sort n'a point favorisé les archéologues : tandis, en effet, que les premiers, bien conservés, sont assez tardifs, les seconds n'ont laissé que peu de traces de leur existence. Il est curieux qu'Olympie n'ait pas possédé, avant le IIIe siècle avant J.-C., de gymnase où les concurrents auraient pu s'entraîner. Les épreuves préparatoires, il est vrai, se déroulaient en majeure partie à Elis. Mais les athlètes séjournaient encore un mois à Olympie même avant les jeux. On ne peut que constater cette lacune (9). Le bâtiment qui vint la combler est d'ailleurs une construction intéressante. La partie Sud, ou *palestre*, est constituée par une grande cour à péristyle à laquelle en accédait par un beau porche donnant sur le Cladéos, récemment exhumé. Autour de la cour se groupaient des salles dont quelques-unes, avec leur façade à colonnes, formaient exèdres pour le repos ou les auditions. Mais l'usage exact de la plupart nous échappe. Au Nord de la palestre s'étendait le *xyste*, ou *dromos*, vaste espace libre entre deux portiques longs de plus d'un stade, où les coureurs pouvaient s'entraîner par mauvais temps. De ces deux longues halles à double colonnade, celle de l'Ouest a disparu, emportée par le torrent. C'est sans doute contre son mur occidental que s'appuyaient les logements des athlètes sont nous parle Pausanias, le Baedeker antique. Dans ce monument était affichée la liste officielle des olympioniques, précieux document qui ne nous a point été conservé. Au Sud de cet ensemble, près de thermes romains, les fouilles récentes ont mis au jour un édifice unique en son genre : un bain chaud, construit à l'époque classique, à l'usage des athlètes, lointain prototype des luxueuses constructions impériales.

*
* *

Il n'y a pas lieu de s'étonner que le stade et l'hippodrome, à l'Est de l'Altis, n'aient laissé que de faibles vestiges. Le premier, en effet, n'était qu'un long rectangle entouré de hautes levées de terre, appuyées sur des soutènements extérieurs et aménagées en gradins gazonnés, suffisamment vastes pour recevoir 20.000 spectateurs. La piste était entourée d'une rigole de pierre pour l'écoulement des eaux. Du pied de la terrasse des trésors, la procession des hellanodiques et des concurrents accédait au stade par une longue tranchée creusée dans le remblai occidental. On y jeta une voûte à l'époque romaine lorsqu'on agrandit l'édifice (fig. 4). Tandis que les hellanodiques gagnaient la *proédrie*, ou tribune des juges, retrouvée récemment en haut du talus méridional et d'où l'on pouvait également contrôler les courses dans l'hippodrome, les coureurs prenaient place sur la ligne de départ ou ἄφεσις (fig. 5) à laquelle répondait, à l'autre extrémité, le τέρμα distant d'un stade olympique (192,27 mètres), dont Héraklès lui-même aurait mesuré la longueur en portant 600 fois ses pieds l'un devant l'autre. L'aphésis, comme le terma, était constituée d'une série de plaques de calcaire creusées de deux rainures triangulaires, remplissant le même office que les « marques » de nos coureurs de vitesses. Dans des trous carrés s'emboîtaient des poteaux qui limitaient l'espace réservé à chaque concurrent et remplaçaient les « couloirs ». Le terma, iden-

(9) Elle a tant surpris certains archéologues qu'ils se sont efforcés de retrouver cet édifice indispensable dans le bâtiment appelé Théokoléon, au Sud de la palestre, qui n'aurait reçu sa forme définitive qu'après la construction des monuments gymnastiques actuels. Cette tentative me paraît manquer de fondement.

tique à l'aphésis, servait de ligne de départ pour le diaulos ou le dolichos. Quant à l'hippodrome, les inondations de l'Alphée au Moyen âge l'ont totalement détruit. La description nous en a été conservée par un manuscrit de Constantinople. Il avait plus de 600 mètres de long sur 320 de large. A l'Ouest, dès le VI[e] siècle, on avait installé une *hippaphésis*, ingénieux système de barrières à

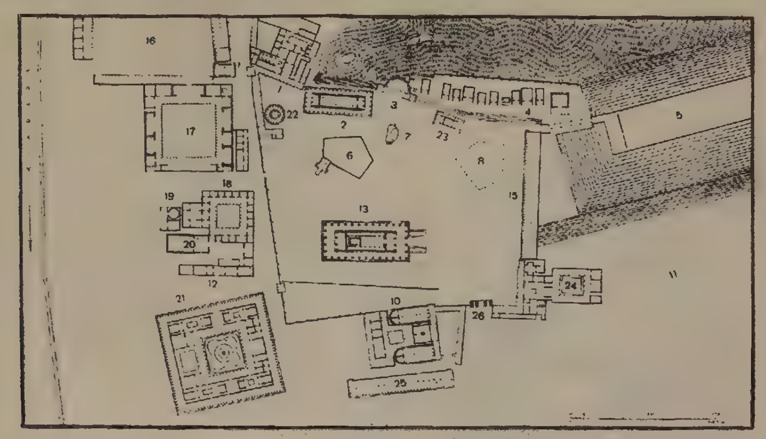


Fig. 2. — *Olympie vers 200 après J.-C.*

1, Prytanée; 2, Temple de Héra; 3, Fontaine; 4, Trésors; 5, Stade; 6, Pélopion; 7, Autel de Zeus; 8, Hippodameion; 9, Autel des serments; 10, Boulentérion; 11, Hippodrome; 12, Atelier de Phidias; 13, Temple de Zeus; 14, Mur d'enceinte du sanctuaire; 15, Portique d'Echo; 16, Grand gymnase; 17, Palestre; 18, Demeure des prêtres; 19, Héroon; 20, Salle; 21, Léonidaion; 22, Philippeion; 23, Métroon; 24, Maison de Néron; 25, Portique Sud; 26, Porte monumentale.

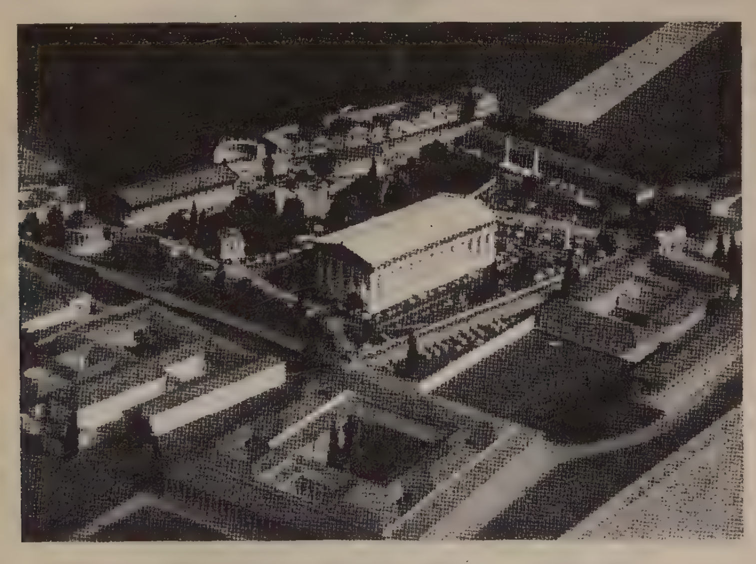


Fig. 3. — *Restauration du sanctuaire d'Olympie vers 200 après J.-C.*

stalles où les chars prenaient place avant de se mettre en ligne. La borne extrême que contournaient les attelages était l'autel du démon Taraxippos qui passait pour effrayer les chevaux, depuis que ceux d'Œnomaos s'étaient emportés en cet endroit.

LES JEUX OLYMPIQUES ET LA CIVILISATION

Il serait surprenant qu'une institution qui subsista douze siècles et attira longtemps des foules considérables n'eût laissé aucune trace dans la pensée et la civilisation helléniques. Mais cette influence est malaisée à définir. Il ne faudrait pas, par exemple, attribuer aux Jeux Olympiques cet esprit compétitif, cet amour de l'ἀγών si développé, non seulement dans l'athlétisme, mais dans toute la vie sociale des anciens Grecs. Ils n'y eussent point suffi à eux seuls et leur succès me paraît dû à la préexistence de ce trait particulier à la psychologie hellénique, bien loin qu'ils l'aient créé. Du moins, leur héritage matériel est-il, dès l'abord, évident. C'est leur prestige universel qui a permis, au cours des siècles, de rassembler les moyens nécessaires à la création du merveilleux ensemble monumental et artistique dont nous n'avons pu donner ici qu'une bien faible idée. Assurément, le temple de Libon d'Elis, le Zeus de Phidias, tous ces autres chefs-d'œuvre ne sont pas le fruit immédiat de la célébration des jeux, mais de la piété des hommes et des cités. Du moins, ont-ils fourni à cette piété occasion de se manifester et c'est un premier titre à notre reconnaissance. Mais il n'est pas impossible de porter à leur crédit un rôle plus actif dans le domaine de l'art. C'est à Olympie que l'on vit pour la première fois les athlètes concourir nus. Cette pratique est d'importation spartiate, sans doute. On doit toutefois penser que c'est en partant d'Olympie qu'elle s'est généralisée. Or, c'est dans les palestres, où elle s'était implantée, que les sculpteurs grecs ont pris ce goût, si propre à leur art, de la beauté harmonieuse des corps. La « nudité héroïque » est, par l'intermédiaire de la gymnastique, un héritage probable des Jeux Olympiques. Et qui pourrait dire la part que la contemplation de ces chefs-d'œuvre a pu avoir dans le développement de certains aspects, troubles parfois, mais capitaux de la vie sociale ?

De même que ces concours ont fourni matière à une admirable floraison artistique, de même encore, une partie notable du patrimoine littéraire de la Grèce leur est due. Le nom de Pindare est le premier qui vienne à l'esprit, et à juste titre. Mais il n'est pas le seul. D'autres, avant et après lui, se sont illustrés dans la composition des *épinicies*. En outre, nous l'avons vu, les jeux étaient l'occasion d'une panégyrie où tous ceux qui voulaient se faire un nom dans tous les genres s'efforçaient de retenir l'attention d'un nombreux public international. Nul doute que les meilleurs orateurs, les meilleurs conférenciers ne s'y soient donné rendez-vous et n'aient produit là le meilleur de leurs œuvres. Nous ne pouvons dire, le plus souvent, où les fragments qui nous sont parvenus de la littérature grecque ont vu le jour. Lorsque la chose est possible, il est remarquable que le nom d'Olympie revienne si souvent. Hérodote y fit lire une partie de ses *Histoires*, Gorgias, Lysias, Isocrate composèrent des discours qui y furent, en fait ou fictivement, prononcés. Les exemples abondent à toutes les époques.

On ne saurait non plus méconnaître sans injustice la portée politique des jeux. Célébrant en commun un des rites caractéristiques de leur civilisation, les Grecs, à Olympie, se sentaient unis par des liens qui leur étaient propres. En opposition aux barbares, qui n'étaient pas capables d'en comprendre le sens et la portée, ils prenaient conscience de la parenté qui les unissait, quelles que fussent les rivalités qui, par ailleurs, les séparaient. Le sanctuaire de Zeus était, en quelque manière et pour quelques jours, le conservatoire de la nationalité hellénique. C'est ce qui explique le respect, somme toute constant, dont fut honorée la trêve sacrée. Les Eléens ne comptaient que trois occasions où la violence empêcha le déroulement normal des jeux. Encore de ces « anolympiades », deux à l'origine des temps, peuvent-elles être, non sans raison, contestées. Ce serait être injuste que de reprocher à l'ékécheiria de n'avoir pas su s'imposer comme la trêve de Dieu médiévale. Dans un monde où les éléments d'unité étaient réels, sinon profonds, mais inexprimés, où nulle autorité n'avait mission ni pouvoir de les défendre et de les propager, il est déjà admirable qu'elle ait pu, sans solution importante de continuité, permettre aux Grecs de participer si longtemps à l'un des « mystères » de leur race.

Non moins remarquable est la discipline que concurrents et spectateurs savaient s'imposer pendant les épreuves. A la porte du stade devaient cesser les rivalités déloyales. La lutte, pour sévère qu'elle fût, devait être honnête et le vainqueur ne devoir son triomphe qu'à sa propre supériorité. Mais, par un trait bien grec, la ruse n'était pas exclue. Des règles minutieuses étaient appliquées sans défaillance par les juges et acceptées sans protester par les plus grands, par

Sparte elle-même au faîte de sa puissance. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait jamais eu tentative de fraude : les Zanes en sont la preuve. Mais ils sont, en somme, l'hommage rendu par le vice à la vertu. Dans ce haut idéal de lutte pacifique et courtoise, les Grecs ont pu puiser les éléments d'une noble morale, qui a mérité, encore aujourd'hui, d'inspirer nos contemporains.

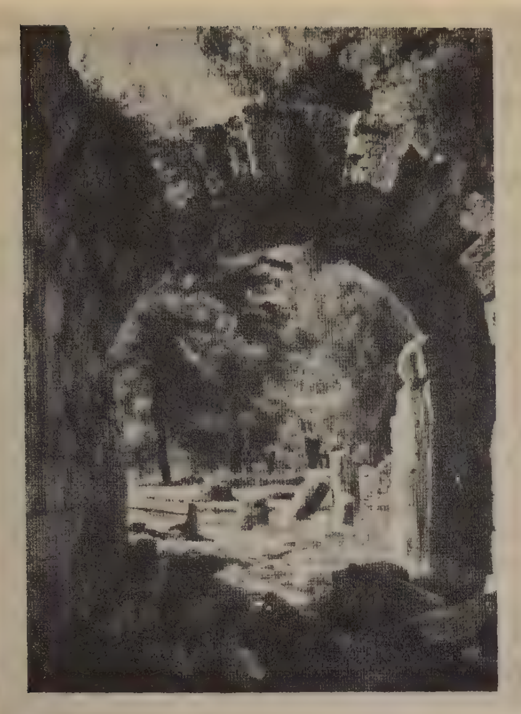


Fig. 4. — *La voûte d'entrée du stade.*



Fig. 5. — *La ligne de départ ou* ἄφεσις

Malheureusement, le renom des jeux a finalement nui à leur pureté. La période d'équilibre entre leur caractère panhellénique et leur valeur humaine ne s'étend guère au delà du milieu du ve siècle, après quoi leur esprit s'altère. Il ne pouvait en être autrement. Dès l'origine, en effet, la préparation des épreuves exigeait des concurrents de grands moyens. Il fallait pouvoir, pendant plusieurs mois, s'adonner sans partage à un entraînement absorbant et minutieux. Tant que l'aristocratie fut puissante et riche dans le monde hellénique, cette nécessité fut sans inconvénient. Seuls les membres des grandes familles pouvaient prendre part aux concours; mais, imbus des principes de l'éducation chevaleresque qui est celle des héros d'Homère, ils y apportaient un grand respect de l'idéal olympique qui, au fond, était celui de leur société. La gloire de triompher parmi leurs égaux suffisait à satisfaire leur ambition. Mais, avec la décadence de ces grandes familles, lorsque aussi Sparte, à la suite de l'éphore Chilon, se fut repliée sur elle-même en un renoncement égoïste (10), le recrutement des concurrents se transforma et leur valeur morale déclina. Plus de grands seigneurs parmi eux, mais des athlètes professionnels dont Aristophane, puis Platon, n'auront pas assez de mépris pour stigmatiser la bassesse d'âme et d'esprit.

La conséquence de ce profond changement devait être double. D'une part, les jeux cessent d'être un modèle pour les citoyens qui, chaque jour, se rendent au gymnase. Il n'y a plus de commune mesure entre les performances accomplies par des athlètes, préparés dès l'enfance à leur futur métier, et les résultats auxquels peut atteindre un amateur. Un divorce se produit entre l'athlétisme de compétition et la gymnastique éducative ou hygiénique du commun des hommes libres. On ne s'intéresse désormais au premier que comme à un spectacle. Encore y attache-t-on un peu du mépris que l'on témoigne aux métiers mercenaires. Et, d'autre part, la valeur morale des jeux, prise en elle-même, s'en trouve atteinte. Chacun sait que l'olympionique nouveau style ne se contentera pas de sa couronne. Son désintéressement est, en fait, un bon placement. A peine

(10) De 720 à 576, sur 81 olympioniques connus, 46 sont spartiates. De cette dernière date à 316, nous n'en trouvons plus que 14. Encore s'agit-il, le plus souvent, de victoires remportées par les attelages des écuries royales.

sa victoire proclamée dans le stade de l'Altis, il se hâtera de courir les cités qui offrent aux athlètes des récompenses plus substantielles. Les Jeux Olympiques cessent de se suffire à eux-mêmes. Ils ne sont plus qu'un panneau-réclame.

Bien d'autres causes encore ont pu contribuer à leur décadence : la gloriole des vainqueurs qui se ruinent en ex-voto dont quelques-uns sont, d'ailleurs, des chefs-d'œuvre; l'extravagance des cités qui, refusant d'imiter la sage Athènes, laquelle avait, depuis Solon, limité à 500 drachmes les récompenses à accorder aux olympioniques, leur font des réceptions hors de proportion avec l'importance de l'événement; la lente déchéance de la mère-patrie elle-même, la prépondérance des Romains enfin, qui tinrent longtemps en suspicion des pratiques qu'ils ne comprenaient pas, où ils craignaient une manifestation politique et qui n'épargnèrent pas les pillages au sanctuaire. Nous voyons donc, petit à petit, le programme se modifier, disparaître l'aristocratique course de chars et se multiplier les épreuves où la violence est reine. Le nombre des concurrents étrangers à l'hellénisme augmente avec la conquête d'Alexandre, signe que les jeux ont perdu leur caractère national. Le dernier olympionique connu est un Arménien, de sang royal, il est vrai. Les empereurs païens, Néron, Hadrien, feront un effort en faveur des jeux, mais cette résurrection archéologique n'aura pas plus de succès là qu'ailleurs. Au début du IV[e] siècle après J.-C., le christianisme leur porte le dernier coup. Pour le dernier siècle de leur existence, nous ne connaissons plus les noms que de six vainqueurs, preuve qu'ils n'étaient plus sans doute célébrés que par intermittence. Enfin, l'an 393, Théodose le Grand les interdit et son petit-fils, Théodose II, dépouilla de sa statue d'ivoire et d'or le temple qu'il incendia. Un cataclysme acheva la ruine : au milieu du VI[e] siècle un séisme jeta bas les colonnes du grand temple. Quelque temps encore des habitants s'accrochèrent aux monuments détruits; puis, sur le site abandonné des Dieux et des hommes, le fleuve arcadien étendit en épaisses couches ses alluvions comme un lourd manteau d'oubli.

J. Delorme.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L'essentiel est en *allemand*. Exposé synthétique par :

L. Ziehen et J. Wiesner, dans *Pauly-Wissowa*, XVII, 2, 2520-2536 et XVIII, 1, 1-174.

Les fouilles successives sont exposées dans :

E. Curtius, F. Adler, etc. : *Olympia.*

W. Dörpfeld : *Alt-Olympia.*

— *Jahrb. d. Deutsch. arch. Inst.*, depuis 1938.

En anglais :

E. N. Gardiner : *Olympia. Its history and remains.*

En français :

V. Laloux et P. Monceaux : *Restauration d'Olympie.*

Belles photographies dans :

W. Hege-G. Rodenwaldt : *Olympie.* (Trad. française par F. Chapouthier; Paris Hartmann, 1936.)

A TRAVERS LES LIVRES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Georges LOTE : *Histoire du Vers français*, t. I, 1re partie, le Moyen Age (I. Les origines du vers français; les éléments constitutifs du vers : la césure, la rime; le numérisme et le rythme). Paris, Boivin, 1949, un vol. in-8°, XXXVI-362 p. — t. II, première partie : le Moyen Age (II. La déclamation; art et versification : les formes lyriques). Paris, Boivin, 1951, un vol. in-8°, 316 p.

Georges Lote est mort avant d'avoir eu la joie de voir sortir des presses le tome I de sa monumentale *Histoire du Vers français*, l'œuvre d'une vie, le fruit de quarante ans d'effort. Merci à la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille, merci à M. Charles Rostaing, élève et successeur de Lote, d'assurer la publication de cet ouvrage capital. Sur les douze volumes prévus, le Moyen Age seul doit compter trois tomes, que la table et l'index du futur tome troisième permettront de consulter aisément. A cette époque, comme à la plus originale, à la période de création, Georges Lote attachait la plus grande importance. Bornons-nous à rapporter les idées directrices et neuves. Vers la fin de l'empire romain, l'Eglise a créé le vers latin numérique, à l'usage du peuple, fondé sur le seul syllabisme, sans préoccupation rythmique, la voix s'arrêtant à la césure intérieure et à la rime finale. Ce vers sert de modèle aux poètes en langue vulgaire, qui vont à leur tour innover : importance grandissante de la rime, essais des mélanges de vers, création des poèmes à forme fixe. Puis la déclamation syllabique du Moyen Age se modifie sous l'influence du théâtre et de la diction rythmique des genres bas, — transformation qui s'opère aux XVIe et XVIIe siècles, et d'où procède la diction moderne, s'appuyant non seulement sur la rime et la césure mais aussi sur les accents intérieurs. *L'Histoire du Vers français* est sans doute le livre majeur parmi toutes les études critiques de notre temps. On ne saurait concevoir d'histoire de la littérature française qui pût désormais l'ignorer.

Georges BECKER.

Verdun-Léon SAULNIER : *Du Bellay, l'homme et l'œuvre.* Paris, Boivin, 1951, un vol. 166 p. (Connaissance des Lettres, n° 32).

L'Information littéraire, en son numéro de janvier-février 1950, a publié un article remarqué : une « Introduction à l'étude de Joachim Du Bellay » par M. Saulnier. Et voici l'étude annoncée, dont l'intention ne diffère guère de celle qui guida M. Lebègue pour le *Ronsard* de la même collection. (Encore la comparaison entre les deux poètes ! — « irritante quoique inévitable », selon les termes mêmes de M. Saulnier, qui voue sa conclusion à ce parallèle). Le jeune et éminent seiziémiste proteste contre la simplification excessive qui, imposée par la gloire scolaire, tend à enfermer Du Bellay dans les limites de quelques pièces d'anthologie, voire dans celles du sonnet du « petit Liré ». Ressusciter en son évolution la variété d'une œuvre étendue, qui, en prose et en vers, en français et en latin, aborde tous les sujets, puis dégager les traits d'une personnalité sympathique, celle du « poète quand même », tel est le dessein de M. Saulnier. De là un livre original, tout scintillant de jugements neufs et de vues renouvelées.

G. B.

Pierre de RONSARD : *Le second livre des Amours.* Edition critique publiée par Alexandre MICHA. Genève, Droz, et Lille, Giard, 1951, un vol. XLIV-226 p. (Textes littéraires français.)

M. Micha nous offre une édition critique du *Second livre des Amours*, d'autant plus précieuse que l'édition générale de Paul Laumonier, dont le tome XIV fut publié en 1950, n'est pas encore parvenue, on le sait, aux œuvres de 1578. On trouvera ici le texte de l'édition de 1578, qui complète le *Second livre des Amours* par la *Mort de Marie;* en appendice, les pièces retranchées ou passées aux *Amours diverses;* au bas de chaque page, les variantes depuis la première publication de chaque pièce, ainsi que les notes explicatives, à l'exception de celles touchant la langue du XVIe siècle, qui sont groupées en un glossaire final. L'introduction, aussi riche que nuancée, traite avec mesure des problèmes les plus délicats, et, par exemple, de celui de la *Mort de Marie :* M. Micha rejette avec raison les affirmations téméraires de R. Sorg et conclut à l'harmonie, sinon à l'unité, de ce recueil de 1578, dominé par la figure de Marie la paysanne.

G. B.

Raymond LEBÈGUE : *La Poésie française de 1560 à 1630.* Première partie : De Ronsard à Malherbe. Deuxième partie : Malherbe et son temps. Paris, Société d'Edition d'enseignement supérieur, 1951, 2 vol. 212 et 138 p.

Qu'il nous soit permis de regretter que M. Lebègue n'ait pas eu le loisir de récrire ce livre, qui a pour origine un cours professé en Sorbonne. Le style parlé, ses clauses et ses astuces à l'usage d'un public d'étudiants, émoussent l'attention du lecteur, si celle de l'auditeur en était réveillée. Regrettons la dispersion des indications bibliographiques; l'absence de tout index des auteurs et des textes cités qui, en complétant une table sommaire des chapitres, aurait permis de consulter plus aisément l'ouvrage; l'hésitation entre la méthode du manuel qui procède dans chaque chapitre par titres, divisions et subdivisions, et la méthode de la composition suivie. Mais ces réserves exprimées, il reste que le livre de M. Lebègue éclaire judicieusement une période longtemps mal connue de la poésie française, et réhabilitée avec raison depuis une dizaine d'années; qu'il apporte au spécialiste et à l'homme cultivé une moisson de faits et de citations; qu'il leur propose des jugements dont la fine précision se manifeste par excellence dans l'étude finale sur les caractères propres aux courants poétiques de la Renaissance, du Baroque et du Classicisme.

G. B.

Trois essais de Montaigne, expliqués par Georges GOUGENHEIM et Pierre-Maxime SCHUHL. Paris, Vrin, 1951, un vol. XVI-148 p. (Bibliothèque des textes philosophiques.)

On ne sait ce qu'il faut louer davantage en cet ouvrage, de l'originalité du dessein ou de l'intérêt du commentaire. Les auteurs ont choisi dans chacun des livres des *Essais* un chapitre entier : *De la Solitude* (I, 39); *De l'Inconstance de nos actions* (II, 1); *Du Repentir* (III, 2). Le rapprochement de ces trois chapitres permet de suivre le progrès de la méditation de Montaigne sur le problème de la personnalité, et, singulièrement, sur « le problème de l'unité de l'homme, considéré surtout dans ses rapports avec celui de la retraite, que Charles-Quint avait posé à son siècle par son abdication, et que Montaigne résolut pour son compte en s'enfermant dans sa librairie ». Chaque chapitre, précédé d'une introduction qui dégage et situe les thèmes dans l'histoire de la pensée, est expliqué par un commentaire du détail, placé en vis-à-vis, qui marque les étapes de la réflexion, en note les sources et les résonances, élucide les mots et les tours. Les trois états du texte sont clairement présentés par un artifice typographique : caractères romains pour l'édition de 1580, caractères italiques pour celle de 1588, caractères gras pour les additions de l'exemplaire de Bordeaux. Une conclusion sur le repentir permet de définir la philosophie de Montaigne comme « un optimisme naturaliste, assez proche de celui de Rabelais ». Ainsi, un historien de la langue et un historien de la philosophie conjuguent-ils les lumières de leurs spécialités, sans jamais céder à la tentation d'érudition pure du spécialiste : sachons-leur bon gré d'avoir si soigneusement dominé le pédantesque pour s'élever à l'humain.

G. B.

DIDEROT : *Œuvres romanesques*. Garnier, 906 pages, 750 francs.

Ce volume comprend les *Bijoux indiscrets, la Religieuse, le Neveu de Rameau, Jacques le Fataliste* et trois nouvelles : *les Deux amis de Bourbonne, Ceci n'est pas un conte, Sur l'inconséquence du jugement public*. Le commentateur, M. Bénac, ne disposait pour les notes et l'introduction que d'une place limitée. Chaque roman fait pourtant l'objet d'un intéressant commentaire qui lui est particulier et les notes contiennent l'essentiel; on trouve par exemple opérés les rapprochements nécessaires entre *Jacques* et *Tristram Shandy*, à côté desquels cependant M. Bénac eût pu en quelques mots marquer les différences, très caractéristiques de l'art de Diderot. L'introduction d'ensemble à ces œuvres romanesques présente de judicieuses appréciations sur « le réalisme pathétique » de l'artiste; M. Bénac montre comment, par une évolution sensible dans ses romans, Diderot essaye à la fois de serrer de plus près le réel et de le dépasser : il l'utilise comme un signe d'une réalité psychologique — lorsqu'il présente ses personnages vus surtout de l'extérieur — et il en tire des expériences qui suscitent la réflexion philosophique.

MORELLY : *Code de la nature* (1755), publié avec une introduction et des notes par Gilbert CHINARD. Edit. Raymond Clavreuil, 335 p.

Nous avons signalé (*Information Littéraire*, mai-juin 1951) l'excellente édition donnée par M. Chinard d'*Odérahi*, un récit qui ne va pas sans offrir quelque analogie avec *Atala*. Les mêmes qualités se retrouvent dans la présentation de ce texte, à l'occasion duquel se posent plusieurs problèmes délicats. On l'a attribué à Diderot, qui n'a jamais démenti. Sur Morelly lui-même on possède peu de renseignements : il paraît avoir joui de puissantes protections, mais lesquelles ? Est-on seulement autorisé à considérer toutes les œuvres qu'on lui attribue comme écrites par un seul personnages ? Avec beaucoup de prudence et de précision M. Chinard pèse les arguments contraires. Il croit à l'existence d'un seul auteur dont il étudie longuement dans son introduction les différentes œuvres, en particulier *le Prince* (1751). qui réagit en partie contre Montesquieu et annonce dans une certaine mesure l'attraction passionnée de Fourier, *la Basiliade* (1753), une utopie exotique. Dans *le Code de la nature*, Morelly, qui en veut surtout à l' « avarice », c'est-à-dire au sentiment de la propriété. en arrive, écrit M. Chinard, à proposer « un système effroyablement totalitaire et inhumain », sans d'ailleurs se faire aucune illusion sur les possibilités d'application pratique. L'œuvre de Morelly fut écrasée par celle de Rousseau. D'Argenson la tenait cependant pour supérieure à *l'Esprit des lois* et il est possible de signaler certaines influences en particulier sur Babeuf et c'est surtout à travers le babouvisme qu'elle put exercer une action sur les théoriciens socialistes; depuis trente ans trois éditions du *Code de la nature* ont été présentées en U.R.S.S. Très attachante, parce qu'elle montre un nouvel exemple d'une Politique totalitaire au XVIII[e] siècle, cette introduction de M. Chinard constitue en outre une excellente leçon de méthode. Elle est très précieuse enfin par les renseignements qu'elle apporte sur certains mouvements d'idées, par exemple sur une réaction qui se produisit rapidement contre Montesquieu parmi certains philosophes eux-mêmes, sur la tendance que manifestent certains d'entre eux — Helvétius et d'Holbach — à étendre les lois de la physique newtonienne aux phénomènes moraux et sociaux (1).

CHATEAUBRIAND : *Lettre à M. de Fontanes sur la campagne romaine*, éd. critique par J.-M. GAUTIER. Droz et Giard, XLI-79 pages.

La longueur des gloses dépasse sensiblement celle du texte à commenter. Nul ne peut s'en plaindre. Après avoir rappelé dans quelles circonstances Chateaubriand fut envoyé à Rome, l'introduction fournit des renseignements abondants sur les voyageurs qui visitèrent la ville et ses environs avant et après lui; elle présente en raccourci une histoire des thèmes des ruines et de Rome dans la littérature européenne : le nom de J.-M. Gautier est à inscrire parmi ceux de nos comparatistes. Le commentaire proprement littéraire est assez finement conduit. Les notes contiennent de nombreux éclaircissements d'ordre archéologique et historique. Elles opèrent des rapprochements intéressants avec d'autres textes de Chateaubriand lui-même, de voyageurs ou d'illustres auteurs, M[me] de Staël, Stendhal, Michelet en particulier.

René CANAT : *L'hellénisme des romantiques*, t. I : *La Grèce retrouvée*. Didier, 313 pages. 450 francs.

« Question à peu près inexplorée », lit-on dans l'avant-propos. De cet ouvrage précis, dense, écrit avec talent et autorité, la première impression qu'on emporte en effet est qu'avant René Canat bien des aspects

(1) Sauf indication contraire, les présentations d'ouvrages relatifs à la littérature française moderne sont de M. Guy Robert.

essentiels de l'hellénisme des romantiques restaient à préciser. Ce volume offre la première de trois études qui iront de 1800 environ à 1850. M. Canat leur a consacré sa vie entière. C'est d'une publication posthume qu'il s'agit ici, menée à bien par la piété de sa famille et de ses amis. Pour l'auteur la Grèce est très fréquemment présente à l'esprit de ceux qui, obéissant à des pensées et suivant des voies parfois différentes, peuvent cependant être rattachés au mouvement romantique. Ils ont cru que le véritable aspect de la Grèce antique avait été obnubilé par notre rhétorique classique. Pourquoi eussent-ils tenu les lettres grecques pour moins dignes de leur curiosité et de leur admiration que les littératures nordiques ? Leur hellénisme est souvent un cas particulier de leur cosmopolitisme. Cependant, jusqu'à 1825, date à laquelle s'arrête cette première étude, la Grèce a beau être parfois l'objet de compréhension et même de ferveur, être même au besoin invoquée contre notre classicisme moribond, les premiers ouvriers du romantisme restent loin de recommander une intime fréquentation de l'antiquité grecque. Ni le prestige des *Martyrs* et de *l'Itinéraire*, ni la découverte de Chénier, en qui l'on salua l'auteur des *Elégies* plus que celui des *Idylles*, ni le mouvement philhellène, ni une admiration parfois compréhensive vouée au théâtre grec, ni même quelques vers aux sonorités quelque peu grecques échappés à Delavigne, à Millevoye, à Vigny ne constituent les signes d'un commerce assidu et d'une véritable sympathie. Elle s'approfondira après 1825. Mais à cette date encore on dirait que la Grèce inspire quelque crainte, provoquée par sa séduction même : ne pourrait-elle pas entraîner hors des voies du modernisme et de l'originalité recherchés avant tout ? Très riche de faits et de références, solidement construit, mais épousant avec précision les sinueux contours de l'évolution historique, l'ouvrage fait ardemment souhaiter que ceux qui lui font suite puissent paraître sans tarder.

Bernard Guyon : *La création littéraire chez Balzac*. A. Colin, 260 pages.

Auteur d'une excellente thèse sur *La pensée politique de Balzac* (jusqu'en 1834), M. Guyon consacre en fait cette nouvelle étude à la genèse du *Médecin de campagne*. Il établit en quelles circonstances Balzac composa son roman, quels furent les retards et les difficultés de l'exécution et montre par l'étude du manuscrit comment les premiers projets se modifièrent et s'enrichirent : l'admirable récit de Goguelat qui présente le « Napoléon du peuple », ne figure pas dans le premier texte du *Médecin* dont les dimensions primitivement prévues par Balzac se révélèrent bientôt trop étroites. Grâce à M. Guyon nous savons comment les personnages qu'il a conçus vivent dans l'esprit du romancier et lui imposent leurs exigences. Balzac est en quelque sorte dépassé par ses créations. Mais elles se sont d'abord nourries des expériences, politiques ou sentimentales de l'auteur, et M. Guyon apporte de fort intéressantes précisions sur les sources du *Médecin de campagne* et sur le mécanisme de leur utilisation. Très riche, son ouvrage éclaire également les véritables intentions de Bazac : il n'est plus exactement légitimiste; ses idées politiques, d'ailleurs fort complexes, reflètent sa conception d'ensemble de l'univers. M. Guyon souligne heureusement comment, parti d'intentions moralisatrices, Balzac confère constamment ici une grande dignité morale à ses personnages, ce qui assure au roman une place à part dans *La Comédie humaine*. Les dimensions de son étude ne permettaient pas, M. Guyon l'indique lui-même, une étude complète du manuscrit : on trouve du moins à la fin de l'ouvrage une édition critique de fragments importants de la confession de Benassis.

Claude Roy : *Stendhal par lui-même*. Edit. du Seuil. 189 pages.

Le Stendhal que présente M. Claude Roy est parfois accommodé à son goût propre. Est-il sûr que Julien Sorel « devient inintelligible sans la politique » ? qu'un aspect essentiel de la recherche du bonheur soit chez Stendhal la « participation au malheur » d'autrui ? que sa morale soit « d'abord une morale de la sympathie » ? et que « le fatras, l'amphigouri, la bêtise qui subsistent dans Balzac viennent de ce qu'il était réactionnaire » ? M. Claude Roy croit en somme que la générosité est un caractère nécessaire et profond du génie créateur. Il n'est pas le seul à tenir pour cette vérité.

Mais en Stendhal cette générosité n'est probablement pas présente sous la forme parfois un peu élémentaire que paraît lui prêter M. Roy; c'est bien une démocratisation de Stendhal qu'il a tentée et Stendhal s'en fût peut-être irrité. Mais les textes sont généralement bien choisis et l'essai très vivant qui les précède dégage heureusement certains aspects propres au roman stendhalien : « Dans sa phrase comme dans l'âme de ses héros, c'est toujours une belle bousculade claire de sentiments, d'idées, de notations ». « Stendhal conduit vite et il accélère dans les virages. » Il représente « l'accord humain parfait entre la volonté de raisonner juste et la nécessité de sentir fortement ». On trouve dans les pages de M. Roy bien des formules de cette qualité (1).

Jean Tild : *Théophile Gautier et ses amis*. Albin Michel, 283 pages. 570 francs.

Quelques inédits — surtout des lettres de Carlotta Grisi — figurent dans cet ouvrage dont on ne peut dire dans l'ensemble qu'il complète sensiblement la physionomie de Gautier et moins encore la connaissance de son action et de ses mérites littéraires. M. Tild peut bien marquer quelque dédain pour les « pédants étriqués »; il n'a évité ni les inadvertances, ni les imprécisions, ni les lacunes.

André Maurois : *Lélia ou la vie de George Sand*. Hachette, 563 pages.

L'ouvrage de M. Maurois repose sur une abondante documentation, souvent inédite. Il faut d'abord savoir beaucoup de gré à l'auteur — et à l'éditeur — d'avoir, dans un ouvrage destiné à un large public, fait leur place à une bibliographie détaillée, signalant les inédits et leur origine, ainsi qu'à des index fort utiles des noms et des œuvres. Pourquoi les supprime-t-on trop souvent aujourd'hui d'ouvrages dont ils sont cependant le complément nécessaire ? Celui-là même qui se contente de lire aime à se voir offrir des garanties, et celui qui pousse plus loin son étude les tient pour indispensables. Qui pourrait prétendre que ces références rendent moins attrayant l'ouvrage de M. Maurois ? Il s'est penché sur le destin de George Sand

(1) Signalons que *Le Maçon*, roman (« populiste », croit M. Roy) paru en 1825, n'a pas pour auteur un nommé Raymond, mais Michel Masson : comme M. Roy donne trop rarement les références des textes qu'il cite, il n'est pas aisé de déterminer si l'erreur est — ou non — applicable à Stendhal lui-même.

avec beaucoup d'attention, de scrupules, de sympathie. Il a éclairé ou établi les faits grâce à des documents encore inconnus, qu'il a puisés à la Bibliothèque Nationale, à Chantilly, dans des collections particulières. Il n'ignore probablement rien des études antérieurement consacrées à la romancière. Mené en toute clarté, avec un art discret, fort attachant, ce récit n'est pas gratuit : très strictement fidèle à son propos, M. Maurois n'étudie pas l'œuvre (on peut même le juger un peu trop discret sur la femme-écrivain), mais il prépare souvent à comprendre l'œuvre. Nul n'avait sans doute avant lui écrit une histoire aussi complète des rapports entretenus par George Sand avec le mouvement socialiste et présenté en des pages aussi délicates la châtelaine de Nohant. Historien et psychologue, M. Maurois restitue et explique; il dégage les principes de l'évolution d'une âme, il l'éclaire en fonction du temps; il impose une présence.

Victor HUGO : *Pierres* (vers et prose), textes rassemblés et présentés par Henri GUILLEMIN. Edit. du Milieu du Monde.

Dans les fragments inédits, souvent très brefs, présentés ici règne la plus grande diversité. Il s'agit de notes, d'ébauches jetées par Hugo suivant le caprice de ses rêves et de son inspiration, après ses contacts avec les hommes et ses réactions devant les événements. On trouve là des notes prises sur le vif aux séances des assemblées législatives, des jugements souvent spirituels dans leur cruauté à l'égard de certains confrères, hommes de plume ou orateurs. Certaines formules sont cinglantes, d'autres dégagent des hommes et des choses un pittoresque amusant. On pénètre également grâce à ce recueil dans le secret du travail créateur : on y voit figurer par exemple des listes de rimes, généralement fort riches, préparées par Hugo, une autre liste, qu'il dressa lui-même, des adjectifs qui lui étaient le plus chers, des retouches projetées pour *Les Misérables*, des reliquats de *La fin de Satan*. Il semble malheureusement impossible de dater avec précision un grand nombre de ces fragments; mais il n'eût pas été inutile d'indiquer plus exactement leur origine; figurent-ils dans des archives publiques ou privées ? A la fin de son très bref avant-propos, M. Guillemin a raison de rappeler combien il est difficile de savoir si une phrase, une formule sont ou ne sont pas restées inédites. S'il s'est glissé quelques menues erreurs de cet ordre dans ce recueil, nul ne songera à en faire grief à M. Guillemin. Signalons que la strophe figurant p. 228 parmi les « vers sans date » : *Temps où Napoléon, le taureau furieux...* est une première rédaction du début de *Napoléon II* et figure à la page 316 de l'édition Ollendorff des *Chants du crépuscule*.

Geneviève BIANQUIS, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon : *Henri Heine, l'homme et l'œuvre*. Paris, Boivin, 1948 (Le livre de l'Etudiant), 176 pp.

Heine n'eût pas manqué d'ironiser sur la rigoureuse clarté du plan que les méthodes françaises imposent ici à l'« homme » et à l'« œuvre » : trois parties de chacune quatre chapitres : Vie, Œuvre poétique, Œuvre en prose, suivie d'une conclusion et d'une « bibliographie sommaire » (à laquelle on pourrait maintenant ajouter les deux études en allemand consacrées en 1949-1950 par F. Hirth, l'une à quelques points de la bibliographie, l'autre à *Heine et ses amis français*).

L'ordonnance de ce tryptique, incontestablement commode pour l'étudiant, n'est-elle pas faussée par la constatation finale (p. 163) : « l'autobiographie de Heine est un peu partout dans son œuvre » ? C'est ainsi que le chapitre de l'« Œuvre poétique » relatif au *Romancero* (pp. 109-123) contient inévitablement une importante contribution à la biographie des dernières années; que plusieurs chapitres nous retracent l'un après l'autre l'évolution de Heine de la démocratie au conservatisme. L'homme, ici plus encore qu'ailleurs, est inséparable de l'œuvre.

Il est d'autres répétitions, qui pouvaient plus facilement être évitées : on nous raconte deux fois (pp. 11 et 132) comment la ville de Dusseldorf changea de maître en une nuit; à quatre pages de distance (pp. 31 et 35) on nous redit les craintes de Heine sur la vente de ses écrits en Allemagne.

Mais ce petit livre d'un de nos meilleurs germanistes est, comme on pouvait s'y attendre, excellemment informé (on notera, p. 7, une intéressante correction relative à la date de naissance de Heine, qui avait réussi jusqu'à ces dernières années à tromper sur ce point tous ses biographes). Les résumés alertes que donne des œuvres Mlle Bianquis ne laissent rien perdre de la spirituelle ironie du texte, et savent nous communiquer le frisson de cette authentique poésie. On nous montre avec objectivité comment cet Allemand qui aima tant vivre en France, est resté malgré tout assez étranger à tout un côté de l'esprit français (p. 33). Cette objectivité même nous donne de l'homme le portrait le plus émouvant; sans nous dissimuler certaines veuleries de l'homme de lettres et du polémiste, Mlle Bianquis sait nous faire compatir aux souffrances de l'homme tout court.

Jacques VOISINE.

Georges POULET : *Etudes sur le temps humain*. Plon. 407 p., 540 fr.

M. Poulet cherche à dégager la conception de la durée qui paraît impliquée dans l'œuvre d'un certain nombre d'auteurs. Son étude va de Montaigne à Proust : elle offre en effet ce premier intérêt de considérer Descartes, Pascal, Molière, Racine, Mme de La Fayette d'un point de vue assez nouveau. L'introduction s'efforce de caractériser les éléments communs offerts au cours d'une même époque par le sentiment de la durée. Au XVIIe siècle, par exemple, l'homme éprouve de plus en plus que la vie psychologique est en elle-même discontinuité et que sa durée ne peut être assurée que par l'action de la création continue de Dieu. Le XVIIIe siècle tend à estomper ce « rapport » qui « lie l'existence instantanée à l'existence éternelle » : le moment n'a d'autre contenu que la sensation et c'est la « seule sensation actuelle, répétée, comparée » qui « crée l'existence ». Dès le pré-romantisme apparaît une expérience nouvelle qui amène la « découverte, à travers l'instantané, d'un moi et d'une réalité qui ne sont pas instantanés et qui par conséquent ne peuvent jamais être expérimentés dans l'instant que comme quelque chose qui n'est jamais réalisé dans l'instant ». Nous sommes contraints ici de schématiser à l'excès l'interprétation, en réalité plus complexe et plus nuancée, de M. Poulet. On peut certes la discuter, la rejeter même parfois. Le chapitre concernant Molière révèle une virtuosité plus poussée que convaincante. Il paraît difficile de voir en Rousseau une évolution continue qui le mènerait à la recherche du bonheur dans l'avenir, puis dans le présent, et enfin dans le passé : M. Poulet admet bien lui-même que *les Rêveries* — la dernière œuvre — sont « remplies de ces moments de grâce » nés « dans la réalité magique d'un présent senti et concret ». Les faits

résistent parfois aux hypothèses. Mais celles-ci sont presque toujours ingénieuses, souvent séduisantes, appuyées sur des textes qui parlent en effet, énoncées en formules chargées de sens. Et c'est un spectacle attachant et stimulant que cette lutte d'une pensée vigoureuse qui cherche à dominer le domaine si complexe des faits.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Paul CLOCHÉ : *La démocratie athénienne.* Paris, P.U.F., 1951, 432 pages in-8.

Le nouveau livre de M. Paul Cloché rendra certainement de grands services aux professeurs et aux étudiants. Comme l'histoire de la démocratie est en fait étroitement liée à celle de la politique extérieure, c'est en somme toute une histoire d'Athènes depuis Solon jusqu'à l'affaire d'Harpale que l'on trouvera dans son ouvrage. Mais, d'une part, l'histoire des relations extérieures y est toujours présentée par rapport à Athènes, à sa situation ou à ses intentions; et, d'autre part, elle alterne avec une série de chapitres qui mettent en lumière l'histoire même du régime : ainsi ceux qui décrivent l'opposition antidémocratique pendant la guerre du Péloponnèse, le gouvernement et l'administration au IVe siècle, et les effets sociaux du régime démocratique à la même époque, ou bien les adversaires intellectuels de la démocratie au IVe siècle. Dans l'ensemble, M. Cloché n'hésite pas à se présenter comme le défenseur de la démocratie athénienne : il en atténue le plus possible les défauts et en souligne le plus possible les qualités, sans pourtant que cette défense cesse jamais d'être modérée et équitable. Le livre est d'une lecture aisée et d'une parfaite clarté.

Jacqueline de ROMILLY.

AESCHYLUS : *Agamemnon,* edited with a commentary by E. FRAENKEL. Oxford, Clarendon Press, 1950 (3 vol. in-8).

Il importe de signaler à tous ceux qui s'intéressent à Eschyle l'édition monumentale de E. Fraenkel. Le premier volume contient une longue introduction, suivi du texte et de la traduction. Les deux suivants contiennent un commentaire, qui avec les appendices et les indices, occupe quelque huit cents pages. C'est dire l'importance de ce travail, et la richesse de la documentation que l'on peut y trouver.

J. de R.

PLATON : *Les Lois,* livres I et II, livres III-VI (Œuvres complètes, tome XI, 1re et 2e partie), texte établi et traduit par E. des PLACES, introduction de A. DIÈS et L. GERNET. Collection des Universités de France. Paris, Les Belles-Lettres, 1951, 2 vol. in-8.

Les deux premiers volumes des *Lois,* qui viennent de sortir, rendront à tous les hellénistes les plus grands services. La traduction, toujours précise et claire, est due au R. P. des Places, ainsi que l'établissement du texte, où se marque une rigueur particulièrement éclairée; l'auteur a en effet étudié les différentes mains des manuscrits A et O, et analysé les parentés qui, d'un manuscrit à l'autre, lient ces diverses mains. Deux très longues introductions, l'une de Mgr Diès, sur le plan d'ensemble des *Lois* (93 p.), l'autre de M. L. Gernet, sur les *Lois* et le droit positif (134 p.) apportent au lecteur une aide précieuse pour la compréhension d'une œuvre trop souvent mal connue. La seconde de ces introductions, en particulier, fournit les renseignements le plus décisifs sur la compétence de Platon en matière de droit.

J. de R.

A TRAVERS LES REVUES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Barrès. — Léon DUBREUIL : Lettres de Maurice Barrès à Charles Le Goffic, « Annales de Bretagne », t. LVIII, 1951. Correspondance de 1886, concernant en particulier la revue *Les Chroniques,* que lancèrent à cette époque les deux jeunes écrivains.

Constant. — Alfred ROULIN : *Benjamin Constant et la publication d'Adolphe,* « Mercure de France », 1er mars 1952. Utilisation des manuscrits des *Journaux intimes,* qui seront prochainement publiés par M. Roulin.

— Du même auteur : *La « seconde » édition d'Adolphe,* « Bulletin du Bibliophile », 1951, n° 6. Cette édition n'aurait été qu'un « simple artifice » « pour incorporer à l'édition originale de Londres une préface justificative imprimée après coup ».

Corneille. — Léonard WANG : *The « tragic » theatre of Corneille,* « The French review », janv. 1952. Corneille est moins un auteur de tragédies que de tragi-comédies. Entre le spectateur et son héros, passionné de liberté, responsable devant lui seul, il ne s'établit pas cette véritable sympathie, exigence fondamentale de la tragédie. La comédie au contraire laisse le spectateur juge du personnage.

Diderot. — Herbert DIECKMANN : *Diderot's letters to Falconnet,* « French studies », oct. 1951. Observations critiques sur le texte des lettres de Diderot à Falconnet; dans l'édition Assézat-Tourneux, il contient des erreurs qui sont ici rectifiées.

— Du même auteur : *Les contributions de Diderot à la Correspondance littéraire et à l'Histoire des Deux Indes,* « Revue d'Histoire littéraire », oct.-déc. 1951. On avait supposé que les textes de Diderot connus sous le titre de *Fragments du portefeuille d'un philosophe* et *Fragments politiques* étaient des contributions à *L'Histoire des Deux Indes* de l'abbé Raynal. Hypothèse confirmée par M. Dieckmann qui a retrouvé de ces textes un état antérieur et quelquefois différent : ce texte antérieur porte des corrections qui sont très probablement de Grimm; il l'inséra dans sa *Correspondance littéraire* en 1772.

Fénelon. — Numéro spécial « XVIIe siècle », nos 12-13-14, consacré à Fénelon. En particulier : Roland MOUSNIER : *Les idées politiques de Fénelon* (en particulier inspiration aristocratique et réaction contre le gallicanisme, sensibles dans les *Tables de Chaulnes*) ; *Fénelon et le Quiétisme* (articles de Ga-

briel JOPPIN et de Jean ORCIBAL; Jeanne-Lydie F. GORÉ; *Un aspect de l'éthique fénelonienne, l'anéantissement du moi.*

Gide. — *Hommage à André Gide,* « N. R. F. », novembre 1951. Témoignages, essais, textes inédits (notamment des lettres de Gide à Valéry et de Valéry à Gide, des pages de l'auteur sur la *Symphonie pastorale.*

Hugo. — J.-B. BARRÈRE : *Les livres de Hauteville House,* « Revue d'Histoire littéraire », oct.-déc. 1951. Première partie d'un article tirant de la composition de la bibliothèque de Hugo des conclusions à la fois très prudentes et judicieuses. Rappel fort utile des lectures du poète et de certains de ses jugements.

— H. TEMPLE PATTERSON : *The origin of Hugo's condensed metaphors,* « French studies », oct. 1951. L.S. Mercier a-t-il contribué par son influence à la création dans la langue de Hugo des métaphores condensées comme « le pâtre promontoire » ?

Mallarmé. — Charles CHASSÉ : *Les thèmes de l'éventail et de l'éclairage au gaz dans l'œuvre de Mallarmé,* « Revue des Sciences humaines », oct.-déc. 1951. Commentaires des *Eventails* et du *Tombeau de Charles Baudelaire.*

Maupassant. — André VIAL : *Maupassant, Brunetière et la Revue des Deux Mondes,* « Bulletin du Bibliophile », 1951, n° 6; 1952, n° 1. Lettres intéressantes sur certains projets de Maupassant; juste avant que son intelligence ne sombrât, il en nourrissait encore et quelques-uns montrent qu'il voulait faire entendre « une voix de mépris et de colère ».

Molière. — Georges MONGREDIEN : *Grimarest et « La vie de Molière »,* « Mercure de France », 1[er] janv. 1952. Les affirmations de la « Vie de Molière » de Grimarest (1705) ont évidemment besoin d'être contrôlées, mais son auteur est généralement assez bien informé.

Nodier. — Marius DARGAUD : *Charles Nodier et l'épopée napoléonienne* (1833), « Bulletin du Bibliophile », 1951, n° 5. Un poème de Nodier intitulé *Le conscrit* et publié dans une revue stéphanoise.

Pascal. — L. LAFUMA : *Observations sur les premières éditions des Pensées de Pascal,* « Revue des Sciences humaines », oct.-déc. 1951. « L'impression de 1669 a été très limitée, la véritable édition originale est celle de 1670. » Aucun fragment nouveau n'est apporté avant l'édition de 1678.

— A. BÉGUIN : *L'impatience de Pascal,* « Revue de Paris », mars 1952. « Pascal pétri d'impatience et porté par un mouvement qui le met d'emblée au but. » Par suite sa langue paraît « saisir à la fois son objet et son lecteur, parce que sur le premier elle fond comme un oiseau de proie et au second elle communique la vibration de son impatience ».

Proust. — A. MAUROIS : *Marcel Proust et « Jean Santeuil »,* « Revue de Paris », févr. 1952. Circonstances qui ont amené la découverte de ce roman laissé inédit par Proust et antérieur à *La Recherche.* Analyse et étude sommaire de cette œuvre, nettement autobiographique et marquant les tâtonnements de Proust avant la découverte de ce qui sera son grand sujet. Suivent des pages de ce roman.

Racine. — J. POMMIER : *Sur la langue de Racine,* « French studies », oct. 1951. Avant de tirer des conclusions générales sur l'art de Racine, il faut examiner les conditions dans lesquelles s'expriment ses personnages; on peut être ainsi amené à admettre, non pas certes l'existence d'un réalisme racinien, mais celle d'un caractère de son style moins abstrait qu'on ne le dit parfois.

Rimbaud. — Daniel-A. DE GRAAF : *Deux lettres d'Ernest Delahaye à Ernest Millot sur l'Homme aux semelles de vent,* « Revue des Sciences humaines », oct.-déc. 1951. Une de ces lettres apporte des renseignements sur l'itinéraire de Rimbaud à son retour de Sumatra en 1876; l'autre confirme son voyage en Scandinavie (1877).

Sainte-Beuve. — André BILLY : *Sainte-Beuve et Baudelaire,* « Revue de Paris », janv. 1952. Malgré certaines intermittences, leurs relations furent bonnes dans l'ensemble. « Parmi tous les écrivains de cet âge, Baudelaire fut le préféré de Sainte-Beuve », bien que celui-ci n'ait pas vraiment compris le génie de Baudelaire, pour des raisons qu'indique M. Billy dans sa dernière page.

Stendhal. — Henri MARTINEAU : *Un amour orageux de Stendhal,* « Revue de Paris », févr. 1952. Amour de Stendhal et de Clémentine Curial (Menti) (1824-1827) : son caractère parfois romanesque et clandestin. Certains épisodes peuvent avoir inspiré des pages du *Rouge et le Noir,* notamment la maladie et la mort de Mathilde, la petite-fille de Clémentine (maladie du petit Stanislas-Xavier).

— Pierre MARTINO : *Les heures espagnoles de Stendhal,* « Le Divan », janv.-mars 1952. A propos du rapide et assez mystérieux voyage qu'en septembre 1829 Stendhal fit à Barcelone, d'où il fut probablement expulsé.

Voltaire. — André DELATTRE : *Les lettres de Voltaire non recueillies dans la Correspondance,* « Revue d'Histoire littéraire », oct.-déc. 1951. Introduction d'un *Répertoire chronologique* des lettres de Voltaire, que va publier M. Delattre : indications fort intéressantes sur les lacunes de cette correspondance.

Divers. — François de DAINVILLE : *Décoration théâtrale dans les collèges de Jésuites au XVII[e] siècle,* « Revue d'histoire du théâtre », 1951, t. IV. Article précis et méthodique concernant une question mal étudiée jusqu'alors. La comédie n'est guère représentée dans les collèges avant le XVIII[e] siècle. Mais au XVII[e] on jouait dans les collèges des Jésuites des pièces à machines et des ballets. Les décors en étaient parfois compliqués et les Jésuites ne dédaignaient pas de faire appel à la collaboration d'hommes de théâtre.

— Carl P. BARBIER : *Goldsmith en France au XVIII[e] siècle,* « Revue de littérature comparée », oct.-déc. 1951. Les *Essais* et *Le ministre de Wakefield* (on sait que Balzac voulut dans son *Médecin de campagne* rivaliser avec ce dernier roman) ne furent guère connus en France avant 1780. Mais à partir de cette date, leur diffusion augmenta rapidement, sans que l'on comprît toujours bien leur signification.

G. R.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

VERSION LATINE COMMENTÉE
(Lettres supérieures)

UN ACCUSÉ ATTAQUE SÉNÈQUE (58 après J. C.)

TEXTE

Variis deinde casibus iactatus et multorum odia meritus reus, haud tamen sine inuidia Senecae, damnatur. Is fuit P. Suillius, imperitante Claudio terribilis ac uenalis, et mutatione temporum non quantum inimici cuperent demissus, quique se nocentem uideri quam supplicem mallet. Eius opprimendi gratia repetitum credebatur senatus consultum poenaque Cinciae legis aduersum eos qui pretio orauissent.

Nec Suillius questu aut exprobratione abstinebat, praeter ferociam animi extrema senecta liber et Senecam increpans infensum amicis Claudii, sub quo iustissimum exilium pertulisset. Simul studiis inertibus et iuuenum imperitiae suetum liuere iis qui uiuidam et incorruptam eloquentiam tuendis ciuibus exercerent. Se quaestorem Germanici, illum domus eius adulterum (1) *fuisse. An grauius aestimandum sponte litigatoris praemium honestae operae adsequi quam corrumpere cubicula principum feminarum ? Qua sapientia, quibus philosophorum praeceptis intra quadriennium regiae amicitiae ter millies sestertium parauisset ? Romae testamenta et orbos uelut indagine eius capi, Italiam et prouincias immenso faenore hauriri; at sibi labore quaesitam et modicam pecuniam esse. Crimen, periculum, omnia potius toleraturum, quam ueterem ac domi partam dignationem subitae felicitati submitteret.*

Nec deerant qui haec isdem uerbis aut uersa in deterius Senecae deferrent.

(1) Sénèque, prétendait-on, avait séduit une fille de Germanicus.

TRADUCTION

Un accusé qui avait été le jouet de vicissitudes diverses et s'était attiré bien des haines, est ensuite condamné, mais non sans rendre Sénèque antipathique. C'était Publius Suillius, objet de terreur et délateur vénal sous le principat de Claude, abaissé depuis lors par le changement des temps, mais pas autant que ses ennemis pouvaient le désirer, et homme à préférer le rôle de coupable à celui de suppliant. Pour l'accabler, on avait, croyait-on, exhumé un sénatus-consulte et le châtiment prévu par la loi Cincia contre ceux qui se seraient fait payer pour plaider.

Suillius ne se privait pas de se plaindre et de récriminer, car, à sa violence de caractère, son grand âge, tout proche de la mort, ajoutait encore le franc-parler; ses invectives reprochaient à Sénèque de s'acharner contre les amis de Claude, sous le règne duquel il avait subi un exil pleinement mérité. Et puis, habitué qu'il était à des études stériles et à l'inexpérience de la jeunesse, Sénèque, selon lui, pâlissait de jalousie devant ceux qui mettaient en œuvre une éloquence vivante et saine pour la défense de leurs concitoyens. Lui, Suillius, avait été le questeur de Germanicus, et Sénèque un amant adultère dans sa famille. Fallait-il donc juger plus sévèrement l'acte de recevoir, du plein gré d'un plaideur, la récompense d'un honnête concours, que le fait de souiller la couche de princesses ? Au nom de quelle sagesse, de quelles maximes philosophiques Sénèque avait-il, en moins de quatre années de faveur impériale, amassé trois cents millions de sesterces ? A Rome testaments et vieillards sans héritiers tombaient dans ses filets, l'Italie et les provinces étaient épuisées par les taux énormes de son usure; mais lui, Suillius, ne possédait que le fruit de ses peines, une somme modeste. Accusation, risque d'être condamné, il supporterait tout plutôt que d'abaisser une considération acquise de longue date, et par ses seuls mérites, devant la chance d'un parvenu.

Et il ne manquait pas de gens pour rapporter ces propos à Sénèque en propres termes ou en les envenimant.

TACITE : **Annales**, XIII, 42 et début 43.

NOTES

Instruments de travail utilisés :

E. Jacob : Ed. comm. des *Annales* (Paris, Hachette, 1877).
H. Goelzer : Ed. et trad. des *Annales*, t. III (Paris, Les Belles Lettres, 1925).
L. Constans : *Etude sur la langue de Tacite* (Paris, Delagrave, 1893).
Ph. Fabia et P. Wuilleumier : *Tacite, l'homme et l'œuvre* (Paris, Boivin, 1949).
Ernout et Thomas : *Syntaxe Latine* (Paris, Klincksieck, 1951).

Le XIII[e] livre des *Annales* relate les débuts du règne de Néron (fin 54-58). Déjà ont commencé les crimes (empoisonnement de Britannicus), les débauches (rixes nocturnes de Néron), les mises en accusation, justifiées ou non. Ainsi pour le délateur Suillius.

Récit dans lequel s'insère une *argumentation* d'auto-défense et d'attaque, ce texte est original par le *style* et par une certaine *attitude morale* de l'auteur.

1° LES CIRCONSTANCES.

a) L'accusé (*...mallet*)

Deinde : Afin de mettre en valeur *uariis, deinde* — qui porte sur *damnatur* — est rejeté en seconde position (fait assez fréquent chez Tacite), et ainsi artificiellement introduit dans le groupe-sujet.

Haud tamen... Senecae : Cette circonstance concerne l'idée principale exprimée par *damnatur.* — *Senecae* est un génitif objectif (= la haine qu'on éprouve pour Sénèque); cf. Salluste, *Cat. XXII*, 3 : *Ciceronis inuidiam* = la haine dont Cicéron a été l'objet. — Cicéron remarque d'ailleurs (*Tusc.* IV, 7, 16) : « *Inuidia non in eo, qui inuidet, solum dicitur, sed etiam in eo, cui inuidetur* ».

— Comme souvent chez Tacite — à qui la règle annalistique impose de fréquents changements de rubriques — la première phrase du chapitre annonce et résume tout le développement qui va suivre (chap. 42 et 43).

P. Suillius : Ancien questeur de Germanicus; relégué dans une île par Tibère, pour vénalité; sous Claude, proconsul en Asie, puis délateur à la solde de l'empereur.

Non... demissus : demissus est affirmé, et la négation ne porte que sur la modalité : *quantum... cuperent.*

Quantum... cuperent : « Autant que... pouvaient le désirer »; potentiel dans le passé (au présent : *quantum... cupiant*), dans lequel l'imparfait n'est dû qu'à la concordance des temps.

— Le personnage est peu recommandable, certes — mais fier et résolu à se défendre.

b) Le chef d'accusation (*...orauissent*)

Repetitum... senatus consultum : Dans ce tour personnel, *repetitum* (esse) ne s'accorde qu'avec le premier sujet (*senatus consultum*). *Credebatur* s'applique à l'opinion publique, réduite aux conjectures : ce premier chef d'accusation sera d'ailleurs remplacé plus tard par d'autres.

Senatus consultum poenaque Cinciae legis : Ce sénatus-consulte, qui datait de 54 ap. J.-C., reprenait un S.C. du temps d'Auguste, lequel remettait en vigueur la vieille loi Cincia (204 av. J.-C.) interdisant aux avocats de se faire payer.

Qui... orauissent : Dans ce style indirect reproduisant — ou du moins évoquant — le texte de la loi, le plus-que-parfait du subjonctif équivaut à un futur antérieur de l'indicatif du discours direct (*si quis... orauerit*). *Pretio* est un ablatif de manière ou de prix (= plaider pour de l'argent). Cf. : *mercede docere* = « enseigner pour un salaire ».

— Le caractère arbitraire de l'accusation est souligné par le terme *repetitum* (= « on était allé rechercher, on avait exhumé »), qui s'applique à un texte tombé en désuétude. En fait, cette interdiction, si souvent renouvelée, n'avait jamais été respectée, et la profession d'avocat était à Rome une des plus lucratives.

2° SUILLIUS SE DÉFEND EN ATTAQUANT SÉNÈQUE.

Ce paragraphe de violente polémique groupe selon un ordre de force croissante, en leur donnant la forme d'un réquisitoire, des griefs exprimés séparément par Suillius.

a) Les rancunes de l'exilé (*...pertulisset*)

Praeter... liber : Littér., « outre l'emportement de son caractère, libre du fait de sa vieillesse arrivée à sa fin »; *extrema senecta* est un ablatif de cause : ces deux raisons concourent à expliquer l'attitude de Suillius, car Tacite fonde volontiers la crédibilité sur la psychologie.

Iustissimum exilium : En Corse (41), Messaline l'ayant accusé d'adultère avec Julie, la fille aînée de Germanicus. Agrippine l'avait fait rappeler en 49, pour diriger l'éducation de Néron (cf. *Ann.*, XII, 8, 4).

Pertulisset : Subjonctif de style indirect dans une relative, comme plus bas *exercerent.*

b) La jalousie du mandarin inutile (*...exercerent*)

Simul : Introduit le deuxième grief.

Studiis... suetum : La philosophie, la poésie dramatique, et même la rhétorique de Sénèque sont purement théoriques, sans action sur la réalité — par opposition avec l'éloquence judiciaire et politique de Suillius. Demandant à Néron l'autorisation de prendre sa retraite, Sénèque mentionnera de même ses *studia... in umbra educata* (*Ann.* XIV, 53, 5).

Iuuenum imperitiae : Faute d'expérience et de sens critique, les jeunes gens sont faciles à éblouir, et cette popularité-là n'a pas grande valeur. Cf. dans Quintilien (*Inst. Orat.* X, 1, 130 : *puerorum amore* = « l'engouement des enfants ») un reproche analogue, mais relatif au style de Sénèque.

Tuendis ciuibus : Syntaxe douteuse. Soit ablatif instrumental (= « par la défense..., en défendant... ») soit plutôt datif de but (= « pour défendre... »). Le datif de but « est fréquent chez Tacite avec le gérondif » ou l'adjectif verbal, même sans lien avec un substantif ou un adjectif précis. Cf. *Ann.* III, 31 : *Tiberius quasi firmandae ualetudini in Campaniam concessit.*

— Ces deux premiers arguments, de caractère général, dépassent la personnalité de Suillius (*amicis Claudii; iis qui... exercerent*) et tendent à accuser Sénèque d'obéir à de bas mobiles personnels.

Les deux reproches qui suivent sont encore des arguments *ad hominem,* mais ils opposent plus spécialement l'innocence de Suillius lui-même aux graves torts de Sénèque — opposition qui se traduit dans l'expression (*Se... illum...; uelut indagine eius... at sibi...*), L'attaque se précise et s'aggrave.

c) **L'amant de la fille de Germanicus** (*...feminarum*)

An gravius... feminarum : *An* (= « est-ce que par hasard... ? ») introduit dans l'interrogation simple directe — et c'est le cas ici, malgré le discours indirect — une hypothèse que l'on repousse, une question dont la réponse doit être négative (E. et T., § 186, p. 137). Il faut, en outre, noter le ton brusque et ironique de ce type de question.

Gravius aestimandum : *Grauius* est un adverbe, car *grauius aestimare* = juger plus sévèrement. Cf. César, *B.G.* VII, 14 : (*dicit se*) *multo illa grauius aestimare...* Les infinitifs *adsequi* et, dans la comparative, *corrumpere,* font fonction de sujets.

Operae : Ici non pas « travail » en général, mais « aide », « appui », « concours » prêté à quelqu'un.

d) **Le philosophe enrichi par des affaires louches** (*...pecuniam esse*)

Qua sapientia, quibus... praeceptis : Ablatifs, non d'instrument, mais de manière (= « conformément à quelle sagesse »...). Argument particulièrement pertinent et fort, fondé sur la contradiction qui éclate entre la doctrine ascétique de Sénèque et sa vie fastueuse de courtisan. Sénèque dira à Néron, en lui abandonnant une grande partie de sa fortune : *Ubi est animus ille modicis contentus ?* (*Ann.* XIV, 53, 7). C'est cette critique de Suillius, pense M. Bourgery (éd. du *De Vita Beata* dans la Collection des Belles-Lettres, notice, p. 7), qui incitera le philosophe à se justifier dans ce traité, en disant notamment : *De uirtute, non de me loquor, et cum uitiis conuicium facio, in primis meis facio : cum potuero uiuam quomodo oportet* (*De Vita Beata,* XVIII,1).

Intra quadriennium : « Dans l'espace de quatre ans », ou plutôt, ici : « en moins de quatre années ». Entendez : depuis octobre 54 jusqu'en l'année 58.

Ter millies sestertium = « Trois cents millions de sesterces » (soit plus de 60 millions de francs-or). Abréviation d'usage pour : *ter millies centena millia sestertium* (= « trois mille fois cent mille sesterces »). Dans ce tour, servant à exprimer les nombres supérieurs à un million, on a fini par entendre *sestertium* comme un substantif neutre (toujours au singulier) signifiant : « 100.000 sesterces ».

Qua sapientia... paravisset : Interrogation oratoire (= négation déguisée) de style indirect, exprimant en outre une nuance de blâme. En pareil cas, à la troisième personne comme ici, le subjonctif et l'infinitif sont également possibles (d'après E. et T., § 410, *c*, p. 358). Dans l'interrogation qui précède, il faut sous-entendre *esse* après *aestimandum* (car l'ellipse du subjonctif est très rare).

Velut indagine eius : *Indago,* — *inis* (racine : *ag-*) désigne une enceinte de filets de chasse dans laquelle on pousse le gibier. La chasse aux testaments est un trait de mœurs souvent mentionné sous l'Empire (Horace, Pétrone, Juvénal, etc.).

e) **Fière conclusion de Suillius** (*...submitteret*)

Periculum : Terme technique de la langue judiciaire = « le danger que court l'accusé » (exil ou mort) dans un procès criminel. Cf. en grec l'emploi analogue de κίνδυνος et κινδυνεύειν.

Ac domi partam : La leçon *domi* (au figuré = « personnellement, par ses propres moyens ») interprète une abréviation du manuscrit, qui porte : « acdô ». D'autres éditeurs ont lu : « ac dicendo », ou : « ac diu ».

Versa in deterius : *Littér.* « tournés vers un état pire » (Tacite aime ces neutres abstraits). La formule, avec ou sans participe, est assez courante dans les *Annales* (cf. XIII, 14, 1 : *Nec defuere qui in deterius referrent*). Mais, ici, elle peut dissimuler une intention malicieuse de l'auteur : ces accusations, déjà si violentes par elles-mêmes, pouvaient donc encore être aggravées ?

— La dernière phrase (début du chapitre 43) fait transition : n'ayant pas eu l'avantage avec ce premier grief, l'accusation en cherchera d'autres (concussion, délation) et Suillius sera finalement envoyé aux Baléares.

COMMENTAIRE LITTÉRAIRE

Remarquer : 1° L'originalité du style.

Outre le tour oratoire donné aux propos de Suillius, les caractères principaux sont : la concision, le rajeunissement de l'expression, surtout la variété (cf. ci-après, Annexe).

2° Les sentiments de Tacite.

Ici, l'historien n'intervient pas directement pour donner son opinion personnelle, mais ses sentiments se devinent :

a) Par l'hommage qu'il rend à la **force de caractère de Suillius.** Malgré son triste passé, cet accusé garde à ses yeux le mérite de regimber contre l'arbitraire et de ne pas consentir à s'humilier devant le pouvoir.

b) Par la **secrète complaisance** avec laquelle il rapporte — sans toutefois les prendre à son compte — les accusations lancées contre Sénèque.

Dans les livres XIII, XIV et XV des *Annales*, Tacite est souvent conduit à parler de Sénèque : il le fait avec des nuances et sur des tons divers, parfois même contradictoires — comme l'étaient sans doute les attitudes du philosophe-ministre, tantôt modérateur, tantôt compromis. Heureuse influence sur Néron (XIII, 2, 2-3; XIV, 2, 1), mais complicité probable dans l'assassinat d'Agrippine (XIV, 11, 6). Frivolité et docilité à suivre la mode (XIII, 3, 1), vanité personnelle (XIII, 11, 2), mais admirable fermeté devant la mort (XV, 61 à 64), etc.

On sent qu'ici Tacite ne donne pas tort à Suillius.

LE STYLE DE TACITE D'APRÈS CE TEXTE (*)

Caractères principaux :

1. CONCISION

a) **Ellipse :** *aestimandum (esse).*

b) **Asyndète,** marquant :

— L'opposition (*Se quaestorem..., illum...*)

— La vivacité oratoire (*Se quaestorem... An grauius... Romae... Crimen*).

c) **Elimination de subord. circonstancielles** (cf. ci-après, 2, b).

2. RAJEUNISSEMENT DE L'EXPRESSION

a) **Locutions renouvelées** par analogie :

— *Liuere* + datif (cf. *inuidere*) ;

— *Praemium adsequi* (cf. *adsequi honores*) ;

— *Corrumpere cubicula* (cf. *corrumpere fidem; corrumpere feminam*).

b) **Démembrement** de la propos. et de la période cicéroniennes :

— Circonstances accessoires exprimées, non par des propositions mais par :

une prépos. + substantif (*haud tamen sine inuidia Senecae*) ;
un adjectif apposé (*extrema senecta liber*).

— Phrases courtes, propositions coordonnées ou juxtaposées plutôt que subordonnées.

3. VARIETE

a) **Précision et richesse du vocabulaire :**

odia, inuidia — exprobratione, increpans — incorruptam, honestae.

b) **Dissymétrie des termes associés,** par disparité :

— **de valeur :**

senatus consultum poenaque Cinciae legis
qua sapientia, quibus philosophorum praeceptis
testamenta et orbos

(Ces deux derniers exemples pouvant aussi être expliqués par un hendiadys.)

— **de nature grammaticale :**

terribilis ac uenalis, et demissus, quique... mallet
adjectifs + participe + subord. relative)

praeter ferociam... liber et increpans
(prép. et subst. + adjectif + participe)

Romae testamenta... capi, Italiam... hauriri
(nom de lieu au locatif, nom de lieu à l'accus. sujet)

isdem uerbis aut uersa in deterius
(subst. à l'abl. instrum. + partic. à valeur attributive)
etc.

Dans l'ensemble, le trait dominant de ce style est une **expressivité** intense : il renouvelle l'énoncé latin en obligeant la langue (parfois au prix de quelque violence) à exprimer ou suggérer des idées — plutôt que des faits matériels — dans une forme neuve et aussi ramassée que possible.

C'est la source du **plaisir esthétique** que donne la lecture de Tacite.

Henri DUBOURDIEU.

(*) Les tableaux de ce genre, réduits à l'essentiel et éclairés par des exemples précis, peuvent aider nos jeunes étudiants à mieux comprendre Tacite, dont l'originalité les désoriente.

VERSION GRECQUE

(Pour les classes de Lettres)

L'ART D'ÉCRIRE UNE LETTRE

TEXTE

Τῶν γραφόντων ἐπιστολὰς (1) (ἐπειδὴ καὶ (2) τοῦτο αἰτεῖς), οἱ μὲν μακρότερα γράφουσιν ἤπερ εἰκός, οἱ δὲ καὶ λίαν ἐνδεέστερα (3) · καὶ ἀμφότεροι τοῦ μετρίου διαμαρτάνουσι, ὥσπερ τῶν σκοπῶν οἱ τοξεύοντες, ἄν τε εἴσω πέμπωσιν, ἄν τε ὑπερπέμπωσι · τὸ γὰρ ἀποτυγχάνειν ἴσον (4), κἂν ἀπὸ τῶν ἐναντίων γίνηται (5). Ἔστι δὲ μέτρον ἐπιστολῶν ἡ χρεία · καὶ οὔτε μακρότερα γραπτέον οὗ μὴ πολλὰ τὰ πράγματα, οὔτε μικρολογητέον ἔνθα πολλά. [...] Δέον ἀμφοτέρων φεύγοντα τὴν ἀμετρίαν τοῦ μετρίου κατατυγχάνειν. Περὶ μὲν δὴ συντομίας ταῦτα γινώσκω · περὶ δὲ σαφηνίας, ἐκεῖνο γνώριμον, ὅτι χρή, φεύγοντα τὸ λογοειδὲς ὅσον ἐνδέχεται, μᾶλλον εἰς τὸ λαλικὸν ἀποκλίνειν καί, ἵν' εἴπω συντόμως, αὕτη τῶν ἐπιστολῶν ἀρίστη καὶ κάλλιστα ἔχουσα ἣ ἂν καὶ τὸν ἰδιώτην πείθῃ καὶ τὸν πεπαιδευμένον, τὸν μέν, ὡς κατὰ τοὺς πολλοὺς οὖσα, τὸν δέ, ὡς ὑπὲρ τοὺς πολλούς, καὶ ᾖ αὐτόθεν γνώριμος. Ὁμοίως γὰρ ἄκαιρον καὶ γρῖφον νοεῖσθαι καὶ ἐπιστολὴν ἑρμηνεύεσθαι. Τρίτον ἐστὶ τῶν ἐπιστολῶν ἡ χάρις. Ταύτην δὲ φυλάξομεν, εἰ μήτε παντάπασι ξηρὰ καὶ ἀχάριστα γράφομεν ἢ καὶ ἀκαλλώπιστα, ἀκόσμητά τε καὶ ἀκόρητα, ὃ δὴ λέγεται · οἷον δὴ γνωμῶν, καὶ παροιμιῶν καὶ ἀποφθεγμάτων (6) ἐκτός, ἔτι δὲ σκωμμάτων καὶ αἰνιγμάτων, οἷς ὁ λόγος καταγλυκαίνεται, μήτε λίαν τούτοις φαινοίμεθα καταχρώμενοι · τὸ μὲν γὰρ ἀγροικόν, τὸ δ' ἄπληστον. Καὶ τοσαῦτα τούτοις χρηστέον ὅσα καὶ ταῖς πορφύραις ἐν τοῖς ὑφάσμασι (7). Τροπὰς (8) δὲ παραδεξόμεθα μέν, ὀλίγας δέ, καὶ ταύτας οὐκ ἀναισχύντους. Ἀντίθετα καὶ πάρισα καὶ ἰσόκωλα (9) σοφισταῖς (10) ἀπορρίψομεν · εἰ δέ που καὶ παραλάβοιμεν, ὡς καταπαίζοντες μᾶλλον τοῦτο ποιήσομεν ἢ σπουδάζοντες. [...] Τοῦτο κἀν ταῖς ἐπιστολαῖς μάλιστα τηρητέον τὸ ἀκαλλώπιστον καὶ ὅτι ἐγγυτάτω τοῦ κατὰ φύσιν. Τοσαῦτά σοι περὶ ἐπιστολῶν ὡς δι' ἐπιστολῆς παρ' ἡμῶν (11).

Saint Grégoire de Nazianze, *Lettre* LI.

TRADUCTION

Parmi ceux qui écrivent des lettres (puisque tu m'interroges encore sur ce point), les uns les rédigent plus longues qu'il ne convient, tandis que d'autres les font beaucoup trop brèves. Les uns et les autres pèchent par défaut de mesure, comme les archers qui manquent la cible en tirant trop court ou trop long. Manquer le but revient toujours au même, que l'erreur ait une cause ou la cause contraire. Il existe une règle pour déterminer la longueur des lettres, c'est le service qu'on leur demande. Il ne faut être ni trop long, quand on n'a pas grand-chose à dire, ni trop bref, quand la matière est abondante (...). On doit éviter les deux sortes d'excès pour atteindre la mesure. Voilà ce que je pense en matière de concision; quant à la clarté, il est bien connu qu'on doit, dans la mesure du possible, éviter le style du discours et pencher de préférence vers celui de la conversation. En un mot, la meilleure, la plus réussie des lettres est celle qui est capable de persuader à la fois l'ignorant et l'homme cultivé, le premier en s'adaptant au niveau de la masse, le second en le dépassant. Il faut aussi qu'on puisse la comprendre à première lecture, car il est tout aussi hors de propos qu'une énigme soit intelligible et qu'une lettre ait besoin d'interprétation. La troisième qualité des lettres, c'est la grâce. Nous la conserverons, si notre style n'est pas absolument sec et sans grâce ou encore sans ornement, sans parure ni soin, comme on dit. Par exemple, il ne doit pas exclure les sentences, les proverbes, les apophtegmes ainsi que les plaisanteries et les allusions qui donnent de l'agrément au style. On ne doit pas non plus nous voir en abuser, car, dans le premier cas, nous tomberions dans la rusticité, dans le second, nous tomberions dans la prodigalité. Il faut user de ces ornements comme de la pourpre dans les tissus. Nous admettrons les figures, mais en petit nombre, et à condition qu'elles ne soient pas provocantes. Quant aux antithèses, aux membres de phrases égaux ou approximativement égaux, nous les abandonnerons aux rhéteurs, ou, s'il arrive que nous les admettions, nous le ferons par jeu plutôt qu'avec sérieux (...). Ce qu'il faut observer le plus dans les lettres, c'est l'absence d'affectation; il y faut rester le plus près possible de la nature. Je ne t'en dirai pas davantage sur l'art épistolaire, puisque c'est par une lettre que je te le fais savoir.

NOTES

(1) On trouvera dans le livre ancien de Hercher, *Epistolographi graeci* (Paris, 1873), un abondant recueil de lettres grecques; cependant, la correspondance de saint Grégoire, comme celle de saint Basile, en est absente. Cf. également Weichert, *Demetrii et Libanii qui feruntur* τύποι ἐπιστολικοί *et* ἐπιστολιμαῖοι χαρακτῆρες (Leipzig, 1910). Grégoire ne s'écarte pas des principes très généraux de l'art d'écrire et se contente, tout à la fin de sa lettre, de renvoyer d'un mot son correspondant à l'enseignement des spécialistes pour plus amples détails.

(2) Cette lettre étant la première des cinq (LI à LV) adressées par Grégoire à son petit-neveu Nicoboulos, il faut admettre que d'autres lettres, antérieures à celle-ci, ne nous ont pas été conservées. Grégoire veillait d'assez près à l'éducation de Nicoboulos.

(3) C'est le cas le plus fréquent dans l'antiquité où la sécheresse semble le défaut dominant dans la correspondance. Les modèles de lettres donnés par Démétrios de Phalère dépassent rarement une dizaine de lignes. Le billet très court semble avoir été en honneur (cf. la correspondance de Libanios).

(4) L'ellipse du verbe est particulièrement fréquente chez Grégoire (cf. la suite du texte).

(5) Les formes γίνομαι et γινώσκω, générales en ionien, ont prévalu dans la κοινή.

(6) Les γνῶμαι sont des sentences, c'est-à-dire des phrases exprimant une règle morale de portée générale; la παροιμία est un proverbe; l'ἀπόφθεγμα est une parole d'homme illustre (cf. Plutarque).

(7) Les vêtements bariolés et historiés sont en grande faveur au Bas-Empire et la pourpre particulièrement appréciée. Elle n'est pas réservée à l'empereur (seul le port d'un costume entièrement constitué de tissu teint de la meilleure catégorie de pourpre est un crime de lèse-majesté). C'est le fil qui est teint avant tissage. Le terme « pourpre » désigne en fait bien des coloris distincts, selon que le fil teint a été exposé plus ou moins longtemps aux rayons du soleil avant séchage. Ce que l'on sait de l'extrême engouement pour l'ornementation des vêtements rend ici plus sensible la sobriété du goût de Grégoire.

(8) Il s'agit bien de figures, c'est-à-dire de l'emploi des mots dans des sens figurés.

(9) Il n'est pas très aisé de distinguer nettement le πάρισον de l'ἰσόκωλον. Il n'y a rien à tirer de la définition de l'ἰσόκωλον donnée par Aristote dans les *Topiques* (VI, 11, 2), car le mot y est un terme technique de logique philosophique. La *Rhétorique* déclare sans plus de commentaires (III, 9) : πάρισωσις δέ, ἐὰν ἴσα τὰ κῶλα. Ἰσόκωλος doit s'entendre sans conteste d'une phrase ou d'une période composée de membres de longueur égale. Les ἰσόκωλα sont donc des membres de phrase de longueur égale.

Le πάρισον σχῆμα, de son côté, semble avoir été défini de façon trop étroite par Hermogène (*Méthode*, XVI) : ὅταν τὸ αὐτὸ ὄνομα ἄλλην καὶ ἄλλην προσλαβὸν συλλαβήν, διαφόρας διανοίας ἔχῃ. Παρὰ μὲν Ἰσοκράτει οὕτως · Ἐὰν ἧς φιλομαθής, ἔσῃ πολυμαθής. Τὸ γὰρ μανθάνειν ἐν ἀμφοτέροις ἐστιν · ἀλλ' ὅπου μὲν τὸ πολὺ πρόσκειται, καὶ σημαίνει τὸν πολλὰ εἰδότα, ὅπου δὲ τὸ φίλον πρόσκειται, καὶ ἔστιν ὁ ἡδέως μανθάνων.

(10) H.-I. Marrou, dans son *Histoire de l'éducation dans l'antiquité* (p. 531, n. 24) fait état d'une évolution de sens par laquelle les mots ῥήτωρ et σοφιστής auraient échangé leur signification avec la Seconde Sophistique. Le ῥήτωρ n'est plus que le professeur, le technicien enfermé dans l'école, tandis que le σοφιστής serait l'orateur au sens plein du terme. Il semble bien ici que le terme de σοφιστής soit pris dans une acception plutôt péjorative.

(11) Ce passage pose un double problème de texte et d'interprétation. Le texte de Migne, réimpression de celui de Caillau, porte παρῆμεν qui n'offre guère de sens. Je préfère παρ' ἡμῶν qui est la leçon donnée par plusieurs manuscrits et a été adopté par Hercher. La suite du texte porte καὶ ταῦτα ἴσως οὐ πρὸς ἡμῶν, οἷς τὰ μείζω σπουδάζεται « et peut-être n'est-ce pas mon affaire, à moi qui ai des occupations plus sérieuses ». J'incline à penser que Grégoire joue sur παρ' ἡμῶν — πρὸς ἡμῶν. Cela dit, le sens à attribuer à ὡς pose un autre problème. La traduction latine qui accompagne le texte de Migne donne *haec ad te hactenus de epistolis, ut per epistolam transmittimus.* De même, A. Puech, citant ce passage, traduit : « Voilà ce que je t'envoie, comme par une lettre, sur l'art d'écrire des lettres » (*Hist. de la litt. grecque chrétienne*, t. III, p. 367). « Comme par une lettre » ne présente de sens que si Grégoire a conscience de ne pas écrire une vraie lettre. S'agit-il donc d'une lettre-préface ? Le fait que la lettre LI est suivie de quatre autres lettres à Nicoboulos, dont trois sur le même sujet, interdit cette solution. S'il s'agit d'une véritable lettre, on ne peut guère traduire ὡς par « comme »; je préfère donc lui donner un sens causal. Grégoire, se souvenant de ce qu'il a dit plus haut : οὔτε μακρότερα γραπτέον οὗ μὴ πολλὰ τὰ πράγματα, trouve là une heureuse façon de conclure.

Conclusion. — On a trop tendance à laisser de côté, dans les programmes de l'enseignement supérieur comme dans le secondaire, l'étude de la littérature grecque chrétienne. C'est oublier que le IVe siècle offre des œuvres non seulement grandes, mais classiques.

Saint Grégoire de Nazianze, comme son ami Basile, comme saint Jean Chrysostome, a laissé une abondante correspondance, 245 lettres exactement. Il l'a publiée lui-même vers la fin de sa vie, entre 381, date de son départ de Constantinople, et 389-390, à la demande de son petit-neveu Nicoboulos, en la faisant précéder d'un recueil de lettres de saint Basile, mort depuis 379. Les lettres LI à LIII répondent au désir exprimé par Nicoboulos et la lettre LI est un véritable traité d'art épistolaire.

On remarquera le parfait classicisme des idées exprimées; c'est un idéal de mesure, de clarté, de grâce et de naturel que Grégoire s'attache à définir. On notera la définition « fonctionnelle » du beau. La note enjouée et quelque peu mondaine qui caractérise la correspondance de Grégoire n'est pas non plus absente.

Jean Bernardi.